

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Sinouhé l'Egyptien et les raisons de son exil

OBSOMER, Claude

Published in:
Le Muséon

Publication date:
1999

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

OBSOMER, C 1999, 'Sinouhé l'Egyptien et les raisons de son exil', *Le Muséon*, vol. 112, numéro 1999, pp. 207-271.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

SINOUHÉ L'ÉGYPTIEN ET LES RAISONS DE SON EXIL*

À celles et ceux qui étaient à Licht ce jour-là

Le récit des aventures de Sinouhé est unanimement considéré par les égyptologues comme l'une des œuvres les plus célèbres et les mieux achevées de la littérature égyptienne d'époque pharaonique, celle qui, pour Gustave Lefebvre¹, mérite le mieux l'épithète de «classique» par sa composition, son style, sa langue. Rédigé au Moyen Empire, ce récit de caractère autobiographique a pour cadre chronologique le règne de Sésostri I^{er} (XII^e dynastie, vers 1958-1913 avant J.-C.), mais il connut aussi un vif succès au Nouvel Empire, lorsqu'il figurait parmi les textes étudiés et copiés dans les écoles de scribes. Ceci vaut surtout pour l'époque ramesside (XIX^e-XX^e dynasties, XIII^e-XII^e siècles), puisque, semble-t-il, une seule copie de la XVIII^e dynastie est parvenue jusqu'à nous, au recto de l'ostrakon 149 de la tombe de Senenmout², ce qui est peu en regard des copies contemporaines de l'*Enseignement d'Amenemhat*³, dont il sera également question dans cet article. Mais certaines phrases de la *Biographie de Sinouhé* se lisent également dans des inscriptions de la XVIII^e dynastie, comme la biographie d'Amenemheb⁴, attestant la notoriété de l'œuvre. Des phrases ou passages de *Sinouhé* ont inspiré la production littéraire jusqu'à la Basse Époque⁵.

* L'étude qui suit a été menée dans le cadre des cours dispensés en 1997 à l'Université catholique de Louvain et en 1999 à l'Institut Catholique de Paris. Elle a pu bénéficier des observations judicieuses apportées par mes étudiants. Qu'ils en soient remerciés, de même que MM. Claude Vandersleyen, Bernard Coulié et Jacques Kahn, qui ont relu attentivement différentes versions de cet article. Pour les abréviations des noms de revues et de collections, le lecteur pourra se reporter au *Lexikon der Ägyptologie* et à l'*Annual Egyptological Bibliography*.

¹ G. LEFEBVRE, *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, 1949, p. 1 (= LEFEBVRE, *Romans et contes*).

² W.C. HAYES, *Ostraca and Name Stones from the Tomb of Sen-Mut (No. 71) at Thebes (MMA Egyptian Expedition, 15)*, New York, 1942, p. 29 (n° 149), pl. XXVIII. Voir aussi S. QUIRKE, *Narrative Literature*, dans A. LOPRIENO (éd.), *Ancient Egyptian Literature (PÄ, 10)*, Leyde, 1996, p. 266 (= QUIRKE, *Narrative Literature*).

³ W. HELCK, *Der Text der "Lehre Amenemhets I. für seinen Sohn"*, Wiesbaden, 1969, p. 1; N. GRIMAL, *Corégence et association au trône: l'Enseignement d'Amenemhat I^{er}*, dans *BIFAO*, 95 (1995), p. 276-279 (= GRIMAL, *Corégence et association*).

⁴ *Urk. IV*, 895.14-896.5, lorsqu'il est question du décès du roi Touthmosis III (cfr *Sinouhé R 6-8*). Voir J. BAINES, *Interpreting Sinuhe*, dans *JEA*, 68 (1982), p. 32, n. 12 (= BAINES, *Interpreting Sinuhe*); W. GUGLIELMI, *Zur Adaptation und Funktion von Zitaten*, dans *SAK*, 11 (1984), p. 358, n. 46 (= GUGLIELMI, *Zur Adaptation*).

⁵ Cfr E. BLUMENTHAL, *Die Erzählung des Sinuhe*, dans *Texte aus der Umwelt des Alten Testaments* (= TUAT), III.5, Gütersloh, 1995, p. 884 (note b), qui renvoie à N.

La *Biographie de Sinouhé* a connu plusieurs éditions successives, qui intégrèrent les nouvelles copies du texte au fur et à mesure de leur découverte. La dernière édition synoptique, publiée en 1990 par Roland Koch, recense six papyrus et vingt-six ostraca⁶. Leur valeur s'avère bien inégale, tant pour la qualité de la copie proposée que pour le nombre de lignes conservées. Les deux manuscrits essentiels sont les papyrus Berlin 3022 (abrév. B) et Berlin 10499 *verso* (abrév. R), qui datent tous deux du Moyen Empire. Publié par Richard Lepsius dès 1859⁷, le premier pourrait provenir de la même tombe que les papyrus Berlin 3023-3025 (copies du *Conte du Paysan* et du *Dialogue du Désespéré avec son ba*), car l'ensemble appartenait à la collection Athanasi avant d'être vendu à Londres en 1843⁸. Signalé en 1907 par Alan Gardiner⁹, le second avait été découvert en 1896 par James Quibell dans une tombe anonyme située sous les magasins du Ramesséum¹⁰. Connu aussi sous l'appellation «pRamesséum A», il comporte au *recto* une copie du *Conte du Paysan* et fut découvert dans une boîte, véritable bibliothèque privée, qui contenait une vingtaine d'autres papyrus, dont le *Rituel de Sésostri I^{er}* (pRamesséum B), les *Dépêches de Semna* (C) et l'*Onomasticon du Ramesséum* (D)¹¹.

Se basant sur l'étude paléographique de Georg Möller, Gardiner a attribué le manuscrit B à la fin de la XII^e dynastie¹², et le manuscrit R à la XIII^e dynastie, tout en insistant sur la qualité supérieure qu'offre la copie de R¹³. Contrairement à ce que laisse entendre Lefebvre¹⁴, B n'est pas le

GRIMAL, *La stèle triomphale de Pi('ankh)y au Musée du Caire* (MIFAO, 105), Le Caire, 1981, p. 284; GUGLIELMI, *Zur Adaptation*, p. 347-364. Les phrases relevées sont: B 255 (pAnastasi IV, 5.3); B 149-150, B 222-223, B 254, B 274 (stèle de Piankhy); B 28-29 (biographie d'Oudjahoresné).

⁶ R. KOCH, *Die Erzählung des Sinuhe* (BAe, XVII), Bruxelles, 1990, p. VI. Les principales éditions synoptiques utilisées antérieurement sont: A.H. GARDINER, *Die Erzählung des Sinuhe und die Hirtengeschichte* (Hierat. Papyrus aus den königl. Museen zu Berlin, V), Leipzig, 1909; A.M. BLACKMAN, *Middle-Egyptian Stories* (BAe, II), Bruxelles, 1932.

⁷ K.R. LEPSIUS, *Denkmaeler aus Aegypten und Aethiopien*, VI, 1859, pl. 104-107.

⁸ H. GEDICKE, *The Report about the Dispute of a Man with his Ba*, Baltimore, 1970, p. 1; W.K. SIMPSON, *Papyri of the Middle Kingdom*, dans *Textes et langages de l'Égypte pharaonique* (BdÉ, 64.2), Le Caire, 1972, p. 70; R.B. PARKINSON, *The Tale of the Eloquent Peasant*, Oxford, 1991, p. x.

⁹ A.H. GARDINER, *Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes*, dans *Sitzungsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften*, Berlin, 1907, p. 142-150.

¹⁰ J.E. QUIBELL, *The Ramesseum* (ERA, 2), Londres, 1898, p. 3.

¹¹ A.H. GARDINER, *The Ramesseum Papyri*, Oxford, 1955; PARKINSON, *The Tale of the Eloquent Peasant*, p. xi-xiii.

¹² L'erreur de nom que l'on constate en B 180, où Amenemhat est noté à la place de Sésostri dans la titulature de Sésostri I^{er}, me semble indiquer que le copiste de B était contemporain d'Amenemhat III ou d'Amenemhat IV.

¹³ A.H. GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, dans *RecTrav*, 32 (1910), p. 2-8. Rares sont toutefois les traducteurs et commentateurs qui, comme John Foster en 1993 et Claude Vandersleyen dans ses cours universitaires, ont choisi R comme texte de base.

¹⁴ LEFEBVRE, *Romans et contes*, p. IX.

manuscrit original: pour Gardiner, il serait distant de l'archétype d'au moins un siècle et demi¹⁵, ce qui nous rapproche du début de la XII^e dynastie et du règne de Sésostri I^{er} pour la date de rédaction de l'œuvre¹⁶. Si le manuscrit R nous offre la meilleure copie, il ne conserve hélas que le premier tiers du texte, soit une centaine de lignes, et quelques fragments du deuxième tiers. Avec ses 311 lignes, le manuscrit B présente pour sa part la presque totalité du texte, car il ne lui manque que le début, correspondant à R 1-24. Les deux papyrus principaux du Moyen Empire se complètent donc pour nous donner l'intégralité de l'œuvre, et certaines leçons fournies par d'autres manuscrits, même d'époque ramesside, permettent à l'occasion d'améliorer notre compréhension du texte fourni par B en sa seconde moitié¹⁷.

En 1956, dans un ouvrage célèbre sur la littérature du Moyen Empire¹⁸, Georges Posener présentait la *Biographie de Sinouhé* comme «l'œuvre la mieux connue de la littérature égyptienne», en raison de son importante tradition manuscrite et des nombreuses études qu'elle avait suscitées. Depuis lors, l'intérêt des égyptologues n'a jamais décliné, comme en témoigne l'abondante bibliographie qui accompagne la notice consacrée à Sinouhé dans le volume du *Lexikon der Ägyptologie* paru en 1984¹⁹. W. Kelly Simpson y recense près d'une trentaine de traductions publiées²⁰, tandis que sa sélection d'études historiques, littéraires et linguistiques approche la centaine de titres. Sinouhé a effectué également son entrée sur le Web, à l'initiative des égyptologues de la Philipps Universität de Marbourg; l'on y trouve une «Literaturverzeichnis» qui complète avantageusement la bibliographie de Simpson²¹. Et pourtant,

¹⁵ GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, dans *RecTrav*, 32 (1910), p. 3.

¹⁶ Cfr GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, dans *RecTrav*, 36 (1914), p. 208. Pour R.B. PARKINSON, *The Tale of Sinuhe and other Ancient Egyptian Poems*, Oxford, 1997, p. 21, l'œuvre aurait été composée peu après la mort de Sésostri I^{er}.

¹⁷ Voir notamment les conclusions de J.W.B. BARNES, *The Ashmolean Ostrakon of Sinuhe*, Oxford, 1952 (= BARNES, *The Ashmolean Ostrakon*), de même que J.M. GALÁN, *Two Passages of Sinuhe Reconsidered*, dans *SAK*, 25 (1998), p. 72 (= GALÁN, *Two Passages*).

¹⁸ G. POSENER, *Littérature et politique dans l'Égypte de la XII^e dynastie*, Paris, 1956, p. 88 (= POSENER, *Littérature et politique*).


¹⁹ W.K. SIMPSON, *Sinuhe*, dans *LÄ*, IV, 1984, col. 953-955.

²⁰ Ajoutons-y Cl. LALOUETTE, *Textes sacrés et textes profanes de l'ancienne Égypte*, II, Paris, 1987, p. 226-240; K. SCHLÜSSER, *Märchen und Erzählungen der Alten Ägypter*, Bergisch Gladbach, 1989, p. 68-89 (*non inueni*); J.L. FOSTER, *Echoes of Egyptian Voices*, Norman, Londres, 1992, p. 85-107; IDEM, *Thought Couplets in the Tale of Sinuhe*, Francfort, 1993, p. 38-63; E. BLUMENTHAL, *Die Erzählung des Sinuhe*, dans *TUAT*, III.5, Gütersloh, 1995, p. 884-911; R.B. PARKINSON, *The Tale of Sinuhe and other Ancient Egyptian Poems*, Oxford, 1997, p. 21-53; Ph. LUINO, *La véritable histoire de Sinouhé*, Paris, 1998; J.M. GALÁN, *Cuatro Viajes en la Literatura del Antiguo Egipto*, Madrid, 1998, p. 82-96. La traduction figurant dans E. HORNING, *Gesänge vom Nil. Dichtung am Hofe der Pharaonen*, Zürich, Munich, 1990, p. 31-51, est la réédition inchangée de E. HORNING, *Meisterwerke altägyptischer Dichtung*, 2^e éd., Zürich, Munich, 1979, p. 23-39.

²¹ URL: <http://staff-www.uni-marburg.de/~aegypt/sinuhe.htm>.

comme le montre l'étude récente de Vincent Arieh Tobin²², la *Biographie de Sinouhé* est loin d'avoir livré tous ses secrets. Cela tient pour une bonne part à l'atmosphère de mystère qui entoure, à dessein, le moment crucial de l'intrigue, lorsque, peu après le décès du roi Amenemhat I^{er}, Sinouhé surprend des propos échangés entre un prince royal et, semble-t-il, un messenger, propos dont la teneur ne nous est pas livrée, mais qui provoquent chez le héros un trouble profond qui l'entraînera finalement sur le chemin de l'exil. Qui était Sinouhé, qu'a-t-il pu entendre et pourquoi a-t-il fui? Telles sont les questions essentielles, maintes fois traitées, qui seront réexaminées dans cet article.

1. Résumé et passages significatifs

L'œuvre mentionne pour commencer les titres que Sinouhé portait à la fin de sa vie, après son retour d'exil²³: (R 1-2) *Le noble prince, l'administrateur des districts du souverain dans les terres des Sétjéyou, le loyal courtisan du roi, celui qu'il aimait, le*  (šmsw)²⁴ Sinouhé. Suit le verbe *dd.f* «il dit», qui introduit le long récit autobiographique qui s'achèvera, juste avant le colophon (B 311), avec l'évocation par le héros de sa propre mort.

a. Les circonstances de la fuite de Sinouhé

Dans son autobiographie, Sinouhé commence par indiquer quelle était sa fonction au début de l'histoire qu'il entreprend de raconter: (R 2-5) *J'étais un šmsw qui accompagnait son maître, un serviteur du harem royal, de la noble dame digne de grands éloges, l'épouse royale de Sésostris dans Khénémet-Sout, la fille royale d'Amenemhat dans Qa-Néféro²⁵, Néférou, détentrice du privilège.*


²² V.A. TOBIN, *The Secret of Sinuhe*, dans *JARCE*, 32 (1995), p. 161-178 (= TOBIN, *The Secret of Sinuhe*).

²³ Cfr GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, dans *RecTrav*, 32 (1910), p. 8; POSENER, *Littérature et politique*, p. 91 et 113; PARKINSON, *The Tale of Sinuhe*, p. 43 (n. 1).

²⁴ Le sens du substantif *šmsw* sera discuté dans le *status quaestionis*. Je le laisse momentanément sans traduction.

²⁵ Les termes Khénémet-Sout et Qa-Néféro concernent respectivement les zones sud et nord de Licht, où se trouvent le complexe de pyramide de Sésostris I^{er} et celui de son père Amenemhat I^{er}. La discussion reste ouverte sur ce que désignent précisément ces termes: voir notamment F. GOMAA, *Die Besiedlung Ägyptens während des Mittleren Reiches*, II. *Unterägypten und die angrenzenden Gebiete* (TAVO Beihefte, B 66.2), Wiesbaden, 1987, p. 41-44; D. ARNOLD, *The Pyramid of Senwosret I* (MMA Egyptian Expedition, 22), New York, 1988, p. 17; H. ALTENMÜLLER, *Die Pyramidenamen der frühen 12. Dynastie*, dans U. LUFT, *The Intellectual Heritage of Egypt. Studies presented to László Kákósy* (*Studia Aegyptiaca*, XIV), Budapest, 1992, p. 33ss.

La date qu'il nous donne en R 5 — l'An 30, 3^e mois d'Akhet, 7^e jour — est selon toute vraisemblance la date du décès d'Amenemhat I^{er}, mentionné en R 6-8 dans les termes suivants: *Le dieu pénétra²⁶ dans son horizon-3ht. Le Roi de Haute et de Basse-Égypte Séhétepibra (Amenemhat I^{er}) fut élevé au ciel, étant enveloppé dans l'astre solaire, la chair du dieu se fondant en celui qui l'engendra.* Sinouhé décrit ensuite le deuil qui s'empare de la Résidence (R 8-11), la capitale Itj-Taouy fondée par Amenemhat à quelque distance au sud de l'antique Memphis, tandis que le fils aîné du roi, Sésostris, s'en revenait d'une expédition au désert occidental (R 11-16). Averti par l'entourage du roi défunt, Sésostris retourne précipitamment à la Résidence (R 17-22): *Les compagnons du palais envoyèrent (un message) du côté occidental pour faire connaître au fils royal les événements survenus dans les appartements royaux (du palais) (ḥnwty). Les émissaires l'ont trouvé sur le chemin, ils l'ont atteint au moment de la nuit. Il n'attendit pas un seul instant: le faucon s'envola avec ses šmsw sans faire savoir cela (st) à son armée.*

C'est alors qu'est mentionnée la conversation qui provoque le trouble chez Sinouhé (R 23-31): *Pendant ce temps, on envoya chercher²⁷ les enfants royaux qui étaient à sa suite dans cette armée. Un appel fut adressé à l'un d'eux tandis que je me trouvais là, et j'ai entendu sa voix pendant qu'il parlait.*  (*Iw.i m 'rw w3*)²⁸. *Mon cœur fut bouleversé, mes bras m'en tombèrent, un tremblement s'abattant sur chacun de mes membres. Je me suis retiré discrètement pour me chercher une cachette. Je me suis placé entre deux buissons pour éviter (?) la route et quiconque l'emprunterait (?). J'ai fait route vers le Sud. Je n'ai (plus) songé à me rendre à cette Résidence, après avoir pensé que des luttes surviendraient et m'être dit²⁹ que je pourrais ne plus être vivant après cela (r-s3 nn)³⁰.*

Sinouhé décrit l'itinéraire qu'il suit pour atteindre la frontière nord-est de l'Égypte. Là se dressent les «Murs-du-Souverain», (forteresse) construite pour refouler les Sétjéyou et pour écraser ceux qui traversent les sables. *Je me suis accroupi dans un buisson, de peur que la senti-*

²⁶ Pour le sens du verbe ṛ «pénétrer» et non «monter», voir GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, dans *RecTrav*, 32 (1910), p. 9.

²⁷ Cfr A. DE BUCK, *Some New Interpretations in Sinuhe*, dans *Studies Presented to F. Ll. Griffith*, Londres, 1932, p. 57-58 (= DE BUCK, *Some New Interpretations*).

²⁸ Cette phrase (R 25 = B 2) a donné lieu à plusieurs interprétations qui continuent de diviser traducteurs et commentateurs. Elles seront examinées dans le *status quaestionis*.

²⁹ Sur le sens de «se dire», «penser» que peut prendre le verbe ḏd «dire», on verra *Wb.* V, 619.8. L'alternative que D. BERG, *Note on Sinuhe B 5-7*, dans *GM*, 79 (1984), p. 11, donne de ḏd ḥḥ «to swear an oath» ne me convainc pas.

³⁰ Leçon du ms. R, tandis que le ms. B atteste r-s3.f «après lui».

nelle qui était de faction sur le mur durant le jour ne (me) voie. Je me suis déplacé au moment de la nuit (R 42-45). Sinouhé traverse alors une région désertique, où la soif l'assaille, mais il est recueilli par des Sétjéyou. Passant d'un pays asiatique à l'autre, il rencontre finalement Amounenchi, le prince-ḥk3 du Rétjénou Supérieur, qui lui propose de l'emmener en son pays. «Tu seras bien avec moi, (car) tu entendras la langue de Kémet». Il a dit cela, après avoir appris (quelle était) ma nature et entendu dire que j'étais avisé. Les gens de Kémet qui se trouvaient avec lui avaient témoigné à mon propos (R 55-58).

b. Sinouhé et le prince du Rétjénou Supérieur Amounenchi

Un dialogue s'engage entre Sinouhé et son hôte. À Amounenchi qui lui demande s'il s'est passé à la Résidence une chose qui justifie sa présence en Asie, Sinouhé répond (R 60-66): «C'est SéhétepiBRA qui s'est avancé vers l'horizon-3ḥt. On ne savait pas ce qui pouvait arriver à cause de cela». Mais j'ai ajouté de façon mensongère (Dd.n.i swt m iwms)³¹: «Je revenais de l'expédition³² du pays des Tjéméhou, quand (cela) me fut rapporté (wḥm), à moi dont le cœur défaillait³³. Il m'a emmené sur le chemin des plateaux désertiques³⁴. On ne m'avait pas dénigré et on ne m'avait pas craché au visage³⁵. Je n'avais pas entendu de reproche et mon nom n'avait pas été entendu dans la bouche du héraut-wḥmw³⁶. J'ignore (ce?) qui m'a amené en ce pays³⁷. C'était comme une

³¹ La lecture correcte de la phrase a été établie par GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, dans *RecTrav*, 32 (1910), p. 25-26.

³² ḥi.n.i m mš'... est la leçon attestée en B 38 et dans deux ostraca ramessides. En R 62, on lit ḥi.w.i] m mš'... «J'étais dans l'expédition...». Sur ce passage, voir GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, dans *RecTrav*, 32 (1910), p. 214-216.

³³ Le ms. B ajoute la phrase ḥṣty.i n ntf m ḥt.i «Mon cœur, il n'était plus dans mon corps» (B 39), qui est ignorée à cet endroit par les quatre autres manuscrits attestant le passage. Il s'agit selon toute évidence d'une interpolation. Elle est attestée en B 255 dans le récit décrivant l'évanouissement de Sinouhé devant le roi, et sa présence à cet endroit est confirmée par les deux autres manuscrits conservant ce récit. Le sens de la phrase s'explique d'ailleurs moins bien en B 39, où il est question d'un trouble de la pensée, qu'en B 255 où il y a évanouissement et perte de conscience. La phrase qui précède en B 39 est «mon cœur étant défaillant», tandis qu'en B 255 on lit: «mon ba étant faible, mes membres étant défaillants». Pour la structure grammaticale de cette phrase, qui n'est pas attestée dans R, voir la correction proposée par C.E. SANDER-HANSEN, *Bemerkungen zu der Sinuhe-Erzählung*, dans *AcOr*, 22 (1955-57), p. 142-143 (= SANDER-HANSEN, *Bemerkungen*).

³⁴ Mieux que «sur le chemin de la fuite»? Sur le sens du terme w'rt figurant dans ce passage: GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, dans *RecTrav*, 32 (1910), p. 216.

³⁵ Les deux verbes sont inversés dans la copie de R. Les ostraca ramessides s'accordent à B.

³⁶ Cette phrase (B 41-42), qui revient en B 227-228, figure dans B mais est absente de R. Les ostraca ramessides n'en attestent au plus que la première partie.

³⁷ Cette phrase (B 42), dont une variante revient en B 224, est absente de R mais attestée par deux ostraca ramessides.

décision (šhr) du dieu³⁸, comme quand un habitant du Delta se voit en Éléphantine, un homme des marais en Ta-Séty». Interrogé sur l'avenir de l'Égypte, Sinouhé répond (R 70-71): «En vérité, son fils est entré au palais, et il a saisi l'héritage de son père». Il entame alors un long éloge du nouveau roi d'Égypte, vantant surtout ses qualités guerrières, éloge qui s'achève sur des recommandations de Sinouhé à Amounenchi (R 98-101 = B 73-75): «Envoie-lui (un message), fais en sorte qu'il connaisse ton nom, ne profère pas de propos séditieux contre sa Majesté (M šny w3 r ḥm.f)³⁹. [... tout...], il fera pour toi ce que son père avait l'habitude de faire⁴⁰. Il ne cessera de faire du bien au pays qui sera loyal envers lui».

Marié à la fille aînée d'Amounenchi, Sinouhé reçoit une terre fertile, Iaa, puis il devient un prince-ḥk3 d'une tribu du Rétjénou Supérieur. Les années passent, ses fils grandissent et dominant chacun leur propre tribu. Sinouhé entretient des contacts avec l'Égypte (B 94-95): *L'émissaire qui voyageait vers le nord et retournait vers le sud à la Résidence, il s'arrêtait chez moi*. Devenu un chef de guerre respecté, Sinouhé doit un jour relever le défi lancé par un guerrier du Rétjénou, jaloux de sa position. Ayant terrassé son rival, Sinouhé s'empare de ses biens et devient un homme opulent, mais il nourrit désormais l'espoir de rentrer en Égypte (B 147-167). *Le dieu a donc agi de façon à se montrer bienveillant envers celui contre qui il s'était fâché et qu'il avait détourné vers un autre pays. Aujourd'hui son cœur est apaisé. Un fugitif s'est enfui à cause de son entourage (W'r w'r n h3w.f): (maintenant) on témoigne à mon propos à la Résidence. (...) et l'on me mentionne au palais. «O dieu, quel que tu sois, qui as décidé cette fuite, puisses-tu être bienveillant et me ramener à la Résidence. Tu accorderas certainement que je (re)voie le lieu où mon cœur séjourne. Qu'y a-t-il de plus important que d'être enterré dans le pays où je suis né?». Aujourd'hui se produit un événement où le dieu m'est favorable⁴¹. Puisse-t-il agir en consé-*

³⁸ Leçon attestée en B 43 et probablement dans l'ostracon Berlin 12623, tandis que R présente une lacune. Il reste possible que R attestait la leçon retenue par l'ostracon de l'Ashmolean Museum: *C'était comme une forme de rêve*. En effet, cet énoncé figure plus loin dans le texte, dans la lettre de Sinouhé au roi (B 224-226), où il précède les termes que l'on retrouve en R 65-66, dans tous les ostraca ramessides, mais non en B 43: *comme quand un habitant du Delta se voit en Éléphantine, un homme des marais en Ta-Séty*.

³⁹ Cfr W.V. DAVIES, *Readings in the Story of Sinuhe and Other Egyptian Texts*, dans *JEA*, 61 (1975), p. 45-46 (= DAVIES, *Readings*).

⁴⁰ La phrase est absente de B, très fragmentaire dans R, mais sa seconde partie est bien attestée dans l'ostracon de l'Ashmolean Museum, recto, ligne 35: cfr BARNES, *The Ashmolean Ostracon*, p. 8.

⁴¹ Telle est la leçon attestée par l'ostracon de l'Ashmolean Museum (Min ḥpr sp nty nṯr ḥr mw.i): cfr GALÁN, *Two Passages*, p. 78-80. Mi m-s3.(i) pw, ḥpr sp nfr, di n.i nṯr ḥtp est la leçon fournie par B, qui se traduira de préférence: *C'est un «appel à l'aide» pour*

quence pour accorder une fin excellente à celui qu'il avait affligé. (...) Puisse le roi de Kémet m'être bienveillant. Puissé-je vivre grâce à ses faveurs, saluer la maîtresse du pays qui est en son palais, et entendre des messages de ses enfants (...).

c. Le message royal et la réponse de Sinouhé

Informé du désir de Sinouhé de rentrer en Égypte, Sésostri^{1er} lui fait parvenir, outre les messages des enfants royaux, des cadeaux diplomatiques tels qu'en reçoivent d'ordinaire les princes-ḥꜥ étrangers fidèles à l'Égypte, ainsi qu'un message royal répondant point par point aux souhaits exprimés par notre héros. Cet «ordre royal» (wḏ-nsw), dont Sinouhé nous donne copie en B 178-199, s'ouvre sur des paroles apaisantes quant aux événements passés (B 181-185): «*C'est sur le conseil (sh) de ton cœur que tu as parcouru les pays étrangers, montant de Qédem au Rétjénou, tandis qu'un pays te donnait à un autre. Qu'avais-tu fait au point que l'on intentât une action contre toi? Tu n'avais pas proféré de malédiction en sorte que l'on réprouvât tes paroles! Tu n'avais pas parlé au Conseil (sh) des magistrats en sorte que l'on contredit tes déclarations! Cette décision (shꜥ pn), qui a emporté ton cœur, elle n'était pas dans mon cœur contre toi*». Le roi poursuit en évoquant la famille royale et le retour de Sinouhé (B 185-189): «*Ton ciel, Celle-qui-est-dans-le-palais, elle est aujourd'hui bien installée et prospère. Sa tête est couverte (des ornements) de la royauté du pays, tandis que ses enfants sont dans les appartements royaux (du palais) ('ḥnwtꜥ). Puisses-tu accumuler les richesses qu'ils te donneront et vivre de leurs présents, après avoir effectué le retour en Kémet. Puisses-tu (re)voir la Résidence où tu as grandi, baiser le sol à la grande double porte, et te joindre aux compagnons*». Il conclut en lui promettant un enterrement de qualité en Égypte.

La joie de Sinouhé est d'autant plus grande qu'il ne s'attendait pas à recevoir du roi un tel message. Il rédige un accusé de réception de l'ordre royal, dont une copie figure en B 205-238. En voici trois extraits: (B 205-206) «*En paix. C'est une très bonne chose que cette fuite qu'a faite dans son ignorance le serviteur que je suis (bꜥk-īm⁴²) soit connue de ton ka, ô dieu parfait maître des Deux Terres. (...) (B 214-217) Celui qui possède le discernement et qui connaît les rékhyt comprend, dans la*

qu'un événement heureux se produise et que le dieu m'accorde la paix. Cfr M. MALAISE, La traduction de Sinouhé B 160, dans GM, 10 (1974), p. 29-34; BLUMENTHAL, Die Erzählung des Sinuhe, p. 899.

⁴² Pour la traduction, voir P. GRANDET, B. MATHIEU, *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, I, Paris, 1990, p. 72.

Majesté du palais, que le serviteur que je suis avait peur de parler de cela (st). C'était comme une chose (trop) importante que de répéter/rapporter cela (st), le Grand Dieu image de Ra rendant sage celui qui œuvrait pour sa personne. Le serviteur que je suis est dans la main de quelqu'un qui a fait une enquête le concernant. Que je sois donc soumis à ta décision (šḥr). (...) (B 223-230) Cette fuite que le serviteur que je suis a faite n'avait pas été préméditée: elle n'était pas dans mon cœur, je ne l'avais pas préparée. Je ne sais pas (ce) qui m'écartait de ma place. C'était comme une forme de rêve, comme quand un habitant du Delta se voit en Éléphantine, un homme des marais en Ta-Séty. Je n'avais pas eu peur, on ne m'avait pas poursuivi, je n'avais pas entendu de reproche⁴³ et mon nom n'avait pas été entendu dans la bouche du héraut-ḫmw. C'est plutôt un frémissement qui a attisé mes membres, si bien que mes pieds filèrent à toute allure, que mon cœur me domina et que le dieu qui décida cette fuite m'entraîna».

d. Le retour en Égypte et la réception au palais

Sinouhé quitte le Rétjénou après avoir transmis ses biens à ses enfants⁴⁴, et confié à son fils aîné la charge de sa tribu. *J'ai fait halte aux «Chemins d'Horus», alors que le commandant en charge de la patrouille frontalière se trouvait là (B 242).* Cet officier envoie à la Résidence un messager pour informer le roi de la présence de Sinouhé à la frontière, messager qui, selon toute vraisemblance, transmet aussi au roi la réponse de Sinouhé (B 205-238). Sésostriis envoie alors à Sinouhé un fonctionnaire du domaine royal avec des bateaux chargés de présents diplomatiques pour les Sétjétyou qui l'avaient accompagné jusqu'à la frontière, sans doute les princes-ḫḳ3 dont il avait vanté les mérites dans son message au roi (B 219-222).

Arrivé à la Résidence, Sinouhé est convoqué dès le lendemain au palais royal. En présence de Sésostriis, Sinouhé perd un instant connaissance. Ayant repris ses esprits, il écoute ce qui lui semble être le verdict prononcé par le roi (B 257-260): *«Te voici revenu, après avoir parcouru les pays étrangers. La fuite a eu raison de toi, qui es devenu vieux. Tu as*

⁴³ R. PARANT, *L'affaire Sinouhé*, Aurillac, 1982, p. 79, propose de traduire ṯš-ḥwṛw par «déclaration infamante».

⁴⁴ Cfr B 234-235 et B 238-239. Le terme ṯṣyt (B 234) a été compris par la plupart des traducteurs comme une désignation du vizirat. Il n'en est rien: ṯṣyt est un simple synonyme de msw, utilisé dans le même sens et le même contexte en B 239. Cfr BARNS, *The Ashmolean Ostrakon*, p. 26; M. LICHTHEIM, *Ancient Egyptian Literature*, I, Los Angeles, Londres, 1975, p. 234, n. 18; Cl. OBSOMER, *Sésostriis I^{er}, Étude chronologique et historique du règne (Connaissance de l'Égypte ancienne, 5)*, Bruxelles, 1995, p. 113, n. 240 (= OBSOMER, *Sésostriis I^{er}*).

atteint un grand âge. Ta cérémonie funèbre ne sera pas amoindrie, car tu ne seras pas conduit (vers la tombe) par les archers. Ne rampe pas davantage, car tu n'as pas parlé de telle sorte que l'on cite ton nom». Loin d'être rassuré, Sinouhé choisit soigneusement les termes de sa réponse (B 260-263): *Certes, j'avais peur d'une punition et j'ai répondu ce qui suit, comme réponse de quelqu'un qui avait peur: «Que me dit mon maître?». Quant à répondre ceci⁴⁵: «Ce n'est pas mon œuvre (?), c'est certainement la main du dieu!», la terreur subsisterait en mon ventre, comme quand se produit une fuite délibérée. «Me voici en ta présence. (Ma) vie t'appartient. Ta Majesté agit comme elle (le) désire».*

L'épouse royale, Néféroû, s'avance alors avec les enfants royaux, contents d'approcher enfin cet Égyptien qui, en sa terre d'exil, avait souhaité obtenir de leurs nouvelles. *Ils dirent alors à sa Majesté: «Ce n'est pas vrai que c'est lui, souverain mon maître!». Mais sa Majesté dit: «C'est vraiment lui»* (B 267-268). Présentant au roi leurs sœurs et leurs colliers-ménat, ils récitent alors un hymne évoquant l'union d'Atoum et d'Hathor, incarnés par le roi et la reine, selon une mise en scène qui, selon Philippe Derchain⁴⁶, évoque le moment de la création et suggère la renaissance de Sinouhé en tant qu'Égyptien. La fin de l'hymne évoque la sérénité rendue au héros (B 277-279): *«Il a fui par crainte de toi; il a quitté le pays à cause de la terreur qu'il éprouvait envers toi. Il ne sera plus pâle, le visage de celui qui voit ton visage; il n'aura plus peur, l'œil qui regarde vers toi»*. Le roi approuve ces paroles, puis il élève Sinouhé au rang de compagnon-smr (B 279-281): *«Il n'aura plus peur; il ne criera plus de terreur. Il sera un compagnon (smr) parmi les magistrats (srw); il sera placé au milieu des courtisans (šnyt)»*.

Lavé et rasé de frais, habillé désormais comme un vrai Égyptien, Sinouhé est installé dans un domaine digne de son nouveau rang. Il jouit de la faveur royale jusqu'à la fin de sa vie, sa tombe, une pyramide de pierre, étant construite dans la nécropole et équipée de tout le nécessaire.

2. Genre littéraire et historicité

Les mérites littéraires de la *Biographie de Sinouhé* sont indéniables, comme le souligne Georges Posener, qui y voit la création d'un écrivain

⁴⁵ LEFEBVRE, *Romans et contes*, p. 22, avait traduit: «Ah! Que je voudrais y répondre». Mais il ne rend pas le sens du *ir* initial, rappelé par DAVIES, *Readings*, p. 49: «If I answer it, ...».

⁴⁶ Ph. DERCHAIN, *La réception de Sinouhé à la cour de Sésoustris I^{er}*, dans *RdÉ*, 22 (1970), p. 79-83 (= DERCHAIN, *La réception de Sinouhé*). Voir aussi BAINES, *Interpreting Sinuhe*, p. 43-44; W. WESTENDORF, *Noch Einmal: Die «Wiedergeburt» des Heimkehrten Sinuhe*, dans *SAK*, 5 (1977), p. 293-302; L. TROY, *Patterns of Queenship (Bo-reas, 14)*, Upsala, 1986, p. 58-59.

de talent⁴⁷: «Son mérite a été d'écrire, sur un thème rebattu⁴⁸, un roman de haute tenue littéraire, vivant dans ses descriptions, fin dans ses analyses de sentiments et lyrique dans les hymnes et les chants; roman où la façon de dire est aussi importante que le contenu. Contrairement à la narration égyptienne habituelle qui est monotone et se complait dans la répétition, le récit de Sinouhé offre une remarquable variété de constructions grammaticales, une grande richesse de vocabulaire, une abondance de tournures et d'expressions rares et recherchées. C'est une œuvre conçue avec goût et réalisée avec élégance; à la différence des contes qui gardent l'empreinte de leur origine orale, ce roman a été composé par écrit».

L'œuvre offre, en première analyse, une similitude certaine, tant pour la forme que pour le contenu, avec des inscriptions autobiographiques conservées dans des tombes privées. L'on pensera notamment à la biographie d'Hirkhouf, qui raconte ses expéditions en Nubie à la fin de l'Ancien Empire et inclut également la copie d'un message royal⁴⁹, ou, sous le règne de Sésoustris I^{er}, à celle d'Amény de Béni Hassan, qui présente aussi bien sa participation à une expédition contre Kouch que sa gestion du riche nome de l'Oryx⁵⁰. Toutefois, comme l'observe Posener⁵¹, la *Biographie de Sinouhé* se distingue de ce type d'inscriptions par «l'extrême développement du récit biographique en face de la brièveté de l'introduction». L'absence presque totale des habituelles épithètes laudatives et la présence de dialogues au sein de la narration accentuent encore ce contraste, de même que l'expression des pensées et sentiments qui traversent l'esprit du héros⁵². L'œuvre est-elle dès lors un roman de pure fiction, auquel l'auteur a attribué la forme traditionnelle d'une autobiographie privée, ou est-elle la version romancée d'une autobiographie authentique qui pouvait se lire autrefois sur les murs d'une tombe contemporaine? La première hypothèse est celle que retenait Gaston Maspero au début de notre siècle⁵³, tandis que Gardiner optait résolument pour la seconde⁵⁴.

⁴⁷ POSENER, *Littérature et politique*, p. 91.

⁴⁸ Le thème de l'Égyptien à l'étranger: POSENER, *Littérature et politique*, p. 90.

⁴⁹ *Urk.* I, 128-131. Voir aussi BAINES, *Interpreting Sinuhe*, p. 38; GALÁN, *Cuatro Viajes*, p. 78-79.

⁵⁰ P.E. NEWBERRY, *Beni Hasan I (EES ASE, 1)*, Londres, 1893, pl. VII; *Urk.* VII, 14-16; OBSOMER, *Sésoustris I^{er}*, p. 587-590.

⁵¹ POSENER, *Littérature et politique*, p. 91.

⁵² Cfr S. PURDY, *Sinuhe and the Question of Literary Types*, dans *ZÄS*, 104 (1977), p. 123 (= PURDY, *Sinuhe*); BAINES, *Interpreting Sinuhe*, p. 33-34, 39.

⁵³ G. MASPERO, *Les Mémoires de Sinouhât (BdÉ, 1)*, Le Caire, 1906, p. XXXV.

⁵⁴ GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, dans *RecTrav*, 36 (1914), p. 208-209.

Si l'hypothèse de Gardiner a été plus souvent adoptée par les traducteurs et commentateurs de l'œuvre, il est clair, pour Posener, qu'«en l'absence de toute confirmation directe ou indirecte de l'existence de Sinouhé, on ne peut écarter la possibilité de considérer le texte comme une pure fiction. Le nombre de genres littéraires connus des Égyptiens était limité, et ce manque de latitude amenait les écrivains à faire éclater les cadres rigides qui retenaient l'imagination ou à détourner les formes traditionnelles de l'emploi pour lequel elles étaient prévues. (...) Dans la série des Enseignements, on trouve, à côté des livres purement sapientiaux, des écrits politiques, une Satire des Métiers et même une autobiographie funéraire. Il est donc légitime de penser qu'un écrivain, ayant imaginé l'histoire de Sinouhé, a pu choisir, pour la rédiger, le moule d'une inscription tombale qui convenait admirablement à son sujet et qui répondait à son désir de donner un caractère véridique et réaliste à son récit»⁵⁵. Posener justifie également l'hypothèse de Gardiner, en refusant de considérer comme une objection à celle-ci l'absence, dans la nécropole de Licht, de toute trace d'une tombe dont l'autobiographie aurait inspiré celle de Sinouhé, conjuguée à l'absence de toute mention de ce Sinouhé en dehors de l'œuvre dont il est le héros: «Compte tenu du délabrement de la nécropole, des lacunes de notre documentation et du fait que Sinouhé, de son propre aveu, a été somme toute un courtisan commun, c'est le contraire qui aurait été surprenant, et la découverte d'un témoignage contemporain attestant son existence aurait été un hasard heureux»⁵⁶. La nature même de la tombe de Sinouhé mentionnée en B 300, une pyramide de pierre, peut toutefois paraître pour le moins étonnante: elle m'amène personnellement à douter de l'existence de cette tombe et à privilégier d'emblée l'hypothèse d'une création littéraire originale conçue pour ressembler à une autobiographie⁵⁷.

Dans les écrits qu'il consacre à la *Biographie de Sinouhé*, John Foster s'interroge sur la nature poétique de l'œuvre, qui ne serait pas limitée à tel ou tel passage comme l'éloge de Sésostriis (R 70-98), mais marquerait l'ensemble de l'œuvre. Considérant les points supralinéaires des copies ramessides, il lui semble que l'œuvre est presque invariablement rythmée par des unités à la fois sémantiques et syntaxiques qui s'achèvent après deux points supralinéaires, unités qu'il nomme «thought cou-

⁵⁵ POSENER, *Littérature et politique*, p. 92.

⁵⁶ POSENER, *Littérature et politique*, p. 91.

⁵⁷ Sur cette question, on lira aussi W.K. SIMPSON, *Sinuhe*, dans *LÄ*, IV, 1984, col. 950; G.S. GREIG, *The sdm=f and sdm.n=f in the Story of Sinuhe and the theory of the nominal (emphatic) verbs*, dans S.I. GROLL, *Studies in Egyptology Presented to Miriam Lichtheim*, I, 1991, p. 336-342 (= GREIG, *The sdm=f and sdm.n=f*); K.A. KITCHEN, *Sinuhe: Scholarly Method versus Trendy Fashion*, dans *BACE*, 7 (1996), p. 55-63.

plets»⁵⁸. Pour lui, la *Biographie de Sinouhé* offre une forme de poésie narrative, proche de la poésie épique, et c'est la raison pour laquelle il en propose une édition en 658 vers, qu'il traduit en vers libres plutôt qu'en prose⁵⁹. Plus récemment, Vincent Arieht Tobin développe l'idée que la composition littéraire de la *Biographie de Sinouhé*, faite indéniablement par écrit comme l'indiquait Posener, avait pour but premier d'être entendue plutôt que d'être simplement lue⁶⁰. Doit-on, dans ce cas, aller jusqu'à supposer plusieurs lecteurs et une certaine mise en scène, ou s'agirait-il exclusivement d'un monologue? Quelle que soit la véritable nature de l'œuvre, il est clair pour Tobin que c'est volontairement que certaines données de l'intrigue sont gardées secrètes, idée exprimée déjà par Gardiner et Wessetzky⁶¹. Mais, en procédant ainsi, l'auteur cherchait-il à susciter et à maintenir l'intérêt de l'auditeur (ou du lecteur), ou bien s'est-il abstenu d'exprimer ce qui ne pouvait être dit ni par un personnage réel ni par un personnage fictif?

Lorsqu'il s'agit de comprendre ce qui anime Sinouhé lorsqu'il fuit, il importe peu, en fin de compte, de savoir si ce Sinouhé est une personne réelle (appelée ou non Sinouhé), dont la vie aurait inspiré l'écrivain, ou un personnage fictif créé par cet écrivain⁶². Car l'Égypte qui sert de cadre au récit n'est d'aucune façon un pays imaginaire; les relations de l'Égypte avec les régions asiatiques proches de sa frontière ne peuvent qu'illustrer la réalité de l'époque; les rois Amenemhat I^{er} et Sésostri I^{er} mentionnés dans une œuvre rédigée au début de la XII^e dynastie ne peuvent être que les rois historiques. Ainsi donc, s'il se confirme qu'un complot contre la dynastie régnante est ce qui, dans l'œuvre littéraire, motive la fuite de Sinouhé, la gravité même d'un tel acte impliquera né-

⁵⁸ J.L. FOSTER, *Sinuhe: The Ancient Egyptian Genre of Narrative Verse*, dans *JNES*, 39 (1980), p. 89-109. Voir aussi GREIG, *The sdm=f and sdm.n=f*, p. 264-348, qui traduit de larges extraits de l'œuvre.

⁵⁹ Édition: FOSTER, *Thought Couplets*, p. 3-37. Traduction: FOSTER, *Thought Couplets*, p. 39-63; IDEM, *Echoes*, p. 85-107. Une translittération complète de l'œuvre, basée sur le découpage en vers de Foster est donnée par L. ZONHOVEN, *Polotsky, Sinuhe, Negation and the sdm.n=f...*, dans *JEOL*, 33 (1993-94), p. 39-108 (= ZONHOVEN, *Polotsky, Sinuhe*). Zonhoven adopte en outre la répartition en 104 paragraphes de H. GRAPOW, *Untersuchungen zur ägyptischen Stilistik*, I, Berlin, 1952. Ajoutons qu'une division en 40 paragraphes a été proposée par J. ASSMANN, *Die Rubren in der Überlieferung der Sinuhe-Erzählung*, dans M. GÖRG (éd.), *Fontes atque Pontes. Eine Festgabe für Hellmut Brunner* (ÄAT, 5), Wiesbaden, 1983, p. 18-41 (= ASSMANN, *Die Rubren*).

⁶⁰ TOBIN, *The Secret of Sinuhe*, p. 162-163.

⁶¹ GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, dans *RecTrav*, 32 (1910), p. 13-14; V. WESSETZKY, *Sinuhe's Flucht*, dans *ZÄS*, 90 (1963), p. 125 (= WESSETZKY, *Sinuhe's Flucht*).

⁶² Cfr POSENER, *Littérature et politique*, p. 92-93, dont je ne fais que développer l'idée.

cessairement la réalité historique de celui-ci. Dans ce cas, l'œuvre aura été composée à des fins politiques, et il s'agira d'en définir très précisément les objectifs.

3. Les motifs de la fuite de Sinouhé: *status quaestionis*

Les égyptologues s'accordent à voir dans la fuite de Sinouhé une conséquence du décès d'Amenemhat I^{er} mentionné au début de la narration (R 6-8), mais la raison précise qui amène Sinouhé à craindre pour sa vie reste débattue. Les explications proposées vont dans des sens si divers, que certains préfèrent écrire que Sinouhé fuit on ne sait trop pour quel motif⁶³. Il est clair que la peur saisit le héros lorsque, se trouvant dans le camp dressé pour la nuit, il entend les termes d'un échange verbal auquel prend part un fils d'Amenemhat I^{er} autre que Sésostri. La plupart des commentateurs identifient son interlocuteur à l'un des messagers venus annoncer la mort du roi, mais une alternative à cette identification a été proposée récemment. Pour la clarté de l'exposé, voici un rappel du passage à examiner (R 17-25): *Les compagnons du palais envoyèrent (un message) du côté occidental pour faire connaître au fils royal les événements survenus dans les appartements royaux (du palais). Les émissaires l'ont trouvé sur le chemin, ils l'ont atteint au moment de la nuit. Il n'attendit pas un seul instant: le faucon s'envola avec ses šmsw sans faire savoir cela (st) à son armée. Pendant ce temps (ʾIst), on envoya chercher les enfants royaux qui étaient à sa suite dans cette armée. Un appel fut adressé à l'un d'eux (Nis.n.tw n w' im) tandis que je me trouvais là, et j'ai entendu sa voix (hrw.f) pendant qu'il parlait.*

a. Précisions sur la traduction du texte

1. et j'ai entendu sa voix (hrw.f) pendant qu'il parlait

Les premiers égyptologues à avoir examiné ce passage, avant la publication du ms. R par Gardiner, ne disposaient, pour en comprendre le contexte, que de la copie fautive de l'ostracon ramesside du Caire publié par Maspero (ms. C)⁶⁴. Sans s'exprimer explicitement sur l'identité de celui dont Sinouhé entendait la voix, ils ont cru que ce que Sinouhé entendait n'était rien d'autre que l'annonce de la mort du roi, et ils ont sup-

⁶³ Ainsi, par exemple, A. ERMAN, H. RANKE, *La civilisation égyptienne*, Paris, 1952, p. 484. Pour M. PIEPER, *Die ägyptische Literatur*, Wildpark-Potsdam, 1927, p. 39, Sinouhé lui-même ignore pourquoi il fuit.

⁶⁴ Le texte conservé du ms. B commence à Nis.n.tw n w' im.

posé que seuls les enfants royaux avaient le droit de connaître cette information qui, pour le reste de l'armée, devait rester secrète⁶⁵. Breasted attribue à Sésostris la décision de ne pas dévoiler la nouvelle (R 22); Meyer motive l'instauration de ce secret par l'existence de conflits à la cour; quant à Maspero, il se demande si la découverte, même fortuite, d'un tel secret n'était pas passible de la peine de mort. Bref, pour ces égyptologues, Sinouhé prend peur et fuit parce qu'il aurait compris qu'il avait entendu ce qu'il ne pouvait pas entendre.

Cette interprétation fut très vite rejetée par Gardiner⁶⁶, éditeur du ms. R, qui montra que celui dont Sinouhé entendait la voix n'était pas l'émissaire venu de la Résidence, mais celui des enfants royaux à qui l'appel venait d'être adressé, le pronom suffixe de *ḥrw.f* «sa voix» se référant à *w' im* «l'un d'eux». Pour Gardiner il devenait clair que ce qui troublait Sinouhé au point de fuir, c'était moins l'annonce de la mort d'Amenemhat que l'attitude de cet enfant royal en apprenant celle-ci. Les termes non consignés par l'écrivain devaient être sa réponse à l'invitation qui lui était faite de se poser comme candidat à la succession royale. L'interprétation de R 24-25 donnée par Gardiner, qui induit l'existence d'un complot à la cour, fut adoptée par la majorité des égyptologues⁶⁷, mais Irene Shirun-Grumach proposa en 1984 une tout autre analyse du passage⁶⁸.

Pour Shirun-Grumach le pronom suffixe de *ḥrw.f* ne se rapporterait pas à *w' im* désignant l'un des enfants royaux, mais à l'auteur de l'appel, lequel ne serait pas l'un des émissaires venus de la Résidence, mais Sésostris lui-même. Pour elle, le pronom impersonnel de *nīs.n.tw*, traduit ci-dessus par «on», servirait ici comme dans d'autres textes à désigner le roi, en l'occurrence Sésostris qui vient de succéder à son père défunt. L'action se passerait, dès lors, *avant* le départ précipité de celui-ci vers

⁶⁵ G. MASPERO, *Les contes populaires de l'Égypte ancienne*, 2^e éd., 1889, p. 97, n. 4; 4^e éd., s.d., p. 80, n. 4; MASPERO, *Les Mémoires de Sinouhît*, p. XXXIV; J.H. BREASTED, *Ancient Records of Egypt*, I, 1906, p. 234, §487; Ed. MEYER, *Histoire de l'Antiquité*, II, Paris, 1914, p. 296, §281. Voici à titre d'exemple l'une des traductions du passage, proposée par MASPERO, *Les contes populaires*, 4^e éd., p. 80: «Le faucon s'envola avec ses serviteurs, sans rien faire savoir à son armée; on manda aux fils royaux qui étaient avec cette armée de ne l'annoncer à personne de ceux qui étaient là. Or moi, j'étais là, j'entendis sa voix tandis qu'il parlait, ...». La phrase que j'ai notée en italiques correspond à *Nīs.n.tw n w' im*, mais ajoute la négation *ꜥ*, attestée fautivement dans l'ostracon du Caire.

⁶⁶ GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, dans *RecTrav*, 32 (1910), p. 13-14.

⁶⁷ Karl Jansen-Winkel estime qu'un tel complot ne serait que le fruit de l'imagination de Sinouhé: voir ci-après, p. 234-236. L'interprétation d'Hans Gœdicke sera donnée également plus loin, p. 236-237.

⁶⁸ Irene SHIRUN-GRUMACH, *Sinuhe R 24 — wer rief?*, dans Fr. JUNGE (éd.), *Studien zu Sprache und Religions Ägyptens zu Ehren von Wolfhart Westendorf*, I, Göttingen, 1984, p. 621-629.

la Résidence! Sésostri ordonnerait aux autres fils royaux de l'accompagner, et sa manière autoritaire de s'adresser désormais à autrui serait ce qui perturbe Sinouhé au point de provoquer sa fuite. Et Shirun-Grumach de rappeler les termes placés en B 277-278 dans la bouche des enfants du roi Sésostri: *Il a fui par crainte de toi; il a quitté le pays à cause de la terreur qu'il éprouvait envers toi.*

Telle est l'hypothèse d'Irene Shirun-Grumach, à laquelle je ne peux souscrire⁶⁹. Utilisée au début de l'énoncé qui mentionne la convocation des enfants royaux (R 23: ʾIst h3b(w) r msw-nsw wnw m-ht.f m mš^c pn), la particule ʾist indique la concomitance de cette action et de l'action énoncée dans la phrase précédente: on envoie chercher les enfants royaux au moment où Sésostri part avec ses šmsw pour la Résidence. Ce départ est précipité, comme il est dit en R 20-21: *Il n'attendit pas un seul instant.* Et rien n'indique que les enfants royaux étaient rassemblés afin de faire partie de l'escorte (les šmsw) emmenés par Sésostri. On lit en R 23 qu'ils se trouvaient simplement dans l'armée (mš^c), dont on vient précisément de dire en R 22 qu'elle avait été volontairement laissée dans l'ignorance. Ignorance de quoi? Le terme égyptien st (cela) peut *a priori* se référer soit au départ de Sésostri pour la Résidence (R 21) — ce que quelques-uns ont compris⁷⁰ —, soit — et c'est plus vraisemblable — aux «événements survenus dans les appartements royaux (du palais)» (R 18-19), autrement dit le décès du roi Amenemhat. En sa qualité de chef de cette armée envoyée au pays des Tjéméhou (cfr R 12-13), Sésostri aurait ainsi, juste avant son départ, ordonné de rassembler les enfants royaux (qui devaient probablement se trouver dans leurs tentes respectives), mais sans les informer de la situation nouvelle créée par la disparition d'Amenemhat! Le but précis de ce rassemblement des enfants royaux n'est pas indiqué par l'écrivain. Quelqu'un arrive néanmoins à contacter l'un d'eux — un seul d'entre eux! — et, comme Gardiner l'a bien compris, ce sont les mots prononcés par cet enfant royal qui provoquent un trouble chez Sinouhé. Qui est cet individu («on» dans la traduction du texte) qui parvient à contacter cet enfant royal et qui, ce faisant, rompt l'interdiction formulée en R 22? Quel est le contenu de leur propos que l'écrivain a choisi délibérément de ne pas exprimer? Comment se fait-il que Sinouhé se trouve à ce moment-là à proximité de ces deux personnes, de sorte qu'il entende ce qui se dit probablement dans la discrétion? Voici quelques-unes des questions auxquelles il conviendra de répondre.

⁶⁹ Toutefois, la référence à B 277-278 ne manque pas de pertinence, ainsi que nous le verrons plus loin.

⁷⁰ Notamment DE BUCK, *Some New Interpretations*, p. 60.

2. ꜥw.ꜥ m ꜥrw wꜥ

Étudions à présent la phrase qui suit, en R 25 (= B 2), le passage qui vient d'être examiné: ꜥw.ꜥ m ꜥrw wꜥ. Cette phrase précède la description de la réaction fébrile de Sinouhé (R 26-27): *Mon cœur fut bouleversé, mes bras m'en tombèrent, un tremblement s'abattant sur chacun de mes membres*. Elle a fait l'objet de plusieurs interprétations successives qu'il importe de présenter et d'analyser, puisque les traducteurs actuels ne parviennent pas à s'accorder.

À chaque édition de ses *Contes populaires de l'Égypte ancienne* Maspero modifia sa traduction de ꜥw.ꜥ m ꜥrw wꜥ: «je me mis en chemin»⁷¹, «je me sentis m'en aller»⁷², «je m'enfuis au loin»⁷³, «alors que je m'éloignais»⁷⁴. En proposant en 1910 la traduction «as I was nigh at hand a little way off»⁷⁵, Gardiner établissait le sens correct de ꜥw.ꜥ m ꜥrw «à proximité», mais il se voyait forcé d'atténuer par l'ajout de «little» l'idée d'éloignement qu'il accordait au terme ꜥw.ꜥ wꜥ «loin», afin d'éviter la contradiction que comporterait une traduction telle que «comme j'étais à proximité loin» ou «dans une lointaine proximité». Cherchant à lever cette contradiction, Adriaan De Buck proposa en 1932 de modifier l'ordre des mots, en déplaçant le terme ꜥw.ꜥ wꜥ vers la fin de la phrase précédente: ꜥw.f mdw.f wꜥ, ꜥw.ꜥ m ꜥrw «as he was speaking at a distance while I was near»⁷⁶. Cette traduction a été acceptée par Lefebvre⁷⁷, mais on lui objectera que l'ordre des mots créé par De Buck n'est confirmé par aucun des cinq manuscrits attestant ce passage!

En 1975, Vivian Davies proposa de comprendre ꜥw.ꜥ m ꜥrw wꜥ comme «I being in the nearness (or «vicinity») of a conspiracy»⁷⁸. La traduction de Davies offre l'avantage de n'altérer en rien l'ordre des mots attesté par les manuscrits, et le sens accordé au terme ꜥw.ꜥ wꜥ peut convenir également pour l'autre occurrence de ce mot dans *Sinouhé*, en R 99 (= B 74), quand le héros, concluant son long éloge du nouveau roi d'Égypte, adresse à Amounenchi les conseils

⁷¹ MASPERO, *Les contes populaires*, 1882, p. 105.

⁷² MASPERO, *Les contes populaires*, 2^e éd., 1889, p. 97.

⁷³ MASPERO, *Les contes populaires*, 3^e éd., s.d., p. 62.


⁷⁴ MASPERO, *Les contes populaires*, 4^e éd., s.d., p. 80.





⁷⁵ GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, dans *RecTrav*, 32 (1910), p. 12-13. Voir aussi W.K. SIMPSON, *The Literature of Ancient Egypt*, 2^e éd., New Haven, Londres, 1973, p. 59.


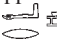
⁷⁶ DE BUCK, *Some New Interpretations*, p. 59.

⁷⁷ LEFEBVRE, *Romans et contes*, p. 6: «alors qu'il parlait loin (de tous), tandis que j'étais près (de lui)». Voir aussi J. BRIEND, M.-J. SEUX, *Textes du Proche-Orient ancien et histoire d'Israël*, Paris, 1977, p. 16.

⁷⁸ DAVIES, *Readings*, p. 45-46.

suivants: *Envoie-lui (un message), fais en sorte qu'il connaisse ton nom*, m šny  w3 r hm.f «ne profère pas de propos séditieux contre sa Majesté». La suite indique, en effet, qu'il est question pour Amounenchi de rester loyal à Sésostriis comme il l'avait été envers Amenemhat (R 100-101 = B 74-75): *Il fera pour toi ce que son père avait l'habitude de faire. Il ne cessera de faire du bien au pays qui sera loyal envers lui*. Dès lors qu'on adopte la traduction de Davies, on constate que l'écrivain justifie explicitement le trouble qui s'empare de Sinouhé par la conviction que celui-ci a de l'existence d'un complot (R 24-27): *Un appel fut adressé à l'un d'eux tandis que je me trouvais là, et j'ai entendu sa voix pendant qu'il parlait. Comme j'étais au contact d'une conspiration, mon cœur fut bouleversé, mes bras m'en tombèrent, un tremblement s'abatant sur chacun de mes membres*.

La traduction de Davies a été adoptée par Robert Parant, Gary Greig et Elke Blumenthal⁷⁹. Elle a ma préférence⁸⁰, même si d'autres se refusent à l'accepter pour, semble-t-il, une question de déterminatif, dans l'idée, je suppose, que le déterminatif  serait réservé aux verbe w3i et adverbe w3 comportant l'idée d'éloignement. Une conspiration ne peut-elle donc pas être perçue comme une manière de s'éloigner du droit chemin? Voici donc quelques-unes des autres traductions parues dans les trente dernières années. Miriam Lichtheim propose «I heard his voice, as he spoke, while I was in the near distance»⁸¹, mais ce faisant traduit-elle vraiment le terme  w3? Cette traduction est proche de celle d'Erik Hornung, qui omet  w3: «und ich hörte seine Stimme, als er sprach, als ich gerade in der Nähe war»⁸². Richard Parkinson propose «I heard his voice as he spoke, as I was a little way off»⁸³, mais ce faisant, il ne fait que reprendre la traduction de Gardiner en omettant  m 'rw «nigh at hand». Claire Lalouette préfère «j'entendis sa voix pendant qu'il parlait; je m'approchai, lorsqu'il s'éloigna»⁸⁴, mais aucun pronom de la troisième personne ne figure après le terme

⁷⁹ PARANT, *L'affaire Sinouhé*, p. 4, 49, 299; GREIG, *The sdm=f and sdm.n=f*, p. 281-282; BLUMENTHAL, *Die Erzählung des Sinuhe*, p. 889. La traduction de Greig offre une nuance par rapport à celle de Davies, car elle est basée sur le ms. B et non sur le ms. R: «I heard his voice as he was speaking, so that I (apparently) as one who had approached  conspiracy». Greig considère  r(w) comme un participe en fonction d'attribut.




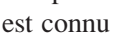
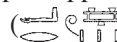

⁸⁰ Cfr OBSOMER, *Sésostriis I^{er}*, p. 133.

⁸¹ LICHTHEIM, *Ancient Egyptian Literature*, I, p. 224. De même ZONHOVEN, *Polotsky, Sinuhe*, p. 65.

⁸² HORNUNG, *Meisterwerke*, p. 24. De même R. BULLOCK, *The Story of Sinuhe*, Londres, 1978, p. 9; A. THÉODORIDÈS, *L'amnistie et la raison d'État dans les «Aventures de Sinouhé»*, dans *RIDA*, 31 (1984), p. 86 (= THÉODORIDÈS, *L'amnistie*).

⁸³ PARKINSON, *The Tale of Sinuhe*, p. 28.

⁸⁴ LALOUETTE, *Textes sacrés et textes profanes*, II, p. 227.

 w3 qu'elle analyse comme un verbe. José Manuel Galán traduit  w3 comme s'il s'agissait du terme w3t «le chemin»: «cuando él hablaba, yo estaba arriba del camino»⁸⁵. Enfin, John Foster accorde à  m 'rw un sens nouveau lorsqu'il traduit «I heard his voice as he spoke evil, while I was on a distant rise [of ground]», indiquant l'élévation plutôt que la proximité⁸⁶, idée d'autant plus légitime que ce sens est connu pour le verbe  'r «monter» à côté de «pénétrer»⁸⁷. En somme, pour Foster, l'écrivain aurait cherché à préciser l'endroit où se trouvait Sinouhé par rapport à l'enfant royal et son interlocuteur. Mais si cette élévation () de terrain était éloignée () , Sinouhé pouvait-il vraiment être en mesure d'entendre ce qui se disait, si cela était exprimé dans la discrétion? Et si les propos troublants de l'enfant royal avaient été prononcés à haute voix, de sorte qu'ils soient audibles à une certaine distance, Sinouhé aurait-il été le seul à les entendre parmi les gens fidèles à Sésostriis? La solution de Davies me semble bien être, en fin de compte et de loin, la mieux défendable.

S'ils n'acceptent pas l'idée de Davies en ce qui concerne iw.i m 'rw w3, les égyptologues dont la traduction vient d'être examinée — comme d'ailleurs Gardiner, De Buck et beaucoup d'autres encore — n'en sont pas moins convaincus du caractère séditieux des propos surpris par Sinouhé. Qui faisait partie de la conjuration? En quoi consistait ce complot? Qui visait-il? Telles sont les questions, maintes fois posées, qui devront être abordées en même temps que seront passées en revue les différentes explications de la fuite de Sinouhé proposées à ce jour.

b. Principales interprétations de la fuite de Sinouhé suivant le contexte

1. Pour un premier groupe de commentateurs, Amenemhat serait mort de mort naturelle et le complot ne viserait que le fils royal Sésostriis, que l'on chercherait à écarter du trône en lui préférant l'un de ses frères ou demi-frères.

1a. De Buck (1932) et Lefebvre (1949)

Adrian De Buck (1932) et Gustave Lefebvre croient que Sinouhé prend peur pour sa vie parce qu'il ignore que Sésostriis avait été prévenu à temps et était parti en hâte pour la Résidence⁸⁸.

⁸⁵ GALÁN, *Cuatro Viajes*, p. 83.

⁸⁶ FOSTER, *Thought Couplets*, p. 40.

⁸⁷ Cf R.O. FAULKNER, *A Concise Dictionary of Middle Egyptian*, Oxford, 1962, p. 45.

⁸⁸ DE BUCK, *Some New Interpretations*, p. 60; LEFEBVRE, *Romans et contes*, p. 2. De Buck pense qu'en R 22 le terme st se référerait au départ de Sésostriis pour la Résidence

Cela suppose un certain laps de temps entre le départ de Sésostris et l'appel adressé à l'enfant royal, pour que Sinouhé ait pu assister au second événement et ignorer le premier. Cela suppose également que le départ de Sésostris ait été un secret bien gardé par les personnes qui, restant dans le camp, avaient reçu l'ordre de rassembler les enfants royaux. Où se trouvait donc Sinouhé quand Sésostris s'envola avec ses šmsw, juste avant que ne s'effectue le rassemblement des enfants royaux? Faisait-il vraiment partie de la troupe (mš^c) ou se trouvait-il pour une autre raison à proximité de l'enfant royal? De Buck et Lefebvre n'abordent pas la question.

Du reste, on comprend mal pourquoi Sinouhé, s'il était convaincu de la présence de Sésostris dans le camp, n'aurait pas simplement dénoncé le complot à celui-ci, accomplissant ainsi ce qui n'était que son devoir! S'il fuit pour la raison invoquée par De Buck et Lefebvre, Sinouhé ne serait donc rien d'autre qu'un lâche coupable de désertion pure et simple, guidé par une peur inspirée par les opposants à Sésostris. Mais l'on se demande alors pourquoi, à la fin du récit, les enfants royaux concluent la réception au palais en affirmant que c'est la peur que lui inspirait Sésostris (!) qui avait provoqué la fuite de Sinouhé: *Il a fui par crainte de toi; il a quitté le pays à cause de la terreur qu'il éprouvait envers toi* (B 277-278)!

1b. Théodoridès (1984) et Berg (1984)

Cherchant à justifier la non-dénonciation du complot, Aristide Théodoridès écrit que la fuite de Sinouhé pourrait être due au fait que, attaché au service de Sésostris lors de l'expédition au désert occidental, il aurait hésité à prendre le parti de celui-ci parce qu'il était peut-être «dans le civil» au service du prince rival de Sésostris⁸⁹. La peur éprouvée envers Sésostris se serait alors développée progressivement, selon Théodoridès. Une explication similaire est proposée par David Berg, qui pense que Sinouhé fuit parce qu'il n'était partisan d'aucun des deux prétendants au trône⁹⁰.

Ces deux hypothèses ne reposent hélas sur aucune donnée tangible. On peut affirmer, au contraire, sur base de R 3-8, que Sinouhé était au harem royal — soit «dans le civil» — attaché au service de Néféroù, qui n'était rien de moins que l'épouse de Sésostris! Sinouhé aurait-il souhaité à Néféroù de perdre au palais royal la position éminente qui était/

(R 21) et explique ainsi que Sinouhé, censé faire partie de la troupe (mš^c), ignorerait son départ. Je n'en crois rien, comme il apparaîtra clairement plus loin (p. 242).

⁸⁹ THÉODORIDÈS, *L'amnistie*, p. 97-101 et 143.

⁹⁰ D. BERG, *Note on Sinuhe B 5-7*, dans *GM*, 79 (1984), p. 11-13.

serait la sienne grâce à son époux? Quant à la peur que Sinouhé éprouve envers Sésostris, elle est donnée en B 277-278 comme la cause de la fuite de Sinouhé, et non pas comme une conséquence de celle-ci!

2. Pour une majorité d'égyptologues⁹¹, Amenemhat I^{er} n'est pas mort de mort naturelle. Il a été assassiné par des gardes du palais, comme il ressort de l'interprétation de *l'Enseignement d'Amenemhat* argumentée par De Buck à partir de 1935, explicitée par Posener en 1956, corroborée par John Foster en 1981 et défendue en 1995 par Claude Vandersleyen, Nicolas Grimal et moi-même⁹². Dans ce cas, le message envoyé par les compagnons du palais devait informer Sésostris de l'assassinat de son père Amenemhat, et c'est à cet assassinat que fait allusion l'auteur de la *Biographie de Sinouhé* quand, par une retenue toute conventionnelle, il parle en R 18-19 d'«événements survenus dans les appartements royaux». La réaction de Sésostris est immédiate: il s'empresse de regagner la Résidence avec une escorte composée de ses šmsw, en interdisant de répandre la nouvelle dans l'armée et en ordonnant de rassembler les enfants royaux, rivaux potentiels à la succession au trône parmi lesquels pouvait figurer le bénéficiaire du complot. C'est alors que Sinouhé surprend les paroles de l'enfant royal à qui un appel était adressé...

Voici comment Robert Parant présente le contexte de la fuite de Sinouhé⁹³: «Il est probable, et généralement admis, qu'au moment où Sésostris quitte l'armée, Sinouhé ne connaît ni la nouvelle de la mort du Roi, ni celle du départ de Sésostris⁹⁴ et encore moins les circonstances ou les raisons de ces événements. Mais peu après et par hasard, probablement à la faveur de la nuit, et en tout cas sans être vu, Sinouhé surprend un entretien entre d'autres messagers et un autre fils d'Amenemhat, et apprend des nouvelles si surprenantes et si alarmantes que, pris d'une peur irrésistible, il se cache une partie de la nuit et s'enfuit, solitaire, inquiet, angoissé». Le contenu des propos échangés n'est pas livré par l'écrivain, mais s'il est question de l'assassinat d'Amenemhat, le mutisme de l'écrivain se justifie par l'abomination que représente un tel

⁹¹ Cfr M. LICHTHEIM, *Didactic Literature*, dans LOPRIENO, *Ancient Egyptian Literature*, p. 248 (= LICHTHEIM, *Didactic Literature*).

⁹² A. DE BUCK, *The Instruction of Amenemmes*, dans *Mélanges Maspero (MIFAO)*, 66), I.2, Le Caire, 1935, p. 847-852; POSENER, *Littérature et politique*, p. 61-86; J.L. FOSTER, *The Conclusion to the Testament of Amenemmes, King of Egypt*, dans *JEA*, 67 (1981), p. 36-47 (= FOSTER, *The Conclusion*); Cl. VANDERSLEYEN, *L'Égypte et la vallée du Nil. De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire (Nouvelle Clio)*, Paris, 1995, p. 54-55; GRIMAL, *Corégence et association*, p. 273-280; OBSOMER, *Sésostris I^{er}*, p. 112-130. Les opposants à cette interprétation de *l'Enseignement d'Amenemhat* sont mentionnés ci-après, en note 129.

⁹³ PARANT, *L'affaire Sinouhé*, p. 2.

⁹⁴ Cette idée vient d'être réfutée.

acte et le tabou qu'il y avait à noter cela par écrit⁹⁵. La réponse que donne l'enfant royal convainc immédiatement Sinouhé de l'existence d'un complot et provoque chez lui un trouble profond. Mais pourquoi décide-t-il alors de quitter le camp? Sur ce point, les opinions les plus diverses ont été exprimées.

2a. Drioton-Vandier (1938) et Gardiner (1961)

Dans leur ouvrage commun, Étienne Drioton et Jacques Vandier ont recours à la thèse du secret d'État, retenue jadis par Maspero, Breasted et Meyer, à ceci près que la nouvelle à garder secrète serait cette fois l'assassinat et non plus simplement le décès du roi Amenemhat: «Sinouhé, qui avait appris par hasard le secret, fut pris de peur et s'enfuit jusqu'en Asie, espérant se faire oublier et sauver ainsi une vie qu'il croyait, non sans raison peut-être, menacée par la possession d'un secret d'État aussi important»⁹⁶. L'explication est adoptée en 1961 par Alan Gardiner⁹⁷.

Vilmos Wessetzky estime que la nouvelle de l'assassinat du roi ne pouvait rester longtemps secrète⁹⁸. Comme l'indique la description des lamentations en R 8-11, le décès d'Amenemhat est connu de tous à la Résidence avant même que Sésostris n'en soit informé: aurait-on veillé à ce que nul ne connaisse les circonstances tragiques dans lesquelles il avait eu lieu? Pour Parant, la seule détention d'un tel secret — même s'il concerne un régicide — ne justifie en tout cas pas la fuite de Sinouhé, puisque Sinouhé était le seul à savoir qu'il détenait un tel secret⁹⁹.

2b. Hayes (1971) et Parant (1982)

Pour Robert Parant, comme pour William Hayes¹⁰⁰, Sinouhé fuit parce qu'il craint de perdre la vie dans les luttes qui opposeraient les partisans de Sésostris et les assassins d'Amenemhat, bref il craint une guerre civile ou du moins des dissensions (h3'yt)¹⁰¹. Telle est clairement la pensée qui traverse l'esprit du héros en R 30-31 (= B 2), après qu'il s'est éloigné des comploteurs dont il a surpris le propos, et Parant interprète également en ce sens la phrase adressée à Amounenchi en R 61 (=

⁹⁵ Cfr WESSETZKY, *Sinuhe's Flucht*, p. 126.

⁹⁶ E. DRIOTON, J. VANDIER, *L'Égypte. Des origines à la conquête d'Alexandre* («Clio»), Paris, 1938, p. 251.

⁹⁷ A.H. GARDINER, *Egypt of the Pharaohs*, Oxford, 1961, p. 130-131.

⁹⁸ WESSETZKY, *Sinuhe's Flucht*, p. 125.

⁹⁹ PARANT, *L'affaire Sinouhé*, p. 4-5.

¹⁰⁰ W.C. HAYES, *The Middle Kingdom of Egypt*, dans *The Cambridge Ancient History*, 3^e éd., I.2, 1971, p. 499 (= HAYES, *The Middle Kingdom*).

¹⁰¹ PARANT, *L'affaire Sinouhé*, p. 3-4, 251.

B 37): *On ne savait pas ce qui pouvait arriver à cause de cela*¹⁰². La fuite proprement dite est précédée d'un réflexe de surprise et de peur au moment d'entendre la nouvelle de la mort d'Amenemhat, réflexe qui pousse Sinouhé à se cacher immédiatement dans les buissons¹⁰³. «Lorsque Sinouhé sort de sa cachette, il semble beaucoup plus calme et paraît bien savoir ce qu'il fait et ce qu'il va faire». Pour Parant, c'est en toute lucidité que Sinouhé décide de fuir les troubles¹⁰⁴, mais ce qui lui paraît moins clair, ce sont les raisons qui amènent Sinouhé à être convaincu qu'il ne pourrait survivre à ces troubles¹⁰⁵. Parant insiste, par contre, sur le sentiment de culpabilité qui envahit le héros «à l'instant même où il s'enfuit», un sentiment provoqué à la fois par la «non-dénonciation aux autorités du complot dont il a appris l'existence» et par le fait de «n'avoir pas cherché à porter secours à Sésostris en danger»¹⁰⁶. L'affirmation finale des enfants royaux (B 277-278) revêt une importance capitale pour Parant, qui y voit à juste titre l'explication officielle reflétant la pensée royale¹⁰⁷. Mais le but visé par cette déclaration solennelle serait tout au plus, selon Parant, de rendre acceptable, voire honorable l'acte commis par le fuyard, après le «retour en grâces» de ce dernier: affirmer que Sinouhé a fui par crainte (snḏ) du roi reviendrait à attester que Sinouhé éprouve désormais le respect de l'autorité royale, condition de son retour dans la société égyptienne¹⁰⁸.

Cette interprétation évite à Parant d'examiner les raisons réelles que Sinouhé pouvait avoir de redouter personnellement Sésostris, au moment où, après avoir surpris les propos des conjurés, il imagine de perdre la vie dans la lutte pour le pouvoir que se livreraient les deux fils d'Amenemhat. Les propositions de Théodoridès et de Berg présentées ci-dessus, qui visent à combler cette lacune, sont loin de me convaincre.

L'étude de Parant ouvre incontestablement des pistes intéressantes, comme, par exemple, l'analyse de la fuite de Sinouhé en termes de responsabilité et de culpabilité, ou la distinction nette qui est opérée entre les explications parfois contradictoires que Sinouhé donne lui-même de sa fuite¹⁰⁹. Attribuer au dieu ou à un égarement de son cœur la responsabilité de cet acte ne sont que des excuses que le héros s'invente pour jus-

¹⁰² Le démonstratif désigne le décès d'Amenemhat. PARANT, *L'affaire Sinouhé*, p. 4, traduit: «Personne ne savait ce qui pourrait arriver dans de telles circonstances».

¹⁰³ PARANT, *L'affaire Sinouhé*, p. 7, 251.

¹⁰⁴ PARANT, *L'affaire Sinouhé*, p. 8-9, qui précise le sens des verbes ḥmt et k3ī de R 30-31.

¹⁰⁵ PARANT, *L'affaire Sinouhé*, p. 3.

¹⁰⁶ PARANT, *L'affaire Sinouhé*, p. 5-6

¹⁰⁷ PARANT, *L'affaire Sinouhé*, p. 250.

¹⁰⁸ PARANT, *L'affaire Sinouhé*, p. 252-262.

¹⁰⁹ Voir aussi BAINES, *Interpreting Sinuhe*, p. 39.

tifier sa situation¹¹⁰. Il vaut mieux réfléchir en fonction de ce qu'a voulu l'écrivain, qui a dû donner à son récit la cohérence nécessaire à sa compréhension par autrui, plutôt que de prendre à la lettre les justifications d'un Sinouhé qui ne cherche qu'à se déculpabiliser et qui, rappelons-le, n'est peut-être rien de plus qu'un personnage fictif dont l'écrivain imagine la psychologie après l'avoir placé en situation critique. L'affirmation finale que c'est la peur de Sésostris qui a provoqué la fuite de Sinouhé (B 277-278) offre au lecteur une indication de ce qu'a voulu l'écrivain d'autant plus crédible qu'elle est la version officielle des choses exprimée au sein de la famille royale au service de laquelle cet écrivain œuvrait!

2c. Parkinson (1997)

Concernant les propos tenus par les enfants royaux lors de la réception au palais (B 277-278), Parkinson écrit, en s'inspirant manifestement de Parant: «The princesses now provide a final explanation of Sinuhe's flight, in which his irrational panic becomes a sign of the king's power and fearsomeness, and the abnormality of his actions is made into an expression of the natural order of the state»¹¹¹. Cherchant à motiver cette panique irrationnelle, Parkinson affirme que Sinouhé aurait eu la sensation, en apprenant l'assassinat du roi, d'une rupture de l'ordre cosmique et du retour prochain du chaos, sensation accentuée par le choix de la nuit comme moment de l'action¹¹². Par ailleurs, Parkinson croit pouvoir impliquer dans le complot la famille du vizir Antefoqer¹¹³, ce qui me paraît exclu, puisque le vizir est resté en fonction au moins durant toute la première moitié du règne de Sésostris I^{er}¹¹⁴.

2d. Posener (1956) et Brunner (1966)

Pour Georges Posener l'affolement de Sinouhé tient, dans une certaine mesure, à ses attaches au harem royal¹¹⁵. On lit en R 3-5 qu'il était

¹¹⁰ Voir aussi A. ERMAN, *Die Literatur der Ägypter*, Leipzig, 1923, p. 41, n. 8.

¹¹¹ PARKINSON, *The Tale of Sinuhe*, p. 52, n. 78.

¹¹² PARKINSON, *The Tale of Sinuhe*, p. 22, 43-44 (n. 6-7). On notera, avec THÉODORIDÈS, *L'amnistie*, p. 80, qu'aucune mention explicite du concept de Maat n'apparaît dans l'œuvre.

¹¹³ PARKINSON, *The Tale of Sinuhe*, p. 203-204.

¹¹⁴ OBSOMER, *Sésostris I^{er}*, p. 215-222 et 228. Parkinson base apparemment son hypothèse sur les figurines d'envoûtement Caire JE 63955-56, qui donnent les noms de deux Égyptiens dissidents, dont le premier est «le mort Antefoqer qu'a enfanté Sat-Sa-Sobek, né pour Antefoqer»: G. POSENER, *Cinq figurines d'envoûtement (BdÉ, 101)*, Le Caire, 1987, p. 54-55. Posener a certainement raison d'y reconnaître le fils du vizir Antefoqer (OBSOMER, *Sésostris I^{er}*, p. 167), mais il date les figurines entre le deuxième tiers du règne de Sésostris I^{er} et le dernier tiers du règne d'Amenemhat II (POSENER, *Cinq figurines*, p. 16).

¹¹⁵ POSENER, *Littérature et politique*, p. 68.

un «serviteur du harem royal» attaché à la princesse Néféro, fille d'Amenemhat et épouse de Sésostri, tandis que l'*Enseignement d'Amenemhat* évoque, suite à la description de l'agression contre Amenemhat, la responsabilité de femmes du palais (pMillingen, II.7-8): «Est-ce que dans le passé les femmes ont (déjà) rassemblé des troupes? Est-ce qu'on élève les rebelles à l'intérieur de la maison»? Précisons que la première phrase, exprimée dans un tour interrogatif, n'implique aucunement la responsabilité de plusieurs dames dans l'assassinat d'Amenemhat: une seule dame du harem pourrait avoir commandité le crime. La seconde phrase, pour sa part, peut très bien faire allusion au fils que cette dame, une reine secondaire, pouvait avoir eu du roi Amenemhat, autrement dit le bénéficiaire du complot, celui dont Sinouhé est censé avoir entendu les propos. Que ce fils n'ait pas participé personnellement à l'assassinat de son père — car il se trouvait dans l'armée commandée par Sésostri — n'est pas en contradiction avec l'*Enseignement*, qui attribue l'agression à des gardes (pMillingen, II.2: m(w)nfw). Posener se demande alors si la dame du harem qui avait organisé le complot ne serait pas une descendante des souverains de la XI^e dynastie, au règne desquels Amenemhat I^{er} avait mis un terme en prenant le pouvoir¹¹⁶, idée très séduisante que Tobin adopte.

Posener, hélas, ne dit mot sur les motivations qui auraient poussé Sinouhé à fuir plutôt que de dénoncer le complot. Helmut Brunner se montre plus explicite sur ce point. Il suppose que l'enfant royal et son interlocuteur pouvaient avoir évoqué l'implication du harem dans l'assassinat du roi, et que Sinouhé aurait préféré la fuite à la dénonciation, parce que sa fonction au harem l'amenait à se sentir comme responsable du meurtre du roi¹¹⁷. L'explication de Brunner est à garder à l'esprit, car les paroles des enfants royaux à la fin du récit (B 277-278) pourraient y trouver une justification.

2e. Foster (1993)

Pour John Foster, Sinouhé prendrait la fuite parce que Sésostri, son protecteur, a quitté l'armée pour se rendre à la Résidence; doutant de la victoire finale de Sésostri, il craint d'être liquidé en tant que haut responsable attaché à sa personne¹¹⁸. Une telle couardise s'accorde mal, en réalité, avec le courage exemplaire déployé plus tard par le même

¹¹⁶ POSENER, *Littérature et politique*, p. 85.

¹¹⁷ H. BRUNNER, *Grundzüge einer Geschichte der altägyptischen Literatur*, Darmstadt, 1966, p. 65. Voir aussi P. VERNUS, J. YOYOTTE, *Dictionnaire des Pharaons*, 2^e éd., Paris, 1996, p. 150.

¹¹⁸ FOSTER, *Thought Couplets*, p. 113-114.

Sinouhé, lorsqu'il œuvre au service d'Amounenchi et devient un chef de guerre respecté! Par ailleurs, Sinouhé est-il vraiment, au début de l'histoire, ce haut fonctionnaire que voit en lui Foster? Est-il vraiment attaché à la personne de Sésostri? Il sera nécessaire de définir plus loin ce qu'est précisément un šmsw, et d'établir de qui Sinouhé était le serviteur-bšk. Foster n'explique en tout cas pas pourquoi la fuite de Sinouhé est attribuée, à la fin du récit (B 277-278), à la crainte que lui inspirait Sésostri!

2f. Tobin (1995)

Adoptant l'hypothèse de Posener, selon laquelle la dame du harem ayant commandité le meurtre d'Amenemhat I^{er} était une descendante des rois Mentouhotep de la XI^e dynastie¹¹⁹, Vincent Arieu Tobin croit possible que Sinouhé ait été l'héritier d'une famille noble honorée sous les Mentouhotep¹²⁰. Cette idée ne s'appuie sur aucune donnée tangible et sera écartée plus loin. Rien ne corrobore non plus son hypothèse que Sinouhé aurait fui parce qu'il aurait entendu dire qu'il était impliqué dans l'assassinat¹²¹.

2g. Volten (1945)

En proposant dès 1945 d'établir un lien entre la fuite de Sinouhé et le complot de harem évoqué par l'*Enseignement d'Amenemhat*, Aksel Volten avait abouti, dans sa recherche des coupables, à une conclusion différente de celle que Posener allait proposer dix ans plus tard¹²². En entendant l'enfant royal et son interlocuteur évoquer les circonstances de l'assassinat d'Amenemhat, Sinouhé aurait pu, selon Volten, soupçonner sa maîtresse Néféro — également dame du harem — d'avoir tramé le meurtre du roi au profit de son époux Sésostri, qui, si l'on se réfère à l'*Enseignement d'Amenemhat* (pMillingen, II.5-6), n'avait pas encore été désigné comme l'héritier du trône devant la cour. Rédigé pour légitimer le nouveau roi, l'*Enseignement* pourrait, selon Volten, avoir eu également pour but de laver Sésostri du soupçon d'avoir fait assassiner son père. La fuite de Sinouhé serait alors causée par la peur que lui inspirait Sésostri, comme indiqué à la fin de la *Biographie de Sinouhé* (B 277-278). Et l'implication du nouveau roi dans la disparition d'Amenemhat

¹¹⁹ TOBIN, *The Secret of Sinuhe*, p. 171, n. 45.

¹²⁰ TOBIN, *The Secret of Sinuhe*, p. 165.

¹²¹ TOBIN, *The Secret of Sinuhe*, p. 174.

¹²² A. VOLTEN, *Zwei altägyptische politische Schriften (AnAe, IV)*, Copenhague, 1945, p. 125-128.

serait, pour Volten, la raison qui amène Sinouhé à ne pas livrer le contenu des propos qu'il a surpris.

Tout ingénieuse qu'elle soit, l'hypothèse formulée par Volten se heurte à plusieurs difficultés. Posener écrit qu'«on ne voit pas bien l'intérêt qu'auraient pu avoir Sésostri I^{er} et ses intimes à faire disparaître le vieux roi»¹²³: en effet, c'est à son fils aîné qu'il confiait les missions importantes et qu'il subordonnait les autres enfants royaux. De plus, Amenemhat devait avoir à sa mort un âge avancé, après avoir régné près de trente ans et avoir occupé avant cela la fonction de vizir. Aussi, selon Posener, «Sésostri n'avait plus à attendre longtemps le jour où il allait régner (...), la raison lui conseillait, à lui et à ses proches, de patienter un peu plutôt que de courir les aléas d'un coup d'État». À ces remarques de bon sens, ajoutons qu'on imagine mal la diffusion sous la XII^e dynastie, probablement dès le règne de Sésostri I^{er}, d'un texte qui aurait comporté en filigrane le soupçon de la culpabilité de Sésostri dans le meurtre de son père! Plutôt que d'attribuer à la *Biographie de Sinouhé* un caractère subversif, je crois qu'il faut chercher ailleurs la raison pour laquelle Sinouhé fuit par peur de Sésostri (cfr B 277-278).

3. Il y a aujourd'hui, d'après Miriam Lichtheim, une minorité seulement d'égyptologues qui croient encore qu'Amenemhat I^{er} a pu survivre au complot décrit dans *l'Enseignement d'Amenemhat* et que ce texte a pu être rédigé sous son règne¹²⁴. Deux d'entre eux se sont exprimés sur les raisons de la fuite de Sinouhé.

3a. Murnane (1977)

S'il croit qu'Amenemhat a pu échapper au complot évoqué dans *l'Enseignement*, William J. Murnane n'en pense pas moins qu'Amenemhat est mort assassiné, lors d'un second complot qui aurait quant à lui réussi¹²⁵. Murnane n'en adopte pas moins l'idée de Posener que l'affolement de Sinouhé tient à ses attaches au harem royal. Murnane exclut la possibilité que Sinouhé ait pu faire partie du complot, et il voit en lui un serviteur loyal déconcerté par la nouvelle de l'assassinat du roi: le loyal Sinouhé fuit parce qu'il craint pour sa propre vie et désespère de trouver autour de lui, en pleine nuit, quelqu'un qui soit digne de confiance.

Hélas, Murnane ne nous explique pas pourquoi la fuite de Sinouhé est attribuée en B 277-278 à la crainte que lui inspirait Sésostri! De plus,

¹²³ POSENER, *Littérature et politique*, p. 84.

¹²⁴ LICHTHEIM, *Didactic Literature*, p. 248.

¹²⁵ W.J. MURNANE, *Ancient Egyptian Coregencies* (SAOC, 40), 1977, p. 248-251. Voir aussi A. SPALINGER, *Orientations on Sinuhe*, dans SAK, 25 (1998), p. 327-328 (= SPALINGER, *Orientations*).

peut-on vraiment, en cas de conflit, abandonner lâchement son poste et continuer de paraître loyal, jusqu'à obtenir récompense et promotion?

La théorie «des deux complots» appelle quelques précisions. Elle est, en fait, une conséquence logique de la croyance en l'existence d'une corégence (règne partagé) d'Amenemhat I^{er} et Sésostris I^{er}, qui serait attestée par la documentation épigraphique contemporaine et aurait été instaurée par Amenemhat à la suite du complot avorté décrit dans l'*Enseignement d'Amenemhat*¹²⁶. En effet, si Amenemhat I^{er} est mort assassiné lors du complot décrit dans l'*Enseignement*, il est impossible de comprendre — comme Posener le notait en 1956, sans proposer de solution¹²⁷ — pourquoi on lit dans ce même *Enseignement* que «l'agression se produisit alors que j'étais sans toi, avant que les courtisans aient entendu que je te donnais la succession» (pMillingen, II.5). J'ai montré ailleurs que les documents épigraphiques ne permettent pas de penser que Sésostris I^{er} eût pu occuper le trône royal en même temps que son père, rappelant également les arguments rassemblés depuis 1935 pour affirmer que l'*Enseignement d'Amenemhat* est un texte apocryphe publié sous Sésostris I^{er} et dans lequel celui-ci attribue à son père défunt l'intention de le désigner comme son successeur¹²⁸. La théorie «des deux complots» est à exclure, autant que l'idée qu'Amenemhat I^{er} aurait survécu au complot décrit dans l'*Enseignement*.

3b. Jansen-Winkel (1991, 1997)

L'idée que le complot décrit dans l'*Enseignement* fut un échec est actuellement défendue par Karl Jansen-Winkel¹²⁹. Rejetant la thèse du second complot fatal retenue par Murnane, il croit en une mort naturelle d'Amenemhat et attribue la fuite de Sinouhé à une mécompréhension du héros concernant les paroles qu'il entend.

Dans un premier temps¹³⁰, Jansen-Winkel insiste sur l'absence de toute mention de cette mort violente lorsque le décès du roi est évoqué en R 6-8, ainsi que sur le calme qui règne à la Résidence (R 8-11), sans

¹²⁶ G. MASPERO, *Les Enseignements d'Amenemhat I^{er} à son fils Sanouasrît I^{er}* (BdÉ, 6), Le Caire, 1914, p. XXVIII, allait jusqu'à penser que cette corégence avait été imposée à Amenemhat par les courtisans favorables à Sésostris, et que ce sont eux qui avaient manigancé cette agression!

¹²⁷ POSENER, *Littérature et politique*, p. 86. Voir aussi Elke BLUMENTHAL, *Die erste Koregenz der 12. Dynastie*, dans ZÄS, 110 (1983), p. 104-105.

¹²⁸ Voir OBSOMER, *Sésostris I^{er}*, p. 35-136.

¹²⁹ K. JANSEN-WINKELN, *Das Attentat auf Amenemhet I. und die Erste Ägyptische Koregenz*, dans SAK, 18 (1991), p. 241-264 (= JANSEN-WINKELN, *Das Attentat*); IDEM, *Zu den Koregenzen der 12. Dynastie*, dans SAK, 24 (1997), p. 128-132 (= JANSEN-WINKELN, *Zu den Koregenzen*). Voir aussi Carolyn A. THÉRIAULT, *The Instruction of Amenemhet as Propaganda*, dans JARCE, 30 (1993), p. 151-160, pour qui Amenemhat pourrait même être l'auteur du texte.

¹³⁰ JANSEN-WINKELN, *Das Attentat*, p. 258-259.

qu'aucune allusion soit faite à des combats. Mais le mutisme de l'écrivain se comprend tout aussi bien si Amenemhat est mort assassiné! Il se justifie en R 6-8 par l'abomination que constitue un régicide et l'inconvenance qu'il y avait de le mentionner par écrit. En R 8-11, si le calme règne à la Résidence, interrompu par les seules lamentations de ses habitants, cela peut signifier simplement que les compagnons du palais, au moment d'envoyer leurs messagers prévenir Sésostris, n'ont pas pu agir contre les auteurs du complot ou même en identifier les membres! L'agression décrite dans l'*Enseignement* avait eu lieu après le repas du soir, à la faveur de l'obscurité (pMillingen, I.11): les gardes infidèles avaient très bien pu regagner leur place sans être remarqués et sans être inquiétés! Lorsque, un peu plus tard, les messagers envoyés par les compagnons du palais informent Sésostris quant aux «événements survenus dans les appartements royaux» (R 17-19), celui-ci sait que son père a été assassiné, mais il ignore encore l'identité précise des comploteurs qu'il s'attend à lui voir barrer la route vers le trône!

Pour Jansen-Winkel, la rapidité avec laquelle Sésostris gagne la Résidence s'expliquerait par des motifs religieux, et la décision de ne pas informer l'armée serait motivée par le souci d'éviter d'y créer le désordre à la tombée de la nuit¹³¹. Comme Shirun-Grumach, Jansen-Winkel croit que les enfants royaux étaient appelés en R 23 pour faire partie des šmsw qui accompagnaient Sésostris vers la Résidence¹³². Cette idée a été réfutée ci-dessus¹³³: Sésostris part avec ses šmsw avant même que les enfants royaux aient pu être rassemblés!

Jansen-Winkel croit, en outre, que ce que Sinouhé entend ne serait rien d'autre que l'appel adressé par l'un des messagers à l'un des enfants royaux (R 24: Nīs.n.tw n w' im), soit quelque chose comme «Du mußt sofort zurück zur Residenz, der König ist gestorben»¹³⁴, et il pense que ces propos purement informels auraient été mal interprétés par Sinouhé, qui, ignorant que Sésostris aussi était sur le point de partir pour la Résidence, aurait cru avoir affaire à un coup d'État¹³⁵. Cette hypothèse offre,

¹³¹ JANSEN-WINKELN, *Das Attentat*, p. 259.

¹³² JANSEN-WINKELN, *Das Attentat*, p. 260.

¹³³ Voir ci-dessus, p. 222.

¹³⁴ Pour reprendre les termes mêmes de Jansen-Winkel, on pourra objecter que cette phrase «ist eine reine Interpretation und steht nicht im Text»! J'accepte, pour ma part, que l'on émette de telles propositions, si le but est de mettre en évidence la cohérence interne du texte.

¹³⁵ JANSEN-WINKELN, *Das Attentat*, p. 260. Notons que Jansen-Winkel n'accorde aucune importance à la phrase qui suit Nīs.n.tw n w' im, en R 25 (= B 1-2): *J'ai entendu sa voix pendant qu'il parlait*. Rappelons que cette phrase concerne la réponse de l'enfant royal à son interlocuteur, et que c'est cette réponse qui est, selon Gardiner, la cause véritable du trouble de Sinouhé (voir ci-dessus, p. 220-222). JANSEN-WINKELN, *Zu den Koregenzen*, p. 134, n. 98, rejette en outre la traduction de 'Tw.î m 'rw wš préconisée par Davies, qui est pourtant la seule valable (voir ci-dessus, p. 223-225).

somme toute, une certaine similitude avec celle que développaient De Buck (1932) et Lefebvre, car elle suppose que Sinouhé était convaincu de la présence de Sésostris dans le camp au moment critique. On lui opposera donc les mêmes objections. Pourquoi Sinouhé, s'il croit Sésostris dans le camp, ne va-t-il pas dénoncer ce qu'il croit être un complot, en accomplissant simplement son devoir? Pourquoi, s'il est le dernier des lâches, Sinouhé est-il soudain un guerrier d'exception lorsqu'il se trouve au Rétjénou auprès d'Amounenchi? Pourquoi, à la fin du récit, la fuite de Sinouhé est-elle attribuée à la peur que lui inspirait Sésostris?

4. Avant Jansen-Winkel, Hans Gædicke avait déjà proposé d'attribuer la fuite de Sinouhé à une méprise du héros¹³⁶. Voici les idées essentielles de son interprétation. Gædicke rejette l'idée qu'il y ait eu plus d'un groupe de messagers venant de la Résidence, ce en quoi il a tout à fait raison, mais il doute ensuite que l'un d'eux ait pu jouer un double jeu, ce qui n'a pourtant rien d'impossible! Examinant la phrase Nis.n.tw n w^f ïm (R 24)¹³⁷, il propose de voir en w^f ïm non pas une manière de désigner l'un des enfants royaux mentionnés à la phrase précédente, mais plutôt une façon que le narrateur, Sinouhé, aurait de se désigner lui-même, «the one here», à l'instar de l'expression b3k-ïm, bien connue dans cet emploi, et que Sinouhé utilisera plus loin. Gædicke comprend b3k-ïm comme «the servant here», mais il faut préférer au «serviteur ici présent» le «serviteur que je suis»¹³⁸; de plus, deux copistes ramessides (ms. C et AOS) attestent w^f ïm.sn «l'un d'entre eux», à savoir l'un des enfants royaux, comme leçon équivalente du w^f ïm de R 24. Et cela semble être le sens également des occurrences de w^f ïm mentionnées par Gædicke à l'appui de son idée¹³⁹, qui s'en trouve donc affaiblie.

Poursuivons malgré tout le raisonnement de Gædicke, pour qui le messenger s'adresserait donc à Sinouhé (= w^f ïm «the one here!»). Après un énoncé qui peut paraître redondant si l'on accepte de suivre Gædicke¹⁴⁰, vient iw.ï m^r w3 qui serait, pour Gædicke¹⁴¹, la phrase pro-

¹³⁶ H. GÆDICKE, *The Riddle of Sinuhe's Flight*, dans *RdÉ*, 35 (1984), p. 95-103 (= GÆDICKE, *The Riddle*).


¹³⁷ GÆDICKE, *The Riddle*, p. 101.

¹³⁸ Cfr ci-dessus, note 42.

¹³⁹ GÆDICKE, *The Riddle*, n. 27-28.

¹⁴⁰ *Or je me trouvais là, et j'ai entendu sa voix pendant qu'il parlait* (R 24-25). Remarquons que, si le pronom suffixe de hrw.f «sa voix» se réfère à un w^f ïm qui désigne Sinouhé, la phrase n'a plus aucun sens. Les autres égyptologues, dont Jansen-Winkel, estiment qu'il s'agit de la voix du prince royal désigné par w^f ïm. Supposer que la voix en question soit celle du messenger qui informe, selon Gædicke, Sinouhé et non l'un des fils royaux, implique que le pronom suffixe de la troisième personne renvoie au tour impersonnel nis.n.tw. Y a-t-il des cas parallèles?

¹⁴¹ GÆDICKE, *The Riddle*, p. 102-103.

noncée par le messager à l'adresse de Sinouhé (et non pas une phrase énoncée par Sinouhé en tant que narrateur). Cette phrase aurait signifié dans la bouche du messager «When I am getting up, come along (or get on)!», mais Sinouhé aurait compris «I am near rebellion», suivant la traduction de Davies, avec pour conséquence son affolement et sa fuite. Gædicke analyse w3 comme un verbe à l'impératif et écarte la leçon iw.î m ʿrw attestée par R et les copies ramessides au profit du iw.î m ʿr attesté en B, le terme  ʿr étant pour lui un verbe à l'infinitif et non pas le nom ʿrw. Ce choix me paraît discutable, de même que le sens des paroles que Gædicke attribue au messager, qui sont impossibles à comprendre dans le contexte: «Quand je monte (ou pénètre), sois loin!» Par ailleurs, qu'est-ce qui aurait forcé Sinouhé à se cacher et à fuir sans chercher d'abord à obtenir de plus amples informations auprès de son informateur ou auprès d'autres personnes? Enfin, sur un plan linguistique, se pose la question de la vocalisation de la phrase que Sinouhé aurait mal comprise. Si une méprise peut se concevoir à la lecture d'un texte écrit, où la vocalisation n'est pas notée, il semble plus difficile d'admettre une erreur dans la transmission d'un message oral, vocalisé et, en outre, prononcé avec l'intonation adéquate! L'hypothèse de Gædicke me semble donc à écarter tout autant que celle de Jansen-Winkeln.

c. Conclusion

La raison de la fuite de Sinouhé reste à ce jour un problème égyptologique parmi les plus épineux qui soient, comme en témoignent le nombre et la variété des explications proposées. La présentation critique de celles-ci — exercice tout aussi difficile! — a permis de mettre en évidence les limites des unes et des autres. L'hypothèse proposée par Posener reçoit ma préférence, mais reste incomplète. Elle demande à être étayée et explicitée davantage. L'étude qui suit intégrera telle ou telle idée intéressante relevée par ceux qui ont émis d'autres hypothèses ou abordé la question par d'autres voies. Le travail de reconstruction s'effectuera à partir d'une réflexion particulièrement pertinente de Vincent Arieh Tobin...

4. La raison de la fuite de Sinouhé: proposition nouvelle

À la fin de son article de 1995, Tobin présente une quinzaine de questions que l'auteur de la *Biographie de Sinouhé* lui semble avoir laissées à dessein sans réponse¹⁴². L'une de ces questions est essentielle à la

¹⁴² TOBIN, *The Secret of Sinuhe*, p. 176-177.

compréhension de l'œuvre, mais personne avant Tobin n'avait ressenti le besoin de la poser: où se trouvait Sinouhé au moment de la mort d'Amenemhat I^{er}?

a. Où se trouvait Sinouhé au moment de la mort d'Amenemhat I^{er}?

On semble avoir admis comme une évidence que Sinouhé faisait partie de la troupe emmenée par Sésostriis chez les Tjéméhou, et qu'il se trouvait au désert lorsqu'Amenemhat mourut¹⁴³. Tobin envisage pour sa part la possibilité que Sinouhé ait pu se trouver à la Résidence au moment du décès d'Amenemhat et accompagner ensuite les émissaires envoyés dans le désert pour informer Sésostriis¹⁴⁴. Quels sont les indices laissés par l'écrivain qui peuvent nous permettre de choisir entre ces deux hypothèses radicalement opposées?

Une phrase de la réponse de Sinouhé à Amounenchi donne l'impression de régler immédiatement la question: *J'étais dans / Je revenais de l'expédition du pays des Tjéméhou, quand (cela) me fut rapporté, à moi dont le cœur défaillait* (R 62 = B 38). Mais en affirmant cela, Sinouhé ne vient-il pas de préciser — à l'adresse du lecteur — qu'il parlait de façon mensongère (Dd.n.i swt m iwms, R 61 = B 37)? L'écrivain peut très bien lui faire dire de façon mensongère qu'il se trouvait au désert avec Sésostriis pour qu'Amounenchi n'aille pas croire qu'il se trouvait au palais quand Amenemhat y a été assassiné!

Une seconde phrase réclame notre attention (R 2-3): *J'étais un šmsw qui accompagnait son maître* (šms(w) nb.f). Si cela signifie que le šmsw Sinouhé était avec son maître Sésostriis dans le désert lorsqu'Amenemhat est mort, pourquoi Sésostriis se serait-il privé de ses services lorsqu'il «s'envola» avec ses šmsw pour regagner la Résidence? Sinouhé assiste, en effet, sans broncher au départ précipité de Sésostriis et de ses šmsw, tandis que l'on se met à rassembler les enfants royaux! En fait, l'expression šms(w) nb.f «qui accompagnait son maître», forme abrégée d'une épithète bien attestée dans les textes privés contemporains¹⁴⁵, apparaît pour qualifier Sinouhé avant même que ne commence le récit des événements. Choisie parmi d'autres en raison peut-être du jeu de mot qui était

¹⁴³ Plusieurs égyptologues l'ont écrit en toutes lettres: MASPERO, *Les Mémoires de Sinouhit*, p. XXXIII; POSENER, *Littérature et politique*, p. 93 et 107; HAYES, *The Middle Kingdom*, p. 499; PARANT, *L'affaire Sinouhé*, p. 1; THÉODORIDÈS, *L'amnistie*, p. 100; N. GRIMAL, *Histoire de l'Égypte ancienne*, Paris, 1988, p. 200; FOSTER, *Thought Couplets*, p. 113; VERNUS, YOYOTTE, *Dictionnaire des Pharaons*, p. 150.

¹⁴⁴ TOBIN, *The Secret of Sinuhe*, p. 170-171.

¹⁴⁵ šms(w) nb.f r nmtt.f ou šms(w) nsw r nmtt.f «qui accompagnait son maître / le roi dans ses déplacements»: J.M.A. JANSSEN, *De traditioneele egyptische Autobiografie vóór het Nieuwe Rijk*, Leyde, 1946, p. 111-112 (II Fu).

possible avec le titre šmsw porté par Sinouhé¹⁴⁶, elle n'a probablement d'autre rôle que de signifier la fidélité de Sinouhé envers son maître. De quel maître Sinouhé était-il donc le fidèle šmsw avant la mort d'Amenemhat? S'il ne s'agit pas du fils royal Sésostris, il ne peut s'agir que du roi Amenemhat lui-même!

Enfin, rappelons que l'œuvre a été conçue comme une autobiographie privée. Elle en possède donc certains caractères spécifiques. Ainsi, en relisant les biographies de militaires qui participèrent à des expéditions de longue haleine, on s'aperçoit que l'on ne trouve dans leur récit aucune description générale de la campagne à laquelle ils participent, ni aucune indication précise de la stratégie royale. Il s'agit simplement d'exploits individuels et ponctuels: le narrateur ne décrit jamais que les actions auxquelles il a participé lui-même. C'est vrai aussi en ce qui concerne la *Biographie de Sinouhé*, lorsque Sinouhé ne donne aucune information sur ce que fait Sésostris après avoir quitté le camp: le faucon disparaît dans la nuit et nous ignorons ce qui se passe lorsqu'il arrive à la Résidence. Ce n'est pas parce que l'écrivain l'ignore au moment où il rédige le texte, c'est parce que le narrateur Sinouhé n'est pas censé le savoir, n'ayant pas accompagné Sésostris vers la Résidence! Mais alors, si Sinouhé n'est pas un narrateur «omniscient», le fait qu'il décrit en R 8-11 la Résidence et ses habitants en proie à l'affliction n'est-il pas une indication de sa présence à Licht au lendemain de la mort d'Amenemhat? N'avait-il pas, d'ailleurs, toutes les raisons de s'y trouver en tant que serviteur du harem royal (R 3)? Il est bon à présent d'examiner la question de l'identité de Sinouhé.

b. Qui était Sinouhé?

Était-il un noble courtisan ou un homme de condition modeste? Civil ou militaire? Toutes les possibilités ont été envisagées par les traducteurs et commentateurs. Le moment est venu de prendre position.

Les deux premières lignes du texte nous présentent le héros comme *le noble prince, l'administrateur des districts du souverain dans les terres des Sétjéyou, le loyal courtisan du roi, celui qu'il aimait, le šmsw Sinouhé* (R 1-2), mais il s'agit là indiscutablement des titres que Sinouhé porte à la fin de sa vie, après son retour d'Asie, lorsqu'il a été intégré au sein de la cour par le roi Sésostris (cfr B 280-281: «Il sera un compagnon parmi les magistrats. Il sera placé au milieu des courtisans»)¹⁴⁷.

¹⁴⁶ Un titre šmsw šms est attesté sur plusieurs documents de la fin du Moyen Empire: voir W.A. WARD, *Index of Egyptian Administrative and Religious Titles of the Middle Kingdom*, Beyrouth, 1982, p. 177, n° 1530.

¹⁴⁷ Voir ci-dessus, note 23.

Lorsqu'il fait débiter l'autobiographie de Sinouhé, en l'introduisant par le *dd.f* «il dit», l'écrivain présente une seconde fois le héros (R 2-5), mais s'il le fait à ce moment-là, cela ne peut être que pour indiquer les fonctions qui étaient celles de Sinouhé au début de l'histoire, soit au moment de la mort d'Amenemhat! Sinouhé n'est alors décrit ni comme un noble (*iry-p't h3ty-*) ni comme un courtisan (*rh-nsw, smr*), mais seulement comme «un *šmsw* qui accompagnait son maître» et «un serviteur du harem royal». La condition modeste de Sinouhé est rappelée en B 309, lorsqu'il reçoit les bienfaits royaux: «Il n'y a aucun homme de condition modeste à qui semblable chose avait été faite». Loin d'y voir un excès de modestie de Sinouhé, Posener prend l'affirmation à la lettre¹⁴⁸, et je pense qu'il a raison de le faire¹⁴⁹.

Le titre *šmsw* accompagne Sinouhé durant toute sa vie. D'aucuns l'ont considéré comme un titre de cour. Ainsi Claire Lalouette, qui le traduit par «Compagnon»¹⁵⁰. Mais au terme de l'enquête approfondie qu'il a menée, Oleg Berlev en arrive à la conclusion que ce terme *šmsw*, qui s'appliquait à des domestiques à l'Ancien Empire, a pris dès la Première Période Intermédiaire le sens de «garde du corps» du roi ou d'un haut fonctionnaire, pour désigner au Moyen Empire une catégorie précise de militaires¹⁵¹. Sinouhé n'est donc pas encore, au début de l'histoire, le courtisan qu'il deviendra à la fin pour services rendus en Asie: c'est un militaire appartenant à une troupe d'élite — l'équivalent des Prétoriens à Rome? —, qui bénéficiait de la confiance royale et pouvait être chargé de missions de protection ou d'escorte. Lorsqu'il est précisé en R 3 que Sinouhé est un serviteur du harem royal (*b3k n ipt-nsw*), il semble que l'on doit comprendre que notre héros était chargé d'assurer la sécurité au harem du roi Amenemhat. On lit ensuite qu'il était attaché plus précisément à la personne de Néféroù, fille d'Amenemhat et épouse de Sésostris. Les termes *b3k n ipt-nsw iryt-p't... hmt-nsw S-n-wsrt...*, *s3t-nsw Imn-m-h3t...* *Nfrw* (R 3-8) n'impliquent pas que le harem royal dans lequel se trouvait Néféroù fût différent de celui d'Amenemhat. Sé-

¹⁴⁸ POSENER, *Littérature et politique*, p. 93.

¹⁴⁹ Par contre, d'autres croient que Sinouhé était, dès le début de l'histoire, un personnage important: voir notamment PURDY, *Sinouhé*, p. 118-119; FOSTER, *Thought Couplets*, p. 113-114 (un haut fonctionnaire de l'État); TOBIN, *The Secret of Sinuhe*, p. 165 (un noble de naissance).

¹⁵⁰ LALOUETTE, *Textes sacrés et textes profanes*, II, p. 226 et 299.

¹⁵¹ O.D. BERLEV, *Obscestvennye Otnosenja Egipte epochi Srednego Carsta*, Moscou, 1978, p. 206ss (en russe). Voir le résumé de P.-M. CHEVEREAU, *Prosopographie des cadres militaires du Moyen Empire*, dans *RdÉ*, 42 (1991), p. 71; IDEM, *Prosopographie des cadres militaires égyptiens du Nouvel Empire*, Antony, 1994, p. 92. Un *šmsw* célèbre est, d'après le *Bulletin* de la bataille de Qadech, l'éclaireur-*h3pwty* de Ramsès II qui a ramené les deux Hittites qui allaient révéler l'endroit où se trouvait alors le roi Muwattali: voir K.A. KITCHEN, *Ramesside Inscriptions*, II, Oxford, 1979, p. 109 (§33).

sostris n'ayant pas été roi (nsw) avant la mort de son père (absence de corégence), il ne possédait pas encore de harem royal (îpt-nsw) dont Néféro aurait été la première dame. Sinouhé n'était pas un «serviteur du harem royal de la noble dame... Néféro», mais un «serviteur du harem royal, (et plus précisément) de la noble dame (...) Néféro» (îryt-p't... Nfrw est complément du nom b3k, et non pas un complément du nom îpt-nsw)¹⁵².

En faisant de son héros un garde du harem d'Amenemhat I^{er}, l'auteur de la *Biographie de Sinouhé* semble indiquer d'emblée à son lecteur que l'intrigue de son œuvre sera développée par référence aux termes employés dans *l'Enseignement d'Amenemhat*, si, comme je le pense¹⁵³, *l'Enseignement d'Amenemhat* a bien été publié au début du règne de Sésostris I^{er} pour légitimer l'accession de celui-ci au trône.

c. Le contexte de la fuite et sa motivation

Suivant l'interprétation de *l'Enseignement d'Amenemhat* admise par la majorité des égyptologues, le roi Amenemhat a été assassiné à la faveur de la nuit par des gardes corrompus par une dame du harem. Il est probable que lorsqu'ils envoient à Sésostris un message destiné à l'informer des «événements survenus dans les appartements royaux», les compagnons du palais ignorent encore l'identité des responsables de l'assassinat du roi: la description de la Résidence en R 8-11 donne à penser qu'aucun combat n'a lieu à ce moment entre les comploteurs et les serviteurs fidèles du roi défunt¹⁵⁴.

La réaction de Sésostris est double. Il se rend vers la Résidence accompagné seulement de sa garde, ses fidèles šmsw, pour agir vite et efficacement, espérant prendre possession d'un trône qui — selon *l'Enseignement* (pMillingen, II.5) — ne lui a pas été officiellement attribué par son père Amenemhat¹⁵⁵. Avant de partir, il interdit de répandre la nou-

¹⁵² Cfr SIMPSON, *The Literature*, p. 58; BLUMENTHAL, *Die Erzählung des Sinuhe*, p. 887. Rappelons, par ailleurs, que le titre d'«épouse royale» est donné à Néféro en R 4, alors que celle-ci n'est pas encore reine, pour que le lecteur puisse identifier clairement de quelle Néféro il s'agit: l'écrivain lui donne d'emblée le titre qui est le sien au moment de la rédaction de l'œuvre. Il en va de même pour le cartouche entourant le nom S-n-wsrt «Sésostris» en R 13 et le titre royal ntr-nfr «dieu parfait» qui le précède. Voir OBSOMER, *Sésostris I^{er}*, p. 131, contre JANSEN-WINKELN, *Das Attentat*, p. 248-249; JANSEN-WINKELN, *Zu den Koregenzen*, p. 132-133.

¹⁵³ Pour sa part, GRIMAL, *Corégence et association*, p. 279, n'exclut pas la possibilité d'une création littéraire de la XVIII^e dynastie, date de la plus ancienne copie conservée.

¹⁵⁴ Voir ci-dessus, p. 234-235, suivant la remarque pertinente de JANSEN-WINKELN, *Das Attentat*, p. 259.

¹⁵⁵ Jansen-Winkel, qui ne croit pas en l'assassinat d'Amenemhat ni en l'existence d'un coup d'État, estime qu'en une telle circonstance Sésostris aurait mieux fait de prendre avec lui toute l'armée: JANSEN-WINKELN, *Zu den Koregenzen*, p. 134-135. Je pense au

velle dans l'armée (mš') et ordonne de rassembler les enfants royaux qui s'y trouvaient, dans l'idée que le bénéficiaire du complot se trouve parmi eux. C'est alors que Sinouhé entend l'échange de propos entre un quidam et cet enfant royal. Qui est censé être présent à ce moment-là auprès des enfants royaux? Si la troupe n'est pas mise au courant, il doit y avoir notamment les émissaires (wpwtyw) envoyés par les compagnons du palais et les militaires chargés de les escorter dans la nuit, et parmi eux Sinouhé. Sinouhé ne fait pas partie des émissaires-wpwtyw, sans quoi il n'aurait pas mentionné ceux-ci à la troisième personne en R 19-20, mais il est l'un des militaires escortant les wpwtyw dans leur mission au désert. Sa présence à proximité des enfants royaux après le départ de Sésostris n'est pas le fait du hasard.

Il est vraisemblable qu'en quittant le palais d'Amenemhat, Sinouhé savait déjà qu'Amenemhat avait été assassiné. Lorsqu'il surprend les propos de l'interlocuteur de l'enfant royal et la réponse de celui-ci, se rendant compte qu'il est «au contact d'un complot», Sinouhé comprend qu'il est à ce moment le seul serviteur favorable à Sésostris¹⁵⁶ qui connaisse les détails de l'affaire. Ce qu'il connaît désormais et que Sésostris, en route vers la Résidence, ignore toujours pour sa part, c'est l'identité du bénéficiaire du complot, de même que l'identité du serviteur infidèle, coupable de trahison, émissaire ou garde comme Sinouhé, qui était venu avec lui (et d'autres) depuis la Résidence.

Mon cœur fut bouleversé, mes bras m'en tombèrent, un tremblement s'abattant sur chacun de mes membres (R 26-27). Cette réaction semble pouvoir être moins inspirée par la peur, que provoquée par une émotion due à la surprise. Sinouhé tombe des nues lorsqu'il se rend compte de l'implication d'un jeune homme qu'il connaît dans l'assassinat de son père¹⁵⁷. Sinouhé se retire alors discrètement de la proximité des deux

contraire qu'il eût été plus difficile et plus risqué pour lui de faire mouvement avec une armée déjà installée pour la nuit, en s'encombrant des prisonniers et du bétail ramenés du pays des Tjéméhou, et en emmenant des fils royaux parmi lesquels pouvait figurer le bénéficiaire du complot. La question n'est pas nouvelle, puisqu'elle alimentait au début du siècle la discussion entre Maspero et Gardiner. Tous deux arrivaient à la conclusion qu'un retour rapide avec une troupe moindre, mais fidèle et expérimentée, offrait à Sésostris des avantages indéniables: MASPERO, *Les Mémoires de Sinouhât*, p. XXXVII-XXXVIII; GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, dans *RecTrav*, 32 (1910), p. 12. Et Maspero de citer comme parallèle l'exemple de Nabuchodonosor II apprenant la mort de Nabopolassar.

¹⁵⁶ L'écrivain a choisi, en effet, de faire de Sinouhé un serviteur de Néféroù, l'épouse de Sésostris.

¹⁵⁷ Le nom de ce fils royal n'est pas mentionné tout comme n'est pas mentionné dans l'autobiographie d'Ouni le nom de l'épouse royale impliquée, à la VI^e dynastie, dans un complot de harem: cfr A. ROCCATI, *La littérature historique sous l'Ancien Empire égyptien* (LAPÖ, 11), Paris, 1982, p. 192. Il est de coutume en Égypte de vouer à l'oubli le nom d'un criminel ou de le transformer désavantageusement: voir G. POSENER, *Les criminels débaptisés et les morts sans noms*, dans *RdÉ*, 5 (1946), p. 51-56.

comploteurs, et il se cache entre deux buissons. S'il se cache sans faire procéder à leur arrestation, c'est probablement parce qu'il estime ne pouvoir faire confiance en aucun de ceux qu'il a accompagnés depuis la Résidence. Quittant cette cachette et évitant toute rencontre (R 29), il se dirige alors vers le Sud (ʿIrt.î šmt m ḥnty). Je pense qu'à ce moment Sinouhé n'a pas encore décidé de quitter l'Égypte. S'il se dirige vers le Sud, et non vers l'Est ou le Nord, ce ne peut être que parce que sa première intention est de se rendre à la Résidence¹⁵⁸. Et s'il a l'intention de se rendre à la Résidence, ce ne peut être que pour informer Sésostri de ce qu'il sait, que Sésostri ignore encore. Somme toute, en se dirigeant vers le Sud, Sinouhé ne fait que son devoir de soldat. Mais cette progression vers le Sud lui donne le temps de réfléchir (R 30-31): *j'ai pensé que des luttes surviendraient et je me suis dit que je pourrais ne plus être vivant après cela* (r-sš nn). C'est alors seulement que, abandonnant le projet d'aller à la Résidence, Sinouhé éprouve un sentiment de peur et prend la fuite, dirigeant ses pas vers l'Est¹⁵⁹, pour rejoindre le Nil et se laisser guider vers le Nord par le courant. Pourquoi donc le fidèle serviteur devient-il à ce moment un déserteur?

L'explication voulue par l'écrivain doit concilier l'affirmation finale que c'est la crainte de Sésostri qui a provoqué son exil — (B 277-278) *Il a fui par crainte de toi; il a quitté le pays à cause de la terreur qu'il éprouvait envers toi* — et l'explication donnée par Sinouhé lui-même quand il cherche à se disculper aux yeux du roi (B 223-230): *Cette fuite que le serviteur que je suis a faite n'avait pas été préméditée: elle n'était pas dans mon cœur, je ne l'avais pas préparée. Je ne sais pas (ce) qui m'écartait de ma place. C'était comme une forme de rêve, comme quand un habitant du Delta se voit en Éléphantine, un homme des marais en Ta-Séty. Je n'avais pas eu peur, on ne m'avait pas poursuivi, je n'avais pas entendu de reproche et mon nom n'avait pas été entendu dans la bouche du héraut-wḥmw. C'est plutôt un frémissement*

¹⁵⁸ Voir aussi MURNANE, *Ancient Egyptian Coregencies*, p. 251. Tout dépend, bien entendu, de l'endroit où se trouve le camp de Sésostri établi pour la nuit. Comme Gædicke, je pense qu'il se trouve dans le désert un peu au nord de Giza, là où doit être localisé le toponyme Néhet de R 32-33: cfr H. GÆDICKE, *The Route of Sinuhe's Flight*, dans *JEA*, 43 (1957), p. 77-85 (= GÆDICKE, *The Route*); GOMAA, *Die Besiedlung Ägyptens*, II, p. 15-16, 57-58. Claude Vandersleyen propose quant à lui de placer le camp au sud de Licht: Cl. VANDERSLEYEN, *Les guerres de Mérenptah et de Ramsès III contre les peuples de l'ouest*, dans C.J. EYRE, *Seventh International Congress of Egyptologists, Cambridge, 3-9 September 1995* (OLA, 82), Leuven, 1998, p. 1202-1203.

¹⁵⁹ GOMAA, *Die Besiedlung Ägyptens*, II, p. 58-60, place à la latitude de Giza l'ensemble du trajet de Sinouhé vers l'Est, depuis le Maaty jusqu'au port de Négau. Cette localisation convient mieux aux données chronologiques que comporte la narration, qu'un trajet qui conduirait le héros de Giza au Nil en passant par Dahchour.

qui a attisé mes membres, si bien que mes pieds filèrent à toute allure, que mon cœur me domina et que le dieu qui décida cette fuite m'entraîna.

Cette explication tient, me semble-t-il, à la nature même du héros que l'écrivain s'est choisi à dessein. Si Sinouhé va jusqu'à Licht et informe Sésostris de ce qu'il sait, rien ne prouve que Sésostris le croira quand il affirmera connaître tout du complot sans en faire partie! Sésostris pourra très bien le soupçonner d'être complice des gardiens du harem, ses collègues, qui ont assassiné Amenemhat ou, à défaut, lui reprocher de n'avoir rien fait pour empêcher l'assassinat. La peur de Sinouhé lui vient de ce qu'il risque d'être tué non seulement par les rebelles, qui le savent étranger au complot, mais aussi, dans le feu de l'action, par Sésostris et ses šmsw, qui n'auraient aucune raison de ne pas le croire coupable. Sinouhé n'est pas certain, en révélant l'identité des conspirateurs, d'avoir la possibilité de faire la preuve de sa loyauté envers son maître défunt Amenemhat. Il se sent mal à l'aise en imaginant ce qui pouvait l'attendre à la Résidence; mal à l'aise «comme quand un habitant du Delta se voit en Éléphantine, un homme des marais en Ta-Séty», il ne sait plus à quoi ou à qui se fier.

Il prend la fuite parce que la situation qui est la sienne et qu'il n'a pas voulue lui ôte l'espoir d'envisager pour lui une issue favorable. Cette fatalité, il en parle comme étant «le dieu qui décida cette fuite». Sinouhé n'est pas de nature couarde. C'est un soldat courageux et expérimenté, comme le montreront plus tard ses actions au Rétjénou. Mais il redoute de ne pouvoir prouver sa loyauté au moment critique, et il fuit par crainte de mourir en étant considéré comme ce qu'il n'est pas, un serviteur félon. S'il meurt dans de telles conditions, aucun espoir pour lui, en effet, d'obtenir le privilège d'une tombe, de recevoir les offrandes funéraires, d'entendre prononcer son nom par la postérité. *L'Enseignement loyaliste* (XII^e dynastie) est on ne peut plus clair à ce propos (§6, 3-5): «Le partisan du roi sera un bienheureux, mais point de tombeau pour le rebelle contre Sa Majesté; son cadavre est jeté à l'eau»¹⁶⁰. Plus tard, il ne pourra que clamer son innocence, affirmant que son nom «n'avait pas été entendu dans la bouche du héraut-ḫmw». Une enquête aura eu lieu après l'intronisation du nouveau roi, qui aura démontré l'innocence de Sinouhé dans l'assassinat d'Amenemhat (cfr B 183-184, B 259-260). Néféroü aura d'ailleurs pu intervenir à ce moment-là pour disculper son garde du corps, disparu on ne sait où.

Installé en Asie, s'il se sait disculpé pour l'assassinat d'Amenemhat, Sinouhé se sent toujours coupable d'avoir failli à son devoir la nuit où il

¹⁶⁰ G. POSENER, *L'Enseignement loyaliste*, 1976, p. 25-30.

aurait pu dénoncer les membres du complot: «Je ne sais pas (ce) qui m'écartait de ma place». Tel est son premier motif de culpabilité¹⁶¹. En outre, il lui semble impossible de retourner en Égypte expliquer au roi son attitude: en quittant le territoire égyptien sans en avoir reçu l'ordre et en évitant le contrôle à la frontière, il a commis un délit peut-être plus grave encore, en tout cas plus manifeste, que la seule non-dénonciation du complot. Un serviteur loyal qui s'exile volontairement doit nécessairement avoir quelque chose à se reprocher! Tel est son second motif de culpabilité.

5. Analyse des autres passages significatifs

Afin de montrer que l'explication de la fuite de Sinouhé qui vient d'être proposée n'entre en contradiction avec aucun autre épisode de l'intrigue, il convient de passer en revue les passages les plus significatifs de cette intrigue. Certains d'entre eux se verront éclairés d'un jour nouveau...

a. Les premières rencontres de Sinouhé

L'itinéraire de la fuite de Sinouhé reste difficile à établir avec précision, malgré les progrès notables effectués par Hans Gædicke, Alain-Pierre Zivie et Farouk Gomaà¹⁶². Il est clair, en tout cas, que Sinouhé cherche à éviter toute rencontre. Avant d'arriver le soir au port de Négauou, où il trouvera de quoi embarquer sur le Nil, Sinouhé rencontre un homme sur sa route (R 35-36 = B 11): *Il me salua respectueusement, alors que j'avais peur de lui* (tr.n.f wī, snd.(i) n.f)¹⁶³. Le salut respectueux de l'homme se comprend parfaitement si le vêtement et l'équipement de Sinouhé permettaient à cet homme de reconnaître en lui un militaire-šmsw de l'entourage du roi. Ce que peut redouter Sinouhé, qui tient à passer inaperçu, c'est que l'homme, s'il sait ce qui s'est passé à la Résidence, s'étonne de la présence d'un tel militaire-šmsw, seul, à cet endroit...

¹⁶¹ C'est aussi l'opinion de PARANT, *L'affaire Sinouhé*, p. 5.

¹⁶² GÆDICKE, *The Route*, p. 77-85; A.-P. ZIVIE, *Les carrières et la butte de Yak*, dans *RdÉ*, 30 (1978), p. 151-162; GOMAÀ, *Die Besiedlung Ägyptens*, II, p. 56-60, 129-132.

¹⁶³ L'ostracon de l'Ashmolean Museum atteste tr.f wī, snd.n.i n.f. Si l'on se fie à cette copie ramesside, c'est donc bien Sinouhé qui a peur de l'individu qu'il rencontre et qui le salue respectueusement: voir BARNS, *The Ashmolean Ostrakon*, p. 3. La situation est en somme analogue à celle que décrit SUÉTONE, *Claude*, 10.3: *Latentem discurrens forte gregarius miles, animaduversis pedibus, e studio sciscitandi quisnam esset, adgnouit extrantumque et prae metu ad genua sibi accidit imperatorem salutavit.*

Après avoir franchi la frontière, Sinouhé est recueilli dans le désert par des Bédouins qui lui viennent en aide au moment où la soif l'envahit. *Un de leurs cheikhs m'a reconnu, lequel avait été en Kémet* (R 50 = B 26). Ce chef nomade connaissait-il Sinouhé personnellement? L'avait-il déjà vu à l'occasion de ce séjour en Égypte? Posener pense que c'est ce que le texte sous-entend, mais il ajoute néanmoins: «une coïncidence aussi heureuse sent la fiction, et ce détail du récit doit appartenir à l'élaboration littéraire du texte, à supposer que le fond soit historique»¹⁶⁴. Je ne crois pas en une telle coïncidence, même dans un récit fictif. Mais s'il a séjourné en Égypte, le cheikh sait identifier un Égyptien par son vêtement et son aspect général, *a fortiori* le soldat égyptien qu'est Sinouhé¹⁶⁵.

b. L'accueil de Sinouhé par Amounenchi

Avant de proposer à Sinouhé de l'accompagner au Rétjénou supérieur, Amounenchi s'est informé à son sujet auprès de «gens de Kémet qui se trouvaient avec lui». Ces Égyptiens lui ont appris quelle était la «nature» (ḳd) de Sinouhé, de même qu'il était «avisé» (šš) (R 56-57 = B 32-33). Les termes ḳd et šš ont été interprétés diversement par les traducteurs. Certains ont voulu donner à Sinouhé une réputation de sagesse¹⁶⁶, mais je crois préférable de se référer à ce que l'écrivain nous a dit précédemment de son héros, en R 2-3. Ce que les Égyptiens qui fréquentaient Amounenchi ont pu lui apprendre de Sinouhé, c'est qu'il était un militaire-šmsw attaché au harem royal — telle est sa nature (ḳd) — et, qu'à ce titre, il pouvait fournir à Amounenchi d'utiles informations — šš peut signifier «être informé» — sur la personnalité du nouveau roi d'Égypte, voire sur l'attitude de Sésostriis envers ses voisins du Nord-Est. Ces renseignements livrés par Sinouhé figurent d'ailleurs un peu plus loin dans le texte (R 71-98), et la suite de l'histoire montre que les qualités guerrières de Sinouhé seront mises à profit par Amounenchi (B 99-108).

Il y a de fortes chances qu'au moment où il adresse la parole à Sinouhé, Amounenchi n'ignore pas le décès d'Amenemhat, survenu plusieurs mois avant: il a pu être informé à ce propos par des commerçants ou voyageurs venus d'Égypte¹⁶⁷. Mais la présence en Asie d'un serviteur

¹⁶⁴ POSENER, *Littérature et politique*, p. 93-94.

¹⁶⁵ TOBIN, *The Secret of Sinuhe*, p. 165 et n. 23, expose les différentes hypothèses, mais adopte une position différente, car il voit en Sinouhé un personnage important impliqué dans la diplomatie internationale. Rappelons qu'en réalité, ce statut ne lui sera conféré qu'après son retour d'exil, par Sésostriis.

¹⁶⁶ Par exemple MURNANE, *Ancient Egyptian Coregencies*, p. 251.

¹⁶⁷ THÉODORIDÈS, *L'annistie*, p. 90-91, n. 100.

du harem royal a certainement de quoi l'intriguer. Lorsqu'il pose ses deux premières questions — *Pourquoi es-tu parvenu jusqu'ici? S'est-il passé quelque chose à la Résidence?* (R 58-59 = B 35-36) —, Amounenchi cherche manifestement à savoir quel lien il y a entre l'exil de Sinouhé et la mort de son maître Amenemhat. En créant ce dialogue, l'écrivain place pour la première fois son héros dans l'obligation de justifier verbalement sa fuite. Comme il ne s'adresse pas à Sésostris, mais à un prince étranger moins bien informé que le nouveau roi d'Égypte, Sinouhé peut encore se permettre de présenter les choses à son avantage, quitte à travestir en partie la vérité.

Sinouhé répond d'abord à la seconde question posée: *C'est Séhétep-ibra qui s'est avancé vers l'horizon-3ḥt* (R 60 = B 36). L'assassinat n'est pas mentionné explicitement — le contraire eût été inconvenant —, mais Sinouhé évoque ensuite une incertitude quant à la succession royale: *On ne savait pas ce qui pouvait arriver à cause de cela* (R 61 = B 37)¹⁶⁸. Ceci n'est pas sans rappeler *l'Enseignement d'Amenemhat* (pMillingen, II.5), où on lit que le vieux roi n'avait pris aucune disposition quant à sa succession, n'ayant pas proclamé devant la cour qu'il céderait le trône à Sésostris.

En répondant ensuite à la première question posée, Sinouhé cherche à éviter qu'Amounenchi le soupçonne d'avoir été impliqué dans l'assassinat d'Amenemhat et d'avoir gagné l'Asie pour fuir la justice égyptienne. Il affirme d'abord qu'il se trouvait au désert libyque lorsqu'il apprit la mort d'Amenemhat: *J'étais dans l'expédition du pays des Tjéméhou, quand (cela) me fut rapporté* (R 62). Mais il précise à l'adresse du lecteur qu'il s'agit là d'un mensonge (R 61: *Dd.n.î swt m iwms*): en réalité, il se trouvait à la Résidence au moment du drame¹⁶⁹. Dans un second temps, il affirme qu'il n'a pas subi la vindicte populaire et qu'aucune poursuite judiciaire n'a été engagée contre lui¹⁷⁰, affirmation à compren-

¹⁶⁸ Tel est le sens proposé par DE BUCK, *Some New Interpretations*, p. 60, de préférence à: *On ne sait pas ce qui est arrivé concernant cela* (= concernant la mort d'Amenemhat). Voir aussi LEFEBVRE, *Romans et contes*, p. 9; POSENER, *Littérature et politique*, p. 68; SIMPSON, *The Literature*, p. 61; PARANT, *L'affaire Sinouhé*, p. 4, p. 306 (note 11); BLUMENTHAL, *Die Erzählung des Sinuhe*, p. 891. Certains préfèrent la traduction au passé: PARKINSON, *The Tale of Sinuhe*, p. 29; GALÁN, *Cuatro Viajes*, p. 84.

¹⁶⁹ Nombreux sont les égyptologues qui se sont interrogés sur ce qu'était le mensonge de Sinouhé. La conclusion de la plupart d'entre eux était que Sinouhé mentait en affirmant que l'information portée par les émissaires venus de la Résidence lui avait été destinée, alors qu'elle avait été destinée à Sésostris et qu'il avait appris la nouvelle par hasard: voir SIMPSON, *The Literature*, p. 61, n. 9; LICHTHEIM, *Ancient Egyptian Literature*, I, p. 234, n. 5; PARANT, *L'affaire Sinouhé*, p. 41-42; SPALINGER, *Orientations*, p. 328. Voir par ailleurs H. GÆDICKE, *Three Passages in the Story of Sinuhe*, dans *JARCE*, 23 (1986), p. 170-171. Cette interprétation de *iwms* doit donc être abandonnée.

¹⁷⁰ Ce passage offre de grandes variations dans la tradition manuscrite, ce qui indique différents remaniements par rapport au texte d'origine. La phrase «Mon nom n'avait pas

dre dans le cadre de l'enquête instruite après le meurtre d'Amenemhat, affirmation que les Égyptiens entourant Amounenchi sont susceptibles de confirmer. Sinouhé attribue son exil à une défaillance de son cœur (ou de sa volonté), ce qui, sans être faux, reste volontairement peu explicite. Peut-être Amounenchi devait-il être amené à penser que la perte tragique de son maître Amenemhat avait enlevé tout son sens à la vie de Sinouhé, dont la fonction au palais d'Amenemhat avait été d'assurer la sécurité.

Amounenchi enchaîne, en questionnant Sinouhé sur l'avenir de l'Égypte. Le héros se met alors à vanter les mérites de Sésostris, dont il a pu apprendre l'avènement de la bouche d'Égyptiens rencontrés précédemment à Byblos ou Qédem. L'occasion est belle, pour l'écrivain, de composer à la gloire de son roi l'un des tout premiers éloges royaux qu'il nous a été donné de conserver (R 71-98 = B 47-73)¹⁷¹. Cet éloge se termine par un conseil important de Sinouhé à Amounenchi: *Ne profère pas de propos séditieux contre sa Majesté, [...], il fera pour toi ce que son père avait l'habitude de faire. Il ne cessera pas de faire du bien au pays qui sera loyal envers lui* (R 99-101). Cet appel à la loyauté envers le roi dispensateur de bienfaits, l'écrivain peut très bien le destiner en fait à ses lecteurs égyptiens. Il n'est pas interdit, en effet, de comprendre le passage par référence à l'idée maîtresse développée au début de l'*Enseignement d'Amenemhat* (pMillingen, I.3-9): la méfiance absolue que Sésostris doit avoir envers ses sujets et ses proches — parmi lesquels les assassins de son père —, et le constat de l'ingratitude de ceux à qui Amenemhat avait dispensé ses bienfaits. Si l'*Enseignement* a été rédigé peu après la mort d'Amenemhat et l'accession au trône de Sésostris, ce qui est écrit dans *Sinouhé* témoigne certes d'une évolution positive de l'opinion de Sésostris vis-à-vis de ses serviteurs.

c. *Le combat contre le «Fort du Rétjénou»*

Le temps a passé. Sinouhé a épousé la fille aînée d'Amounenchi et, devenu prince-ḥk3 d'une tribu, il s'est installé dans une région prospère nommée Iaa, située aux marches du Rétjénou supérieur (R 106ss = B 78-94). Sinouhé offre l'hospitalité aux Égyptiens de passage (B 94-97) et il fait obstacle à l'attaque de Sétjétyou hostiles (B 97-99)¹⁷². Il devient

été entendu dans la bouche du héraut-wḥmw» (B 42) est attestée uniquement par le manuscrit B; elle ne figure pas dans les cinq autres manuscrits attestant ce passage. Il s'agit certainement d'une interpolation de B 227-228.

¹⁷¹ POSENER, *Littérature et politique*, p. 95; H. GÆDICKE, *The Encomium of Sesostris I.*, dans SAK, 12 (1985), p. 5-28; D. VALBELLE, *Histoire de l'État pharaonique*, Paris, 1998, p. 144-148.

¹⁷² Ce passage est réexaminé par GALÁN, *Two Passages*, p. 72-78.

alors commandant de l'armée d'Amounenchi (B 100-101: *tsw n mš̄.f*) et guerrier pour son beau-père, ramenant des pays étrangers du bétail et des prisonniers (B 101-106). Le courage de Sinouhé et son mariage avec la fille aînée d'Amounenchi lui valent d'être placé devant les propres enfants d'Amounenchi (B 78-79 et B 107-108). Sinouhé semble donc en position de succéder à Amounenchi comme prince-*ḥkꜣ* du Rétjénou, quand le «Fort du Rétjénou» (Nḥt n Rtnw) se présente à lui pour le défier...

Le combat contre le «Fort du Rétjénou» est l'épisode central du récit, suivant le découpage du texte en cinq parties proposé par Jan Assmann et adopté par Elke Blumenthal¹⁷³. Mais quelle est son importance au sein de l'intrigue? Si l'on se contente d'y voir une occasion pour Sinouhé de montrer sa vaillance et de s'enrichir aux dépens de son adversaire, l'on pourra n'y voir qu'un épisode secondaire, puisque Sinouhé est déjà, avant ce duel, un homme nanti et apprécié pour son courage. L'intérêt de l'épisode est ailleurs! Il se trouve dans la psychologie du héros, comme l'a bien compris Gerhard Fecht, pour qui l'épreuve qui s'offre à Sinouhé est une occasion de prouver sa loyauté à son dieu avec, comme conséquence de sa victoire, l'espoir de rentrer au pays¹⁷⁴. Je crois que l'on peut pousser l'analyse encore plus loin. Pour ce faire, il importe de comparer au préalable la situation de Sinouhé avant ce combat (R 106-135 = B 78-108) à la situation de Sésostriis avant la mort d'Amenemhat et sa prise de pouvoir. Il s'en dégage une étonnante analogie...

Sésostriis commandait l'armée de son père, le roi Amenemhat (R 11-13, R 74-75); de même, Sinouhé commande l'armée de son beau-père, le prince-*ḥkꜣ* Amounenchi (B 100-101)¹⁷⁵. Ils s'attaquent tous les deux à des pays étrangers, dont ils ramènent du bétail et des prisonniers (R 14-16 et B 101-104). Sésostriis est le fils aîné d'Amenemhat (R 12); l'épouse de Sinouhé est la fille aînée d'Amounenchi (B 79). Placé par Amounenchi devant ses propres enfants (B 78 et B 108), Sinouhé apparaît comme le successeur potentiel d'Amounenchi à la tête du Rétjénou; dans l'*Enseignement d'Amenemhat*, Sésostriis attribue à son père défunt

¹⁷³ ASSMANN, *Die Rubren*, p. 36-38; BLUMENTHAL, *Die Erzählung des Sinuhe*, p. 886. Voir aussi G. BURKARD, *Metrik, Prosodie und formaler Aufbau ägyptischer literarischer Texte*, dans LOPRIENO, *Ancient Egyptian Literature*, p. 459.

¹⁷⁴ G. FECHT, *Sinuhes Zweikampf als Handlungskern des dritten Kapitels des Sinuhe-Romans*, dans JUNGE, *Studien Westendorf*, I, p. 465 et 473. Voir aussi SPALINGER, *Orientations*, p. 327. Pour BAINES, *Interpreting Sinuhe*, p. 36, l'épreuve permet à Sinouhé, devenu asiatique, de retrouver les valeurs égyptiennes qu'il avait fuies.

¹⁷⁵ A. LOPRIENO, *Topos und Mimesis: zum Ausländer in der ägyptischen Literatur* (ÄA, 48), Wiesbaden, 1988, p. 43-44, discerne un processus d'«égyptianisation fictive» d'Amounenchi parallèle à la métamorphose de Sinouhé en Asiatique.

l'intention de le désigner officiellement comme son successeur. Comme Sésostriis, Sinouhé voit se dresser contre lui un rival, et celui-ci reste anonyme, comme le fils royal impliqué dans le complot pour la succession d'Amenemhat¹⁷⁶.

Le passage dans lequel sont présentées les intentions du «Fort du Rétjénou» et la réflexion de Sinouhé quant à l'attitude à lui opposer (B 111-125) peut également s'expliquer dans le cadre de cette analogie entre la situation de Sinouhé et celle de Sésostriis si, comme le proposait Posener, le rival de Sésostriis était vraiment un fils d'Amenemhat descendant des Mentouhotep par sa mère¹⁷⁷. L'intention du «Fort du Rétjénou» est de s'emparer du bétail (B 112: mnmnt) de Sinouhé «à l'instigation de sa tribu» (B 113: hr sh n whyt.f), parce qu'il est jaloux de la position occupée au Rétjénou par Sinouhé; celui-ci est en outre comme un taureau-k3 au milieu d'un troupeau qui n'est pas le sien (R 143: m-hr-ib ky idr), et il est sur le point d'être défié par un taureau-k3 de ce troupeau, en l'occurrence un taureau-ng3w ou taureau à longues cornes (R 144 = B 119-120); vient ensuite la phrase (B 120-121): *Y a-t-il un inférieur qui soit souhaité en qualité de supérieur?* L'intention du «Fort du Rétjénou» et celle du taureau-ng3w, sa métaphore, peuvent se comprendre par référence à un prince issu de la lignée royale des Mentouhotep: poussé par sa mère et ses proches (la tribu-whyt), il s'oppose à un Sésostriis né d'une mère de condition modeste, mais appartenant à la famille royale (le troupeau-ïdr), et que la primauté de l'âge pouvait placer à la tête des Égyptiens (le troupeau-mnmnt). Notons que le combat des taureaux-k3 est un motif très fréquent des peintures des tombes contemporaines¹⁷⁸, et que le lieu de ce combat, l'arène-mtwn, est précisément mentionné dans *l'Enseignement d'Amenemhat* (pMillingen, I.10). Le passage indique en outre que ce n'est pas Sinouhé qui a déclenché les hostilités (B 114-116), mais qu'il ne refusera pas pour autant le combat (B 123-125)¹⁷⁹, phrases qui peuvent aussi se comprendre par référence à Sésostriis.

Le duel contre le «Fort du Rétjénou» est, rappelons-le, le point central de l'histoire de Sinouhé. En plaçant Sinouhé dans une situation ana-

¹⁷⁶ Pour sa part, H.-W. FISCHER-ELFERT, *The hero of Retjenu, an execration figure*, dans *JEA*, 82 (1996), p. 198-9, effectue un rapprochement entre le «Fort du Rétjénou» et les nhtw mentionnés dans les textes d'envoûtement, qui restent anonymes contrairement à leurs hk3w.

¹⁷⁷ Ci-dessus, p. 231.

¹⁷⁸ Cfr J.M. GALÁN, *Bullfight Scenes in Egyptian Tombs*, dans *JEA*, 80 (1994), p. 81-96.

¹⁷⁹ «Si un taureau veut combattre, un taureau est-il vaillant quand il souhaite tourner le dos de crainte que (l'autre) ne l'égale?»

logue à celle qui était décrite au début du récit, quand il avait préféré fuir plutôt que de gagner la Résidence pour dénoncer les membres du complot au risque de perdre la vie, l'écrivain amène son héros à livrer enfin, quand sa propre légitimité est mise en cause, le combat qu'il avait évité de livrer autrefois, quand c'est la légitimité de Sésostris qui était contestée. Ce combat est décrit avec de multiples détails (B 127-147). La victoire de Sinouhé lui semble lui prouver que le dieu lui est désormais favorable: *Le dieu a donc agi de façon à se montrer bienveillant envers (r ḥtp n) celui contre qui il était fâché et qu'il avait détourné vers un autre pays* (B 147-149). Désormais, le héros estime en son for intérieur que le dieu lui a pardonné la faute qui paraît essentielle à ses yeux: avoir fui au moment critique au lieu de livrer combat à la Résidence pour Sésostris.

Se souvenant du dénuement dans lequel il se trouvait après sa fuite, Sinouhé observe la situation enviable qui est maintenant la sienne au Réjténou, et il réalise que la bienveillance du dieu à son égard s'était déjà manifestée à maints égards. L'écrivain exprime cette idée en quatre énoncés successifs construits selon une structure semblable. Les trois derniers énoncés sont (B 151-156): *Un traînard traînait à cause de la faim* (S33 s33y n ḥkr); *(aujourd'hui) je donne du pain à mon voisin. Un homme quittait son pays à cause du dénuement* (Rww s t3.f n ḥyt); *(aujourd'hui) je suis habillé de vêtements blancs de toile fine. Un homme courait par manque d'avoir quelqu'un à envoyer* (Bt3 s n g3w h3b(w).f); *(aujourd'hui) je suis riche en serviteurs, mon domaine est bien approvisionné, mon entrepôt est vaste et l'on me mentionne au palais*. Le premier des quatre énoncés concerne directement la fuite de Sinouhé: *Un fugitif fuyait à cause de la faim* (n h3w.f); *(maintenant) on témoigne à mon propos à la Résidence*. Le complément prépositionnel n h3w.f a donné lieu à des traductions fort différentes: «en son temps»¹⁸⁰; «autrefois»¹⁸¹; «à cause de ses affaires»¹⁸²; «à cause de sa situation»¹⁸³; «(loin) de son entourage»¹⁸⁴. Si l'on se reporte aux trois autres énoncés, l'on accordera

¹⁸⁰ PIEPER, *Die ägyptische Literatur*, p. 40; LEFEBVRE, *Romans et contes*, p. 14; BULLOCK, *The Story of Sinuhe*, p. 61. Voir aussi GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, dans *RecTrav*, 33 (1911), p. 80.

¹⁸¹ LALOUETTE, *Textes sacrés et textes profanes*, II, p. 232.

¹⁸² H.J. POLOTSKY, *Études de syntaxe copte*, Le Caire, 1944, p. 80. De même GRAPOW, *Untersuchungen*, I, p. 61; WESSETZKY, *Sinuhe's Flucht*, p. 127; THÉODORIDÈS, *L'amnistie*, p. 117.

¹⁸³ W. WESTENDORF, *Sinuhe B 160*, dans W. HELCK (éd.), *Festschrift für Siegfried Schott zu seinem 70. Geburtstag*, Wiesbaden, 1968, p. 128; IDEM, *Einst-Jetzt-Einst oder: Die Rückkehr zum Ursprung*, dans *WdO*, 17 (1986), p. 7; HORNUNG, *Meisterwerke*, p. 31; W. BARTA, *Der «Vorwurf an Gott» in der Lebensgeschichte des Sinuhe*, dans *Festschrift Jürgen von Beckerath (HÄB, 30)*, Hildesheim, 1990, p. 24 (= BARTA, *Der Vorwurf an Gott*); BLUMENTHAL, *Die Erzählung des Sinuhe*, p. 898; GALÁN, *Cuatro Viajes*, p. 89.

¹⁸⁴ LICHTHEIM, *Ancient Egyptian Literature*, I, p. 228; FOSTER, *Thought Couplets*, p. 50.

de préférence un sens causal à la préposition *n* précédant *h3w.f*¹⁸⁵. Le sens de la phrase me semble être «Un fugitif fuyait à cause de son entourage»¹⁸⁶. Si tel est le cas, le terme *h3w* peut très bien faire allusion à la fonction de Sinouhé au palais royal et à ses collègues qui ont assassiné le roi!

d. La prière de Sinouhé

Pour la première fois dans le récit, Sinouhé exprime le désir de rentrer à la Résidence pour être enterré là où il est né. Le héros a la nostalgie du pays, certes, mais ce qui le pousse à adresser au dieu une prière en ce sens, ce n'est pas la tristesse, mais le sentiment, après sa victoire contre le «Fort du Rétjénou», d'être enfin libéré du poids de sa faute initiale, à savoir son refus de lutter pour la légitimité de Sésostris au risque de perdre la vie. Obtenue en contexte semblable, cette victoire le convainc de la bienveillance divine (B 148, voir ci-dessus) et lui rend l'espoir d'obtenir en Égypte la sépulture qui lui semblait interdite. Pour que cette sépulture soit accordée par Sésostris (cfr B 190-199), Sinouhé devenant alors un «*imakh*» (B 191), il faut encore que ce même Sésostris lui accorde le droit de rentrer en Égypte en franchissant une frontière que le héros avait osé franchir une première fois dans l'autre sens sans en avoir reçu l'autorisation!

Dans la prière qu'il adresse au dieu «qui a décidé cette fuite» (B 156), Sinouhé demande à ce dieu de lui être une nouvelle fois bienveillant (B 157: *Htp.k* «Puisses-tu être bienveillant») et de lui accorder de rentrer à la Résidence pour y recevoir l'honneur d'une tombe (B 156-164). Cette demande est répétée en B 165-201, mais il est alors question plus précisément du roi Sésostris: «Que le roi de Kémet me soit bienveillant» (B 165: *Htp n.î nsw n Kmt*). Sont également mentionnés la reine Néféroü et les enfants royaux. Néféroü est présentée d'abord comme la «maîtresse du pays qui est en son palais» (B 166), puis elle est désignée comme la «maîtresse de l'Univers» (B 172), non que cette épithète soit celle d'une reine¹⁸⁷, mais parce qu'elle se trouve alors assimilée à Hathor (ou Nout)¹⁸⁸, déesse du ciel et de la (re)naissance, représentée à l'intérieur du couvercle du cercueil: «Puisse-t-elle — dit Sinouhé — traverser l'éternité au-dessus de moi» (B 173). La reine Néféroü, qui a pu témoi-

¹⁸⁵ Cfr POLOTSKY, *Études de syntaxe copte*, p. 80; LICHTHEIM, *Ancient Egyptian Literature*, I, p. 234, n. 10.

¹⁸⁶ Voir aussi PARKINSON, *The Tale of Sinuhe*, p. 34.

¹⁸⁷ Ce titre divin ne serait d'ailleurs attesté pour une reine que dans le cas de Néféroü, si l'on se réfère à *Wb.* II, 233.5, et W. WESTENDORF, *Allherr*, dans *LÄ*, I, 1975, col. 137.

¹⁸⁸ *Wb.* II, 233.2. Cfr SANDER-HANSEN, *Bemerkungen*, p. 147.

gner de l'innocence de Sinouhé dans l'assassinat d'Amenemhat, semble être en effet celle qui, dans l'esprit de Sinouhé, peut garantir cette sépulture égyptienne qu'il espère obtenir de Sésostris. Sinouhé ajoute également ce souhait: «Puisse-t-elle dire du bien de moi à ses enfants» (B 172). Le contexte étant funéraire, l'on peut comprendre que Sinouhé est soucieux de ce que dira de lui la postérité¹⁸⁹.

Ce passage de la prière de Sinouhé, comme l'épisode de la réception au palais, permet de comprendre le choix que l'écrivain a effectué pour le nom de son héros. S3-Nht «Sinouhé» est «le Fils du Sycomore», l'arbre de la déesse Nout ou Hathor, qui donne l'eau et la brise au défunt dans l'au-delà¹⁹⁰. En se basant sur cette prière de Sinouhé au dieu, plusieurs égyptologues ont été amenés à reconnaître en ce dieu le roi lui-même¹⁹¹. La question du rapport entre le dieu et le roi est assurément l'un des thèmes importants du dernier tiers de l'œuvre. Mais en ce qui concerne la prière de Sinouhé (B 156-201), notons que le héros ne s'adresse pas au roi à la deuxième personne, comme il le fait lorsqu'il s'adresse au dieu, mais à la troisième personne, comme il le fait quand il s'agit de Néférou et des enfants royaux. À ce moment de l'intrigue, Sinouhé ne semble donc pas concevoir d'identité pure et simple entre le dieu et le roi.

e. *Le message royal*

Arrivent ensuite de la Résidence l'ordre royal adressé à Sinouhé, qui exauce son souhait de rentrer en Égypte pour y obtenir une tombe, des présents royaux offerts à Sinouhé comme à un souverain étranger et — détail important — les messages des enfants royaux (B 176-177) demandés par Sinouhé (B 166-167). Il est clair que Sésostris connaît les souhaits que Sinouhé exprimait dans sa prière. Mais par qui a-t-il été informé? Par des Égyptiens qui auraient écouté la prière de Sinouhé? L'on n'en trouve pas la confirmation en B 174, où le tour impersonnel est utilisé: «Or on parla (ʾIst rf Dd(w)) à la Majesté du Roi de Haute et de Basse-Égypte Khéperkara, juste de voix, de cette condition dans laquelle j'étais». On notera par ailleurs, dans cette phrase, l'emploi de la particule *ist*, qui indique une concomitance entre l'information donnée à Sé-

¹⁸⁹ Cfr la stèle Londres UC 14333 de Mentouhotep (fin du règne de Sésostris I^{er}): «C'est le monument (mnw) d'un homme que sa bonté».

¹⁹⁰ PURDY, *Sinouhé*, p. 124-125. Voir aussi A. LOPRIENO, *Defining Egyptian Literature: Ancient Texts and Modern Theories*, dans LOPRIENO, *Ancient Egyptian Literature*, p. 44.

¹⁹¹ Par exemple ERMAN, *Die Literatur der Ägypter*, p. 48, n. 1; THÉODORIDÈS, *L'amistie*, p. 110-111.

sostris et ce qui précède, à savoir la prière de Sinouhé¹⁹². Les termes de la prière personnelle de Sinouhé — une prière silencieuse? — seraient-ils donc connus par le roi au moment même où Sinouhé les adresse au dieu? Si tel est le cas, la question du rapport entre roi et dieu se trouve de nouveau posée, et ce rapport est nécessairement très intime. Le passage doit permettre, cette fois, d'appréhender la conviction de l'écrivain en la matière et, par conséquent, le point de vue officiel du souverain pour qui œuvre cet écrivain.

Si les cadeaux royaux sont donnés au prince étranger qu'est devenu Sinouhé, le message royal s'adresse clairement à Sinouhé l'Égyptien, dont la qualité de militaire-šmsw est rappelée d'emblée (B 180). Autrement dit, Sinouhé n'aurait pas cessé, aux yeux de Sésostris, d'être ce qu'il était avant de prendre le chemin de l'exil. Sinouhé, que cette marque d'estime réjouit, se met alors à employer pour se désigner le terme b3k-īm, «le serviteur que je suis», qui n'apparaît pas avant ce passage et qui, par conséquent, souligne sa dévotion à son nouveau maître. C'est en fait à plus de dix reprises que b3k-īm est utilisé entre B 175 et B 241¹⁹³, et Sinouhé emploie encore le mot b3k en B 202 et B 204! Dans la réponse qu'il compose à l'adresse du roi Sésostris, Sinouhé se définit plus précisément comme un «serviteur du palais» (B 204: b3k n ḥ), lui qui avait été, avant la mort d'Amenemhat, un serviteur du harem de ce roi (R 3: b3k n ḥpt-nsw).

Concernant la présence de Sinouhé en Asie, Sésostris y voit la conséquence d'une décision personnelle de Sinouhé (B 181-183): *C'est sur le conseil de ton cœur (ḥr šḥ ḥb.k) que tu as parcouru les pays étrangers, montant de Qédem au Rétjénou, alors qu'un pays te donnait à un autre.* L'exil étant d'ordinaire imposé aux personnes reconnues coupables devant un tribunal, le roi confirme qu'aucune mesure d'exil n'a été prise à l'encontre de Sinouhé¹⁹⁴; ce faisant, il lave définitivement Sinouhé de tout soupçon de culpabilité dans l'assassinat d'Amenemhat. Et le roi de conclure (B 185): *Cette décision (šḥr pn) qui a emporté ton cœur, elle n'était pas dans mon cœur contre toi.* Si Sésostris ne cherche pas à

¹⁹² Cette concomitance est très claire dans toutes les autres attestations de la particule *ist* qui figurent dans *Sinouhé*: R 11 (complété en R 13 et R 15 par deux propositions introduites par la particule *tj*), R 23, R 24 et B 268.

¹⁹³ B 175, B 178, B 205, B 213, B 215, B 217, B 223, B 234, B 235, B 236, B 241.

¹⁹⁴ Juste avant cette phrase, l'ostracon atteste une phrase qui ne figure pas en B 183-184 et qui pourrait appartenir au texte original: *Ton nom n'a pas été entendu dans la bouche du héraut-wḥmw en sorte que tu redoutes une punition.* On semble pouvoir se fier davantage à l'ostracon de l'Ashmolean qu'au manuscrit B, qui donnait déjà cette phrase en B 41-42, où elle était clairement une interpolation de B 227-228: voir note 170 ci-dessus.

connaître plus précisément la raison intime qui a poussé Sinouhé à fuir, ce peut être parce qu'il lui semble évident que la fonction de Sinouhé au harem d'Amenemhat justifiait en soi qu'il craignît pour sa vie, car chaque serviteur du harem royal pouvait *a priori* être soupçonné d'avoir pris part au complot. Sésostris comprend — comme cela sera dit plus loin par les enfants royaux (B 277-278) — que Sinouhé a fui par crainte de lui. En lavant Sinouhé de toute culpabilité dans l'assassinat d'Amenemhat, il excuse du même coup sa fuite en Asie. Le retour de Sinouhé en Égypte semble être possible dès que Sinouhé lui-même en formule le souhait, mais il ne se sent le droit de formuler ce souhait qu'après avoir remporté son duel contre le «Fort du Rétjénou»¹⁹⁵.

L'énoncé des bienfaits accordés à Sinouhé par le roi — le retour en Kémet et à la Résidence (B 188) et le privilège d'un enterrement égyptien (B 191-199) — commence en B 185-186 par la mention de la reine Néféroù, qui est appelée «ton ciel» par référence aux termes de la prière de Sinouhé, qui évoquaient la déesse protectrice du cercueil en relation à la reine Néféroù (B 172-173). Cette mention de la reine par Sésostris a de quoi rassurer Sinouhé, car c'est assurément à elle qu'il doit la démonstration de son innocence. Les cadeaux royaux offerts à Sinouhé en même temps que lui est donné l'ordre royal (B 174-176: *Sa Majesté envoya vers moi (quelqu'un) chargé de présents d'auprès du roi. Il contenta le serviteur ici présent comme le souverain-ḥꜥ de n'importe quel pays étranger*), de même que la promotion au rang de compagnon-smr qui lui est promise s'il revient à la Résidence (B 189: *Puisses-tu te joindre aux compagnons-smr*) sont une gratification accordée par le roi qui s'ajoute à ce que Sinouhé avait demandé dans sa prière au dieu. Cette gratification peut se concevoir dans le cadre du maintien ou du développement de relations diplomatiques avec les populations asiatiques, au moment où les efforts de l'Égypte se concentrent sur la Nubie¹⁹⁶. En somme, Sésostris propose à Sinouhé d'abandonner ses biens en Asie et le statut qu'il y a acquis à la force de son bras, parce qu'il le croit plus utile à la Résidence. Au pieux souhait que Sinouhé formulait dans sa prière au dieu, Sésostris substitue une demande officielle du roi

¹⁹⁵ Comme l'exprimait déjà POSENER, *Littérature et politique*, p. 104, rien dans le message royal ne permet de penser que Sinouhé aurait pu bénéficier d'une amnistie générale. Proposée par Wilson, la thèse de l'amnistie générale a été défendue surtout par THÉODORIDÈS, *L'amnistie*, p. 104-126, qui admettait toutefois que cette amnistie n'était pas attestée dans la documentation du règne de Sésostris I^{er}, mais déduite du témoignage de Diodore de Sicile sur Sésosôsis (*Bibliothèque historique*, I, 54). Pour sa part, PARANT, *L'affaire Sinouhé*, p. 232, 244-245, justifie le retour en grâces de Sinouhé par le fait même de la peine d'exil qu'il a déjà subie.

¹⁹⁶ OBSOMER, *Sésostris I^{er}*, p. 253-346.

d'Égypte à Sinouhé: il ne s'agit pas simplement de l'autorisation accordée à Sinouhé de revoir sa terre natale. La promotion que Sinouhé recevra à la Résidence se justifie en tout cas par l'intérêt que présentent pour l'Égypte les actions qu'il a menées en Asie durant son exil; les titres qui lui sont attribués en R 1 en plus de sa fonction de šmsw sanctionnent, selon Posener, «les services rendus en leur conférant un caractère officiel à titre rétroactif»¹⁹⁷.

f. La réponse de Sinouhé au message royal

La décision de Sésostriis comble Sinouhé de joie (B 200-202). S'il ne réalise pas tout de suite à quoi il doit l'absolution royale (B 202: *Comment cela peut-il être fait à un serviteur que son cœur a détourné vers les pays barbares?*), Sinouhé s'engage néanmoins à servir désormais Sésostriis, son nouveau maître. À l'emploi de b3k-îm «le serviteur que je suis» pour désigner Sinouhé à partir de B 175, correspond l'emploi de nb «le maître» pour désigner Sésostriis à partir de B 214¹⁹⁸. Rappelons en effet que, jusqu'au moment de quitter l'Égypte, Sinouhé avait eu pour seul maître le roi Amenemhat, dont il était un šmsw serviteur du harem. Le message de Sésostriis l'invite à se mettre à son service à lui, le successeur d'Amenemhat.

Dans sa réponse à ce message royal, Sinouhé commence par invoquer les dieux¹⁹⁹ en faveur de son nouveau maître (B 211-214): *Puissent-ils donner la vie et le pouvoir à ta narine; puissent-ils t'entourer de leurs présents, t'accorder l'éternité sans fin et l'éternité sans limite. Que la crainte de toi soit répercutée (wḥm) dans les plaines et les régions montagneuses; que te soit soumis ce qu'entoure l'astre solaire. Telle est la prière du serviteur que je suis (b3k-îm) pour son maître (nb.f) qui sauve de l'Occident.* Prenant à cœur ce nouveau rôle qui lui est offert, Sinouhé propose à Sésostriis de nouer des liens diplomatiques avec plusieurs princes asiatiques (B 219-223). Mais, vis-à-vis de Sésostriis, il se sent toujours obligé de justifier sa fuite. Aussi consacre-t-il à cette justification l'essentiel de sa réponse au message royal (B 214-217 et B 223-230).

Le passage B 223-230 a déjà été analysé plus haut²⁰⁰. Je propose de traduire comme suit le passage B 214-217: *Celui qui possède le discernement (sî3) et qui connaît les rékhyt comprend, dans la Majesté du pa-*

¹⁹⁷ POSENER, *Littérature et politique*, p. 113; THÉODORIDÈS, *L'amnistie*, p. 140-142.

¹⁹⁸ Voir aussi B 261 et B 268.

¹⁹⁹ La liste de ces dieux a été étudiée par J. YOYOTTE, *À propos du panthéon de Sinouhé (B 205-212)*, dans *Kémi*, 17 (1964), p. 69-73. Voir aussi Cl. VANDERSLEYEN, *Ouadj our (Connaissance de l'Égypte ancienne, 7)*, Bruxelles, 1999, p. 29-30.

²⁰⁰ Ci-dessus, p. 243-244.

lais, que le serviteur que je suis avait peur de parler de cela (st). C'était comme une chose (trop) importante que de répéter/rapporter cela (st), le Grand Dieu image de Ra rendant sage/prudent celui qui œuvrait pour sa personne. Le serviteur que je suis (b3k-îm) est dans la main de quelqu'un qui a fait une enquête le concernant (B 217: m ° nd(w)-r hr<r>.f). Que je sois donc soumis à ta décision (sh̄r). Le pronom neutre st «cela», répété deux fois, ne semble pas se référer à quelque chose qui figurerait dans l'énoncé précédent. Quelle est donc cette chose dont Sinouhé avait si peur de parler?

L'interprétation de la fuite de Sinouhé qui a été proposée ci-dessus permet de clarifier ce passage. C'est alors qu'il se dirige vers la Résidence pour révéler au fils royal Sésostri ce qu'il sait de l'identité des conspirateurs, que Sinouhé est envahi par la peur, à l'idée qu'il pourrait y mourir sans avoir fait la preuve de sa loyauté envers Amenemhat. Cette chose (st) dont il n'osa parler et qui était trop grave pour qu'il la rapportât (au fils royal Sésostri qui se trouvait à la Résidence), ce ne peut être que l'identité de ceux qui avaient assassiné ou fait assassiner son maître Amenemhat, un acte on ne peut plus abominable. Le pronom st est choisi pour masquer la monstruosité de l'acte, tant par l'écrivain, qui s'adresse à ses lecteurs, que par Sinouhé. Si l'on n'explicite pas de quoi il s'agit, c'est que chaque lecteur contemporain de la rédaction de l'œuvre est censé comprendre. Sinouhé, quant à lui, considère que le roi Sésostri, qui possède le discernement (sî3) et connaît l'âme humaine (cfr B 214), est à même de connaître la raison intime qui l'a poussé à fuir, sans qu'il lui soit nécessaire de l'expliciter. Il est intéressant de constater que cette idée est également exprimée dans l'*Enseignement loyaliste*, où on lit à propos du roi (§2.5-6): *C'est le discernement (sî3) de ce qui est dans les cœurs; ses yeux scrutent les profondeurs de tout être*²⁰¹. L'omniscience royale est peut-être déjà en filigrane dans la phrase B 205-206: *Il est bon que soit connue par ton ka (la raison de) cette fuite que le serviteur que je suis a faite dans son ignorance*²⁰².

La sagesse ou, mieux, la prudence de Sinouhé lui est inspirée par «le Grand Dieu image de Ra» (B 216). Si les commentateurs s'accordent à y

²⁰¹ POSENER, *L'Enseignement loyaliste*, p. 19. Le rapprochement des deux textes est effectué déjà par POSENER, *Littérature et politique*, p. 122. Sur l'omniscience royale on lira avec profit G. POSENER, *De la divinité du pharaon (Cahiers de la Société asiatique, 15)*, Paris, 1960, p. 70-76.

²⁰² L'ignorance de Sinouhé, qui s'oppose à l'omniscience de Sésostri, semble être liée à sa décision de fuir. Est-ce à dire que Sinouhé ignorait alors, par manque de confiance envers Sésostri, que ce dernier aurait su, dans son omniscience, reconnaître un serviteur fidèle d'Amenemhat dans celui qui serait venu à lui dénoncer le complot?

voir une expression désignant le roi²⁰³, il reste à déterminer s'il s'agit d'Amenemhat ou de Sésostri. Attestée tant pour désigner Ra-(Harakhty) (Wb. II, 361.1) que pour désigner Osiris (Wb. II, 361.2), l'épithète ntr ʿ3 «Grand Dieu» peut convenir tant au roi vivant (Wb. II, 361.4) qu'au roi défunt (Wb. II, 361.5-6)²⁰⁴. On remarquera toutefois que c'est surtout à l'Ancien Empire qu'elle est appliquée au roi vivant, tandis que le Moyen Empire voit se développer son emploi pour désigner le dieu Osiris. Si l'énoncé où figure ntr ʿ3 se rapporte à ce qui précède, en l'occurrence au moment où Sinouhé choisit la fuite pour éviter la mort, il me semble que ce roi doit être le défunt Amenemhat²⁰⁵: dès lors, celui-ci inspirerait à un Sinouhé qui se désigne comme «celui qui travaille pour lui» (b3k(w) n.f)²⁰⁶ — un serviteur-b3k d'Amenemhat — une prudence semblable à celle qui est recommandée à Sésostri dans l'*Enseignement d'Amenemhat*²⁰⁷. Par contre, en B 217, le nd(w)-r hr.f est clairement le roi Sésostri, auquel Sinouhé se soumet désormais en tant que b3k-īm, mais les termes m ʿ nd(w)-r hr.f sont-ils à interpréter par rapport au présent ou par rapport au passé? Les traducteurs ont généralement compris: «... dans la main de quelqu'un qui prend soin de lui»²⁰⁸, «qui pense à lui»²⁰⁹, ou «qui s'enquiert à son propos»²¹⁰. Une référence au passé me semble préférable: «Le serviteur que je suis est dans la main de quelqu'un qui a fait une consultation/enquête à son propos». Sésostri a pu consulter (nd-r) Néféro et d'autres personnes, et conclure à l'innocence de Sinouhé dans l'assassinat d'Amenemhat.

La fin de la réponse de Sinouhé au message royal consiste en une affirmation solennelle de la toute-puissance de Sésostri non seulement sur l'Égypte et sur les pays étrangers, parmi lesquels le Rétjénou, mais encore sur les éléments naturels: l'astre solaire, l'eau et l'air. Ce thème,

²⁰³ Notamment GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, dans *RecTrav*, 34 (1912), p. 55; LEFEBVRE, *Romans et contes*, p. 19; BARNS, *The Ashmolean Ostrakon*, p. 23; POSENER, *De la divinité du pharaon*, p. 4; H. GÆDICKE, *Sinuhe's Reply to the King's Letter*, dans *JEA*, 51 (1965), p. 36.

²⁰⁴ Voir aussi E. BLUMENTHAL, *Untersuchungen zum ägyptischen Königtum des Mittleren Reiches*, I. *Die Phraseologie*, Berlin, 1970, p. 57.

²⁰⁵ Contrairement aux Belegstellen du *Wörterbuch*, qui voient en ntr ʿ3 une désignation du roi vivant, donc Sésostri.

²⁰⁶ Pour le sens de ds.f attesté derrière n.f, voir BARNS, *The Ashmolean Ostrakon*, 1952, p. 23: «...making prudent him who has laboured for him of his own accord».

²⁰⁷ Notamment pMilingen, I.3-6 et 10-11. Tout ceci ne vaut que si la leçon ntr ʿ3 de B est correcte. L'Ostrakon de l'Ashmolean Museum atteste ntr ʿnh «dieu vivant», qui convient mieux à Sésostri qu'à Amenemhat et qui reçoit la préférence de GALÁN, *Cuatro Viajes*, p. 92.

²⁰⁸ LEFEBVRE, *Romans et contes*, p. 19; BLUMENTHAL, *Die Erzählung des Sinuhe*, p. 904.

²⁰⁹ SIMPSON, *The Literature*, p. 69; LICHTHEIM, *Ancient Egyptian Literature*, I, p. 230.

²¹⁰ BULLOCK, *The Story of Sinuhe*, p. 89-90; PARKINSON, *The Tale of Sinuhe*, p. 38.

développé également dans l'*Enseignement loyaliste* (§2.7-3.6)²¹¹, se lit dans ce texte également après la mention du discernement (sî3) royal (§ 2.5-6). La question du rapport entre roi et dieu se trouve posée de nouveau, tandis qu'un lien se précise entre la *Biographie de Sinouhé* et l'*Enseignement loyaliste*. Sinouhé commence-t-il, à la fin de sa réponse au message royal, à avoir conscience de la divinité d'un Sésostris dont il perçoit plus nettement l'omniscience et l'omnipotence?

g. *Le retour à la frontière de l'Égypte*

Sinouhé quitte Iaa, son pays, un jour après avoir reçu le message royal (B 238). Lorsqu'il arrive aux «Chemins d'Horus», à la frontière de l'Égypte et de l'Asie, il est accompagné de plusieurs Sétjétyou (B 245). Le commandant égyptien en charge de la patrouille frontalière envoie un messenger à la Résidence pour informer Sésostris de l'arrivée de Sinouhé (B 242-243). Même si cela n'est pas dit explicitement, ce messenger est censé transmettre aussi à Sésostris la réponse de Sinouhé au message royal. Les termes qui, dans cette réponse, figurent en B 219-223 prennent ainsi tout leur sens: *Que ta Majesté ordonne donc de permettre qu'il ramène (wḏ grt ḥm.k rḏit int.f) Méki de Qédem, Khentyou-aouch de Khent-Kéchou et Ménous des terres des Fenkhou*²¹². *Ce sont des souverains d'une juste renommée qui grandissent dans l'amour de toi (...)*. Dans le prospectif int.f, le pronom de la troisième personne ne peut que renvoyer au terme b3k-îm de B 217, comme Barns l'a bien compris²¹³, une manière pour Sinouhé de se désigner à la troisième personne: «le serviteur que je suis». Voulant servir son nouveau maître, Sinouhé propose donc à Sésostris d'amener à la Résidence²¹⁴ les princes-ḥk3 de trois pays asiatiques.

Le but évident de cette initiative est de sceller de nouvelles relations diplomatiques. Mais le roi apporte une nuance à la proposition de Sinouhé: les étrangers ne franchiront pas la frontière, mais recevront du

²¹¹ Comparer: «L'astre solaire se lève selon ta volonté; l'eau qui vient du fleuve, on la boit quand tu (le) veux; l'air dans le ciel, on le respire quand tu (le) dis» (*Sinouhé*, B 323-324) et «Son ardeur brûle plus que la flamme du brasier; il consume en son moment plus que le feu. Il fait verdier combien plus qu'une inondation; il remplit les deux pays d'«arbres de vie». Les nez se bouchent quand il tombe en colère; il se calme et on respire son air» (*Enseignement loyaliste*, §3.1-6).

²¹² La préposition m qui figure devant chacun des trois toponymes semble marquer l'origine. Peut-être faut-il en déduire un itinéraire de retour, Sinouhé allant chercher chacun des trois princes lors de son trajet vers le Sud.

²¹³ BARNs, *The Ashmolean Ostrakon*, p. 23.

²¹⁴ C'est explicite dans l'Ostrakon de l'Ashmolean Museum, à cause du pronom n.k «vers toi».

roi d'Égypte des cadeaux diplomatiques tels que Sinouhé en avait reçu en tant que prince-ḥꜥ de Iaa (cfr B 174-176). Le rôle de la frontière se trouve ainsi redéfini. Sinouhé raconte: *Alors sa Majesté fit venir un responsable des paysans efficace appartenant au domaine royal, ayant avec lui des bateaux chargés de présents d'auprès du roi pour les Sétjétyou venus à ma suite en me conduisant jusqu'aux Chemins d'Horus. J'ai cité chacun d'eux par son nom, et chaque serviteur-wdꜣw était à sa tâche* (B 243-245).

h. La réception au palais royal

Introduit par les compagnons (smrw) en présence du roi, Sinouhé s'évanouit quand Sésostris, assis sur le trône royal, lui adresse la parole (B 253-254): *J'ai perdu connaissance en sa présence, alors que ce dieu (ntr pn) s'adressait à moi aimablement*. L'usage qui est fait du terme ntr pour désigner le roi peut indiquer que c'est au moment précis où il voit Sésostris trônant en majesté, que Sinouhé réalise que Sésostris, dont il a pu pressentir déjà l'omnipotence et l'omniscience, est réellement investi de la fonction divine²¹⁵.

Lorsque Sinouhé revient à lui, Sésostris confirme les termes du message qu'il lui avait envoyé en Iaa: l'octroi d'une sépulture en Égypte et l'innocence de Sinouhé aux yeux de la justice égyptienne (B 258-259). Sinouhé réfléchit alors aux termes qui constitueront sa réponse au roi, car il redoute toujours, semble-t-il, une punition. Dans ce passage difficile à traduire, il convient à mon avis de distinguer des phrases que prononce le héros Sinouhé, en style direct, et d'autres que Sinouhé emploie en tant que narrateur: *J'ai répondu ce qui suit, comme réponse de quelqu'un qui avait peur: «Que me dit mon maître?». Quant à répondre ceci: «Ce n'est pas mon œuvre (?), c'est certainement la main du dieu!», la terreur subsisterait en mon ventre, comme quand se produisit (ma) fuite délibérée* (B 260-262). Traduit de cette façon, le passage semble indiquer que Sinouhé prend soin, dans sa réponse au roi, de ne plus attribuer au dieu la décision de sa fuite²¹⁶. Car le roi qui trône devant lui, dont il perçoit désormais nettement le caractère divin, n'est-il pas le seul à pouvoir établir si c'est vraiment le dieu qui a décidé cette fuite? En affirmant que le dieu est responsable de sa fuite, Sinouhé risquerait cer-

²¹⁵ Le héros Sinouhé avait déjà employé une première fois le terme ntr pour désigner Sésostris, en R 71 (= B 47), au début de l'éloge à la gloire de Sésostris: *C'est en effet un dieu sans égal: il n'y en a pas d'autre qui puisse se trouver devant lui*. Mais cet éloge était tout autant, sinon davantage, l'expression de l'idéologie officielle mise en œuvre par l'écrivain, que l'opinion individuelle du héros Sinouhé.

²¹⁶ Autre interprétation chez PARANT, *L'affaire Sinouhé*, p. 247-248.

tes d'exaspérer un Sésostri pour qui Sinouhé est seul responsable de son acte²¹⁷, comme il l'a indiqué dans le message envoyé en Iaa: *C'est sur le conseil de ton cœur que tu as parcouru les pays étrangers* (B 181)! Assumer la responsabilité de son acte épargne à Sinouhé d'éprouver envers Sésostri une crainte semblable à celle qui avait été la sienne jadis, au moment de prendre la fuite.

«*Que me dit mon maître?*» est la première phrase qui sort de la bouche de Sinouhé. Après une hésitation, le temps de la réflexion sur ce qu'il convient ou non de dire au roi, Sinouhé ajoute simplement et même humblement: «*Me voici en ta présence. (Ma) vie t'appartient. Ta Majesté agit comme elle (le) désire*» (B 263). Telle est la réponse d'un serviteur qui accepte sans discuter la décision de son maître, ayant compris qu'il n'avait plus à se justifier. Il acceptera avec joie les présents que lui offre le roi Sésostri (B 285ss: vêtements, myrrhe et nourriture), une attitude qui contraste avec celle qui est attribuée, au début de *l'Enseignement d'Amenemhat* (pMillingen, I.7-9)²¹⁸, aux serviteurs du roi assassiné, mais qui s'accorde tout à fait à ce que préconise *l'Enseignement loyaliste* (§6.6): «*Ne faites pas obstacle aux récompenses qu'il (= le roi) donne*»²¹⁹.

Après la réponse de Sinouhé, les enfants royaux s'approchent du trône royal, accompagnés de la reine Néféro. Quand le roi leur a présenté Sinouhé, *revenu comme l'Aam que les Séjtéyou ont créé* (B 265), ils exhibent leurs sistres et colliers-ménat, symboles hathoriques, et récitent à l'adresse du roi un hymne qui évoque l'union du dieu solaire et de la déesse Hathor, celle-ci étant appelée la «*Maîtresse du ciel*», la «*Dorée*», la «*Maîtresse des étoiles*» (B 270-271), ou encore la «*Maîtresse de l'Univers*» (B 274)²²⁰. Comme le précise Derchain²²¹, les deux divinités sont incarnées par le roi et la reine, dans une scène qui consacre la renaissance de Sinouhé en tant qu'Égyptien. L'initiative de cette mise en scène revient assurément à la reine Néféro, qui avait déjà pu agir précédemment en faveur de Sinouhé, en répondant de l'innocence de son serviteur au cours de l'instruction sur le meurtre d'Amenemhat. L'assimilation de Néféro à la déesse Hathor, la «*Maîtresse de l'Univers*», a été énoncée déjà en B 172, quand Sinouhé exprimait le souhait d'être en-

²¹⁷ Contrairement à BARTA, *Der Vorwurf an Gott*, p. 25-26, je ne crois pas que le roi accepte l'idée que c'est le dieu qui est responsable de la fuite de Sinouhé, justification que Sinouhé s'est trouvée pour excuser sa fuite délibérée. Rappelons que, selon Parant, c'est en toute lucidité que Sinouhé avait décidé de fuir (voir ci-dessus, p. 229).

²¹⁸ Cf. POSENER, *Littérature et politique*, p. 101.

²¹⁹ POSENER, *L'Enseignement loyaliste*, p. 30.

²²⁰ DERCHAIN, *La réception de Sinouhé*, p. 80 et n. 5.

²²¹ DERCHAIN, *La réception de Sinouhé*, p. 82.

terré en Égypte et de voir la déesse protéger sa momie. La renaissance de Sinouhé en tant qu'Égyptien inclut la restauration de ses droits, notamment le droit d'obtenir une tombe.

L'œuvre se termine donc par la description de cette tombe tout équipée (B 300ss), garantie d'une vie dans l'au-delà. Et Sinouhé de conclure: *Il n'y a aucun homme de condition modeste à qui semblable chose a été faite* (B 309).

6. En quête du sens de l'œuvre

La *Biographie de Sinouhé* n'a pas été composée dans le simple but de raconter les aventures d'un Égyptien en territoire étranger. Sinouhé est un personnage fictif, comme est fictive la tombe qui est censée conserver, dans ses inscriptions, le récit de ses aventures. Mais la fonction qui est la sienne au début du récit — garde au harem royal d'Amenemhat I^{er} — est loin d'avoir été choisie au hasard par l'écrivain. Elle établit un lien précis entre le héros et les assassins du roi Amenemhat évoqués dans *l'Enseignement d'Amenemhat*. L'argument plaide en faveur d'une composition de *l'Enseignement* antérieure à celle de *Sinouhé*, même si aucune copie de *l'Enseignement* connue à ce jour ne remonte au-delà de la XVIII^e dynastie. C'est en se référant à *l'Enseignement d'Amenemhat* que l'on a pu comprendre le contexte de la fuite de Sinouhé et expliquer les raisons de celle-ci. De même, c'est en s'y référant que l'on pourra découvrir le message politique que la *Biographie de Sinouhé* véhicule, et qui la rapproche étonnamment des enseignements loyalistes de la XII^e dynastie.

a. Le message politique de *l'Enseignement d'Amenemhat*

l'Enseignement d'Amenemhat, dont la traduction et l'interprétation offrent encore bon nombre de difficultés, a été rédigé peu après l'intronisation de Sésostris, afin que l'on sache que c'est à lui que son père eût transmis le pouvoir royal s'il n'avait pas été lâchement assassiné²²². Placer ce message dans la bouche d'Amenemhat lui-même permettait de lui donner plus de crédit. En intégrant ce même message à une composition rédigée selon le genre littéraire des enseignements, l'écrivain qui œuvrait pour Sésostris — le fameux Khéty, si l'on se réfère au pChester Beatty IV de l'époque ramesside²²³ — se donnait également la possibi-

²²² Cfr OBSOMER, *Sésostris I^{er}*, p. 130.

²²³ Voir Ph. DERCHAIN, *Auteur et société*, dans LOPRIENO, *Ancient Egyptian Literature*, p. 83-84; LICHTHEIM, *Didactic Literature*, p. 248.

lité d'exprimer, sous la forme de conseils du père à son fils, les leçons que le fils avait lui-même tirées de l'expérience fâcheuse de son père. Les conseils d'Amenemhat ne sont donc rien d'autre que le reflet de l'état d'esprit de Sésostri au début de son règne, même s'ils sont formulés comme s'ils précédaient l'intronisation de celui-ci, voire son arrivée à la Résidence.

Dans le chapitre final de l'*Enseignement d'Amenemhat* (chapitre XV: pMillingen, II.9-11), Sésostri semble donner un fondement idéologique à son accession au trône, lorsqu'il prête à son père défunt les paroles suivantes: *J'ai accompli le début et j'organiserai la fin en ta faveur. Je suis celui qui mène à bon port ce qui est dans ton cœur, les images déposant la couronne blanche de la semence divine*²²⁴. *Cela signifie que les choses sont à leur place, conformément à (ce que) j'ai initié en ta faveur. Je suis descendu dans la barque de Ra; assume (lève-toi pour) une royauté qui a existé auparavant (variante: avant moi)*²²⁵, *en tant que celui que j'ai engendré (quand j'étais) en son sein (m ḫr(w).n.ḫ m-ḳḫb ḫry)*²²⁶. Contrairement à son père Amenemhat, qui avait succédé à la lignée des Mentouhotep sans être né d'un père royal²²⁷, Sésostri revendique le

²²⁴ J'ai suivi la proposition de FOSTER, *The Conclusion*, p. 44 (vers 81). Selon Foster, ce sont les dieux qui, par l'intermédiaire de leurs images, offrent la couronne à Sésostri, ratifiant le choix du successeur effectué par Amenemhat.

²²⁵ JANSEN-WINKELN, *Zu den Koregenzen*, p. 131, en désaccord avec la traduction qui est donnée de cette phrase par tous les autres égyptologues, préfère comprendre: «daß ich in die barke des Re eingestiegen sein werde, ist, nachdem ein Königtum entstanden ist, daß schon vorher [= vor seinem Tod] existierte». Il pense y voir la preuve d'une corégence de Sésostri I^{er}, car Amenemhat lui semble affirmer qu'un nouveau roi — Sésostri — a été établi avant sa mort à lui, Amenemhat. Je n'en crois rien, car ḫr-ḫḫt «avant» ou «auparavant» ou ḫr-ḫḫt.ḫ «avant moi» — les deux leçons retenues par les manuscrits attestant le passage — ne peuvent en aucun cas être compris dans le contexte comme «avant ma mort», mais seulement comme «avant mon accession au trône»!

²²⁶ Les traducteurs ont souvent fait de m ḫr un ordre négatif. Ainsi, HELCK, *Der Text der "Lehre Amenemhats I. für seinen Sohn"*, p. 98: «Tue nicht Gutes und tue nicht Böses»; FOSTER, *The Conclusion*, p. 42 et 45: «And do not act on my behalf with deviousness (?) therein»; FOSTER, *Echoes*, p. 39: «And do not act in my stead faithlessly». J'ai moi-même traduit il y a peu «N'agis pas en ma faveur (quand tu es) en son sein (?)»: OBSOMER, *Sésostri I^{er}*, p. 725. Par prudence, Elke Blumenthal n'était pas allée plus loin que «Tu nicht...»: E. BLUMENTHAL, *Die Lehre des Königs Amenemhet (Teil I)*, dans ZÄS, 111 (1984), p. 95. H. GÆDICKE, *Studies in «The Instructions of King Amenemhat I for his Son»*, San Antonio, 1988, p. 40, proposa d'y voir une subordonnée temporelle (m ḫr): «when I acted for myself in its perimeter». Franke et Parkinson ont opté pour une forme relative se rapportant au terme nsyt «royauté» de la phrase précédente: «und das ich ausgeübt habe von Innen!» (FRANKE, 1996, comm. personnelle); «for it is what I achieved, in the midst of all this!» (PARKINSON, *Voices*, p. 52; *The Tale of Sinuhe*, p. 208).

²²⁷ La *Prophétie de Néferty* précise son origine roturière et fait de son avènement un événement providentiel pour l'Égypte: voir la traduction de D. DEVAUCHELLE, dans *Supplément au Cahier d'Évangile*, 89 (1994), 10-13. Les circonstances réelles de son acces-

droit au trône de par sa naissance, selon le principe de succession monarchique qui était appliqué avant Amenemhat. L'idée est également exprimée dans le texte du «Rouleau de Cuir de Berlin», où figure cette déclaration solennelle de Sésostri au deuxième anniversaire de son accession au trône²²⁸: *Je suis quelqu'un qui est roi de par sa nature/naissance* (ʾInk nsw n ḥpr.f), *un souverain à qui on n'a pas donné (de l'être)* (pBerlin 3029, I.8). Cette dernière expression peut se comprendre par référence à Amenemhat, qui avait reçu la royauté sans y avoir été prédestiné. Le texte du «Rouleau de Cuir de Berlin» se poursuit d'ailleurs par l'affirmation de la prédestination de Sésostri au trône²²⁹, thème qui se retrouve dans d'autres inscriptions officielles du règne²³⁰, et qui est également présent dans l'éloge à Sésostri de la *Biographie de Sinouhé* (R 93 = B 69): *Venant de l'œuf il était déjà conquérant, son regard étant (tourné) vers cela (= la royauté) depuis sa naissance*. Le but est d'affirmer que c'est Sésostri, le fils aîné d'Amenemhat, qui incarne la continuité monarchique, et non pas le rival anonyme mentionné au début de la *Biographie de Sinouhé*, qui était probablement, comme Posener le proposait, un fils d'Amenemhat descendant par sa mère de la lignée des Mentouhotep. Si la date de naissance de Sésostri reste inconnue, il se peut qu'il soit né après l'intronisation de son père, si on prend à la lettre la phrase de la *Biographie de Sinouhé* qui vient d'être citée. Le fait serait-il significatif dans la question de la succession au trône?

Amenemhat I^{er} est monté sur le trône pour restaurer une situation politique troublée, comme en témoigne la *Prophétie de Néferty*, rédigée après les faits, ainsi que la première version de la titulature royale qu'il s'est choisie: Séhétepiptaouy «Celui qui satisfait le cœur des Deux Terres» (noms d'Horus et de Nepty), Séma «Celui qui unit» (nom d'Horus d'Or) et Séhétepiibra «Celui qui satisfait le cœur de Ra» (nom d'introni-

sion au trône restent obscures: VANDERSLEYEN, *L'Égypte*, p. 39 et 44; R.A.J. TIDYMAN, *Further evidence of a Coup d'État at the End of Dynasty 11?*, dans *BACE*, 6 (1995), p. 103-110.

²²⁸ Pour une datation de l'œuvre sous Sésostri I^{er}, voir OBSOMER, *Sésostri I^{er}*, p. 133-135.

²²⁹ *Comme nourrisson (m ḥ) j'étais déjà conquérant, après avoir été puissant dans l'œuf. Comme futur roi (m ḥnpw) j'étais déjà un chef. Étant encore enfant (m nḥn), avant que l'on m'ait enlevé le prépuce, il (le dieu Harakhty) m'a promu au rang de Maître-des-Deux-Parts, et il m'a désigné pour être le Maître-des-Rékhyt, celui qui est créé aux yeux des Henmémet. Étant embryon (m wdḥ), avant que je sois sorti des cuisses de ma (mère), il m'a façonné pour être Celui-qui-est-dans-le-palais, [me] donnant sa longueur et sa largeur, alors que j'étais élevé comme un conquérant-né (m ḥpr.f-ḥt.f). Le pays me serait donné pour que j'en sois le maître, après que j'aurais atteint la puissance et la hauteur du ciel* (pBerlin 3029, I.8-14).

²³⁰ Notamment aux lignes 5-7 de la stèle de l'an 18 à Bouhen (OBSOMER, *Sésostri I^{er}*, p. 678-679).

sation). Lorsqu'il abandonne ses noms d'Horus, de Nebty et d'Horus d'Or pour Wḥm-mswt «Celui qui renouvelle la naissance», il semble orienter sa politique dans une nouvelle direction²³¹: son règne ne sera pas un simple interrègne, mais le fondement d'une ère nouvelle, concrétisé par une nouvelle dynastie et l'adoption d'une nouvelle capitale. *J'ai accompli le début et j'organiserai la fin en ta faveur*, lui fait-on dire dans le dernier chapitre de *l'Enseignement d'Amenemhat*. Le déménagement de la Résidence royale de Thèbes vers Itj-Taouy (Licht), au Nord de la vallée du Nil, a dû mécontenter nombre de Thébains. Il est possible que ce soient précisément des Thébains nostalgiques de l'époque des Mentouhotep qui ont organisé l'assassinat d'Amenemhat et tenté de placer sur le trône un fils royal acquis à leur cause²³². Devenu roi, Sésostris adopte dans sa titulature le nom ḥnḥ-mswt «Vivant de naissance» qui, s'il reste difficile à traduire avec exactitude, entérine en tout cas le succès du projet paternel: la nouvelle dynastie est devenue une réalité²³³.

S'il vise à légitimer le pouvoir du nouveau souverain, *l'Enseignement d'Amenemhat* exprime également l'indignation profonde que Sésostris ressent vis-à-vis de l'acte posé par le parti rival. Assassiner un roi est un acte inouï, voire inconcevable²³⁴; celui d'Amenemhat est d'autant plus injuste qu'il s'était efforcé d'apporter à tous la paix et la prospérité²³⁵. L'amertume de Sésostris se traduit en une méfiance systématique envers les serviteurs, amis et proches, tous ceux qui, bien qu'ils bénéficient des bienfaits royaux, ne pensent qu'à la rébellion. Il fait dire à son père: *Méfie-toi des domestiques, qui ne sont rien et dont la terreur (dangerosité?) est chose dont on ne tient pas compte. Ne t'approche pas d'eux quand tu es seul. N'aie pas confiance en un frère et ne fréquente pas d'amis. Ne te fais pas de (nouveaux) amis: il n'y a aucun profit à cela* (pMillingen, I.3-5). Et plus loin: *La bonté n'est pas profitable à quelqu'un qui ne connaît pas celui qu'il fréquente* (pMillingen, I.11). Le règne de Sésostris I^{er} a pu commencer par la répression de ses rivaux²³⁶. Si la *Biographie de Sinouhé* reste muette sur les événements qui se sont

²³¹ L. GESTERMANN, *Kontinuität und Wandel in Politik und Verwaltung des frühen Mittleren Reiches in Ägypten* (GOF IV, 18), Wiesbaden, 1987, p. 32-33; VANDERSLEYEN, *L'Égypte*, p. 45; VALBELLE, *Histoire de l'État pharaonique*, p. 137-138.

²³² Le moment choisi était favorable à un coup d'État, parce que le vizir Antefoqer était engagé avec des troupes dans la conquête de la Basse-Nubie et la construction de la forteresse de Bouhen au nord de la deuxième cataracte: OBSOMER, *Sésostris I^{er}*, p. 252-253.

²³³ Voir aussi A. NIWINSKI, *Les périodes wḥm mswt dans l'histoire de l'Égypte: un essai comparatif*, dans *BSFÉ*, 136 (1997), p. 7, 10-11, 17.

²³⁴ Voir pMillingen, I.9-10.

²³⁵ Voir pMillingen, I.6-9; II.11-III.3. Voir également VANDERSLEYEN, *L'Égypte*, p. 54.

²³⁶ W. HELCK, *Politische Gegensätze im alten Ägypten* (HÄB, 23), Hildesheim, 1986, p. 37.

produits à l'arrivée de Sésostris à la Résidence, il semble que l'inscription dédicatoire du temple de Tod soit plus explicite²³⁷: *Il était décidé par le dieu que je fisse sa volonté et c'est [...] qui s'est réalisé, car c'est à moi qu'il avait ordonné d'agir, (étant donné que) personne n'avait agi comme il voulait. J'ai ouvert les bras saluant sa face, alors même que je n'étais qu'un jeune homme, l'enfant de son père. J'ai commencé à décapiter le rebelle tandis que lui, la Majesté de l'Horus [...] son [sang] du corps, au cœur féroce dans sa jeunesse, [son] abattoir étant (peuplé) d'enfants de rebelles (...)* (col. 31-32)²³⁸. Mais les lacunes qu'offre le texte et le caractère conventionnel de certains énoncés ne peuvent qu'amener les commentateurs à la plus grande prudence.

S'il a commencé par la répression de ses rivaux, le règne de Sésostris I^{er} ne pouvait se poursuivre en s'inspirant de tels principes. Le visage jovial qui caractérise la plupart de ses statues tend à montrer que l'amer-tume du roi a disparu avec le temps. Le retour de la confiance entre le roi et ses sujets, entre le maître (nb) et ses serviteurs (b3kw), peut avoir été l'enjeu principal de la politique des premières années du règne, mais les textes «historiques» contemporains restent trop peu explicites sur les moyens déployés par le roi pour recueillir l'unanimité autour de sa personne. Des inscriptions privées mentionnent certes une activité de pacification, utilisant par exemple le verbe *shri*²³⁹, mais rien ne permet de déterminer si cette activité concerne effectivement le début du règne et si elle implique davantage le Sud du pays que le Nord. Les restaurations et reconstructions qui sont effectuées dans la plupart des centres culturels sont pour le roi autant d'occasions de célébrer le retour à la normalité. À Abydos, les stèles privées qui sont placées dans les chapelles à proximité du temple rénové d'Osiris ne manquent pas de mentionner, en plus de celui du roi régnant, le nom du roi défunt Amenemhat I^{er}, une manière d'approuver la continuité dynastique incarnée par Sésostris, qui est vraiment l'«Horus protecteur de son père».

b. Le message politique de la Biographie de Sinouhé

Comme l'*Enseignement Loyaliste* — dont la copie la plus ancienne date d'Amenemhat III —, la *Biographie de Sinouhé* offre un portrait

²³⁷ Ch. BARBOTIN, J.-J. CLÈRE, *L'inscription de Sésostris I^{er} à Tôd*, dans *BIFAO*, 91 (1991), p. 31.

²³⁸ Traduction: BARBOTIN, CLÈRE, *L'inscription de Sésostris I^{er} à Tôd*, p. 9-10.

²³⁹ Voir notamment, au Ouadi Hammamat, l'inscription du héraut Amény qui fait l'éloge de son père Mentouhotep, haut responsable dans les régions thébaine et aby-dénienne: *Il a passé 54 ans à juger deux parties et à apaiser le pays* (col. 10); *Content de ce qu'il ramenait le calme, le roi de Haute et de Basse-Égypte Khéperkara (= Sésostris I^{er}) le désigna alors comme membre du collège des magistrats étant chargé de juger (?) ce pays tout entier* (col. 14-15): voir OBSOMER, *Sésostris I^{er}*, p. 692.

idéal du roi omnipotent et omniscient, et précise quelle doit être l'attitude d'un serviteur à l'égard de celui qui garantit l'ordre social²⁴⁰. Mais au lieu de présenter d'une façon dogmatique la nature divine du roi et les motivations qui doivent pousser tout Égyptien à œuvrer pour lui, l'écrivain qui a composé la *Biographie de Sinouhé* choisit de communiquer un message identique à travers l'expérience et la réflexion d'un héros fictif en qui le lecteur peut s'identifier le cas échéant, puisqu'il s'exprime à la première personne²⁴¹.

Comme Posener le pressentait²⁴², le thème de la découverte tient une place considérable dans le roman. Sinouhé avait fui par peur et par manque de confiance envers Sésostris, n'étant pas certain que ce dernier puisse discerner le serviteur fidèle du serviteur félon; mais le message royal lui fait découvrir le nouveau roi comme «celui qui possède le discernement» (nb sîš) (B 214). Installé en Asie après avoir franchi sans autorisation la frontière, Sinouhé ne pouvait espérer être enterré en Égypte et jouir d'un culte funéraire; mais le message royal lui fait découvrir la générosité d'un Sésostris qui autorise son retour, étant celui qui «donne le souffle» à qui en a besoin. Sinouhé avait cru pouvoir justifier sa fuite en l'attribuant à une décision divine, une sorte de fatalité; mais, après que sa victoire contre le «Fort du Rétjénou» lui a permis de percevoir la bienveillance divine à son égard, le message royal et la réception au palais l'invitent à assumer la responsabilité de son acte.

La *Biographie de Sinouhé* peut très bien avoir été conçue comme un message adressé à de véritables Égyptiens, exilés volontaires, qui auraient pu quitter la vallée du Nil après l'accession de Sésostris au trône, mais qui, à l'instar de Sinouhé, n'auraient rien eu à se reprocher dans l'assassinat d'Amenemhat, des gens qui pouvaient craindre des représailles suite à des dénonciations intempestives... Le retour au pays des fugitifs est motivé tant par une promesse que par une menace: la puissance de Sésostris est telle qu'elle déborde les frontières de l'Égypte²⁴³, de sorte qu'on ne peut échapper à la flèche qu'il décoche²⁴⁴; mais la générosité du roi est aussi une réalité²⁴⁵, car il «détend son arc»

²⁴⁰ POSENER, *Littérature et politique*, p. 124, écrit que «le dénouement des Aventures de Sinouhé illustre à merveille les idées exposées dans l'Enseignement (Loyaliste)».

²⁴¹ Sur l'emploi de la première personne, voir aussi BAINES, *Interpreting Sinuhe*, p. 35.

²⁴² POSENER, *Littérature et politique*, p. 100.

²⁴³ Cfr B 230-233: *Un homme que son pays connaît a peur, après que Ra a établi la crainte de toi à travers le pays (= l'Égypte) et la terreur vis-à-vis de toi dans tous les pays étrangers. Que je sois en la Résidence ou en cet endroit (= le Rétjénou), à toi est assurément ce que couvre cet «horizon»-šḥt.*

²⁴⁴ Cfr R 81 (= B 56-57): *C'est quelqu'un qui prolonge les expéditions (?) quand il cherche à transpercer le fugitif: il n'y a pas de cesse pour celui qui lui montre le dos.*

²⁴⁵ Cfr R 89, où Sésostris est désigné comme «celui qui possède la bienveillance» (nb imšt).

et «donne le souffle à celui qui étouffe»²⁴⁶. Il n'est certes pas question d'une amnistie générale par décret²⁴⁷, mais le retour des fugitifs semble devoir être examiné au cas par cas. *Envoie-lui (un message), fais en sorte qu'il connaisse ton nom*: tel était le conseil donné en R 98-99 en conclusion à l'éloge de Sésostris qui glorifiait la pugnacité du roi et sa générosité. Comme Sinouhé, chaque fugitif doit assumer la responsabilité de son exil volontaire, et le roi ne se préoccupera pas des raisons intimes qui avaient poussé à partir ceux qui auraient accueilli avec joie l'accession au trône de son rival. La condition du retour? La reconnaissance de la divinité du roi dans l'exercice de la fonction dont il est investi, car on n'assassine pas celui qui est investi de cette fonction, d'autant plus qu'elle est bénéfique à tous! Une fois le retour accompli, le fugitif qui se transforme en un serviteur loyal n'est pas voué à une vie de seconde zone: la promotion sociale reste possible à celui qui œuvre pour le bien de son roi. Celui-ci appréciera ses serviteurs non en fonction de leur origine sociale, mais en fonction de leur mérite personnel. Accepter les bienfaits du roi participe du loyalisme envers sa personne.

c. Une date de composition pour la Biographie de Sinouhé?

Quand, dans le règne de Sésostris I^{er}, la *Biographie de Sinouhé* aurait-elle pu être composée, si elle véhicule le message politique qui me semble être le sien? Selon Posener²⁴⁸, qui croit que l'œuvre s'inspire d'une autobiographie réelle d'une tombe de Licht, on peut estimer que Sinouhé «a atteint la soixantaine à l'époque où il revient en Égypte et que son séjour à l'étranger a duré 25 ans au bas mot». Et Posener de justifier son calcul: «le texte nous apprend (à propos des fils de Sinouhé) qu'ils sont devenus forts et qu'ils dominent leurs tribus (B 92-94), que le fils aîné prend la succession de Sinouhé à la tête de sa province (B 238-241) quand l'Égyptien quitte la Syrie». Posener, qui croit en une corégence de 10 ans de Sésostris I^{er} avec Amenemhat I^{er}, place donc la composition de l'œuvre dans les dix dernières années du règne, après l'an 35²⁴⁹.

Si Posener a raison, Sinouhé n'est finalement pas plus âgé que le roi lui-même qui, s'il est monté sur le trône en ayant entre vingt et trente ans — près de trente à mon avis — avait déjà, en l'an 35 de son règne, entre 55 et 65 ans! Pourtant, Sésostris ne semble pas supporter le poids

²⁴⁶ B 274-275. Voir aussi B 236: *Ta Majesté agit comme il (le) désire: on vit grâce au souffle que tu donnes*.

²⁴⁷ Voir ci-dessus, note 195.

²⁴⁸ POSENER, *Littérature et politique*, p. 102.

²⁴⁹ PURDY, *Sinuhe*, p. 117, considère une fourchette allant de 20 ans d'exil à 34 ans.

des ans comme Sinouhé, à qui il déclare en B 189-190: *Aujourd'hui, il est vrai, tu as commencé à vieillir et tu as perdu la virilité!* Observée d'un autre point de vue, celui de Baines²⁵⁰, cette date tardive pour la composition de *Sinouhé* inviterait à douter du caractère politique de l'œuvre.

Au lieu de nier ce caractère politique de *Sinouhé*, il convient à mon sens de reconsidérer sa date de composition. En l'absence de corégence, l'an 35 de Posener devient en réalité l'an 25, date à laquelle l'Égypte connaît une crue déficiente et une famine²⁵¹. Mais le caractère fictif du héros et le fait que l'œuvre ne se base pas sur une biographie authentique permettent de ne pas tenir compte à la lettre du comput des années passées au Rétjénou. Je crois qu'une datation entre l'an 10 et l'an 17 n'est pas dénuée de bon sens, si l'on se fie aux données suivantes: la mention en R 4 de Khénémet-sout, qui concerne le complexe funéraire de Sésostris I^{er} à Licht sud, n'est concevable que dans la mesure où le chantier a déjà commencé, et les «control notes» de sa pyramide indiquent que les travaux n'ont pas débuté avant l'an 10²⁵²; la mention en R 95-96 (= B 71-72) du projet d'extension territoriale vers le Sud, si elle concerne la grande expédition de l'an 17-19 vers Kouch²⁵³, est nécessairement antérieure à l'an 17. L'appel au loyalisme de la *Biographie de Sinouhé* ne pourrait-il pas se situer dans le cadre de ce grand projet militaire, auquel le roi participera personnellement et qui tiendra sa Majesté éloignée pendant plusieurs mois de la Résidence? Cette date offre l'avantage de simplifier les questions relatives à l'âge des enfants royaux lors de la réception royale. L'âge du roi, celui de la reine et des enfants royaux est vraisemblablement, dans l'œuvre, l'âge qu'ils avaient réellement lors de la composition de l'œuvre: Sésostris aurait entre 40 et 45 ans vers l'an 15 de son règne, tandis que ses enfants seraient encore suffisamment jeunes pour participer à la mise en scène finale. L'âge des enfants de Sinouhé à qui il transmet son patrimoine asiatique n'a aucun intérêt dans la discussion, car il s'agit de personnages créés pour les besoins de la fiction.

Pour ce qui concerne la date de composition de l'*Enseignement loyaliste*, il apparaît clairement que la copie la plus ancienne du texte, figurant sur la stèle abydonienne de Séhétepibra (Caire CG 20538), n'est en

²⁵⁰ BAINES, *Interpreting Sinuhe*, p. 38.

²⁵¹ Cfr Cl. OBSOMER, *Dî.f prt-hrw et la filiation ms(t).n/îr(t).n comme critères de datation dans les textes du Moyen Empire*, dans Ch. CANNUYER, J.-M. KRUCHTEN, *Mélanges égyptologiques offerts au Professeur Aristide Théodoridès*, Ath, Bruxelles, Mons, 1993, p. 183-185.

²⁵² Cfr OBSOMER, *Sésostris I^{er}*, p. 95-99.

²⁵³ OBSOMER, *Sésostris I^{er}*, p. 311-335.

aucun cas le texte original. Les copies du Nouvel Empire — une tablette de bois, trois papyrus et une soixantaine d'ostraca — s'accordent à montrer que le texte offert par Séhétepiibra n'est qu'une adaptation de la première partie de l'œuvre. Le nom de l'auteur auquel l'enseignement était attribué reste inconnu, car une lacune subsiste après l'énoncé de ses titres dans chacune des copies du Nouvel Empire attestant le passage²⁵⁴. Comme Séhétepiibra a emprunté pour l'autobiographie de sa stèle un nombre important d'épithètes élogieuses figurant sur une stèle découverte sur le même site, la stèle Caire CG 20539 du vizir Mentouhotep, contemporain de Sésostri I^{er}, Oleg Berlev a émis l'hypothèse qu'en rédigeant sous Amenemhat III son adaptation personnelle de l'*Enseignement loyaliste*, Séhétepiibra s'inspirait en fait d'une seconde stèle aby-dénienne de Mentouhotep, aujourd'hui disparue, et qui aurait pour sa part inclus dans ses inscriptions une copie complète de la version originale de l'*Enseignement*²⁵⁵. Berlev propose même, avec Charles Kuentz²⁵⁶, de voir en Mentouhotep l'auteur jusqu'ici anonyme de l'œuvre, affirmation qui reste hypothétique au stade actuel des connaissances²⁵⁷. Évitions toutefois de la rejeter trop vite, car les titres qui sont donnés à l'auteur anonyme de l'œuvre se retrouvent presque tous dans la stèle Caire CG 20539²⁵⁸!

En publiant l'*Enseignement loyaliste*, en 1976, Posener plaça sous Sésostri I^{er} la composition de l'œuvre²⁵⁹. Les rapports très nets qui existent, au niveau du message politique, entre cet enseignement et la *Biographie de Sinouhé* m'amènent également à cette conclusion²⁶⁰. Toutefois, je ne pense pas que l'*Enseignement loyaliste* aurait eu comme objectif d'«étayer l'autorité de la monarchie, ébranlée au cours de la Première Période Intermédiaire»²⁶¹. Il vise plutôt à enseigner aux serviteurs

²⁵⁴ Cfr POSENER, *L'Enseignement loyaliste*, p. 54.

²⁵⁵ O.D. BERLEV, dans *BiOr*, 33 (1976), col. 325.

²⁵⁶ Ch. KUENTZ, *Deux versions d'un panégyrique royal*, dans *Studies Presented to F.Ll. Griffith*, Oxford, 1932, p. 101.

²⁵⁷ Sur cette question, voir W.K. SIMPSON, *Mentouhotep, Vizier of Sesostri I, Patron of Art and Architecture*, dans *MDAIK*, 47 (1991), p. 337; B.U. SCHIPPER, *Von der 'Lehre des Sehetep-jb-Re' zur 'Loyalistischen Lehre'*, dans *ZÄS*, 125 (1998), p. 161-179, notamment la n. 56.

²⁵⁸ Sur la carrière de Mentouhotep et la chronologie des vizirs de Sésostri I^{er}, voir OBSOMER, *Sésostri I^{er}*, p. 226-229.

²⁵⁹ POSENER, *L'Enseignement loyaliste*, p. 15-16.

²⁶⁰ Il est très possible, en outre, que la seconde partie de l'*Enseignement loyaliste* ait influencé l'action politique de Mentouhotep d'Armant lors de la famine consécutive à la mauvaise crue de l'an 25, et la rédaction de son autobiographie qui nous décrit les faits (stèle Londres UC 14333).

²⁶¹ POSENER, *L'Enseignement loyaliste*, p. 16. Voir aussi POSENER, *De la divinité du pharaon*, p. 5; A. LOPRIENO, *Loyalistic Instructions*, dans LOPRIENO, *Ancient Egyptian Literature*, p. 404.

l'intérêt qu'ils ont désormais à respecter et adorer le roi, quand certains d'entre eux avaient eu l'audace d'assassiner Amenemhat I^{er}.

Université Catholique de Louvain
Institut Orientaliste
Place Blaise Pascal, 1
B-1348 Louvain-la-Neuve

Claude OBSOMER

Addendum

Parmi les traductions récentes de l'œuvre (cfr n. 20), il convient d'ajouter P. GRANDET, *Contes de l'Égypte ancienne*, Paris, 1998, p. 17-34.

Sur la réception de Sinouhé au palais et l'hymne des enfants royaux (cfr n. 46), on lira également L.D. MORENZ, *Ein hathorisches Kultlied...*, dans *Die Welt des Orients*, 28 (1997), p. 7-17; H. GÆDICKE, *The Song of the Princesses (Sinuhe B 269-279)*, dans *BSEG*, 22 (1998), p. 29-36.

Sur la piété de Sinouhé et les rapports entre le dieu et le roi, le lecteur consultera avec profit E. BLUMENTHAL, *Sinuhes Persönliches Frömmigkeit*, dans I. SHIRUN-GRUMACH (éd.), *Jerusalem Studies in Egyptology (Ägypten und Altes Testament, 40)*, Wiesbaden, 1998, p. 213-231.

Enfin, sur l'assassinat d'Amenemhat I^{er} et l'interprétation de l'*Enseignement d'Amenemhat* en ce sens (cfr n. 92), on lira avec grand intérêt G. BURKARD, "Als Gott erschienen spricht er". *Die Lehre des Amenemhet als posthumes Vermächtnis*, à paraître dans les *Akten des Posener-Gedächtnis-Kolloquiums* (colloque tenu à Leipzig en septembre 1996).

Je remercie les Prof. Blumenthal et Burkard de m'avoir transmis une copie de leur étude.